



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES**



**FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES**

Jennifer Dionne

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (Lettres françaises)

GRADE / DEGREE

Département des lettres françaises

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

**Franco-Ontariens avant la lettre?
La correspondance de la famille Askin**

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Mme. France Martineau

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Mme. Danielle Forget

M. Robert Yergeau

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

Franco-Ontariens avant la lettre?
La correspondance de la famille Askin

Jennifer Dionne

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise en programme

Lettres françaises
Faculté des Arts
Université d'Ottawa



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

ISBN: 978-0-494-49189-8

Our file Notre référence

ISBN: 978-0-494-49189-8

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	III
REMERCIEMENTS.....	V
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : L'ÉDUCATION DES ASKIN	13
A) LA PREMIÈRE GÉNÉRATION ASKIN	20
B) LA DEUXIÈME GÉNÉRATION ASKIN.....	26
C) LA TROISIÈME GÉNÉRATION ASKIN.....	35
CHAPITRE 2 : LA LANGUE DES ASKIN.....	52
A) LE STATUT DE LA LANGUE FRANÇAISE AU DÉTROIT ENTRE 1701 ET 1815.....	56
B) LE CONTACT ANGLAIS-FRANÇAIS DANS LES LETTRES ASKIN	61
i) <i>Influences lexicales de l'anglais sur le français des Askin</i>	64
1 - Emprunts	66
2 - Faux-amis.....	69
ii) <i>Influences de l'anglais sur l'écriture de la date des lettres françaises des Askin</i>	80
C) ALTERNANCES DE LANGUE	84
CHAPITRE 3 : L'IDENTITÉ DES MEMBRES DE LA FAMILLE ASKIN	97
A) LANGUE.....	98
i) <i>Choix de la langue de correspondance</i>	98
ii) <i>Exogamie et transmission de la langue</i>	101
B) RELIGION	104
C) NOMINATION DE SOI ET DE L'AUTRE	107
BIBLIOGRAPHIE	124

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Arbre généalogique de la famille Askin.....	6
Tableau 2 : Générations Askin.....	7
Tableau 3 : Les conjoints Askin et leur(s) langue(s) maternelle(s)	36
Tableau 4 : Tableau récapitulatif de l'éducation des Askin	46
Tableau 5 : Lettres de la famille Askin rédigées en français (cases claires) et en anglais (cases ombragées) des <i>John Askin Papers</i>	54
Tableau 6 : Nombre de lignes totales écrites en français par chacun des correspondants Askin selon l'édition Quaife des <i>John Askin Papers</i>	56
Tableau 7 : Déplacements des scripteurs Askin au cours de leur correspondance.....	63
Tableau 8 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>sprits</i>	66
Tableau 9 : Ce que disent les dictionnaires de <i>Lauyer / Lawyer</i>	67
Tableau 10 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>Clerk / Clark</i>	67
Tableau 11 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>glorie</i>	68
Tableau 12 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>office / ofice</i>	70
Tableau 13 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>charger</i>	70
Tableau 14 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>application</i>	71
Tableau 15 : Ce que disent les dictionnaires des mots <i>appointment</i> et <i>appointer</i>	72
Tableau 16 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>délivré</i>	73
Tableau 17 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>indulge</i>	74
Tableau 18 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>mélancolie</i>	74
Tableau 19 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>ridicule</i>	75
Tableau 20 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>payer</i> (une visite).....	75
Tableau 21 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>payer</i> (attention).....	76
Tableau 22 : Ce que disent les dictionnaires de l'expression <i>prendre fantaisie à qqn</i>	76
Tableau 23 : Ce que disent les dictionnaires de l'expression <i>manquer qqn</i>	77
Tableau 24 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>opportunité</i>	77
Tableau 25 : Ce que disent les dictionnaires du mot <i>language</i>	78
Tableau 26 : Règles de rédaction de la date	80
Tableau 27 : Exemples de dates en français à l'époque des Askin.....	81
Tableau 28 : Exemples de dates en anglais à l'époque des Askin	82
Tableau 29 : Nombre d'alternances de langue vers le français dans les lettres anglaises des Askin (toutes longueurs d'alternances confondues).....	85
Tableau 30 : Alternances de langue – expressions françaises d'Archange Meredith	87
Tableau 31 : Alternances de langue et humour d'Archange Meredith	88
Tableau 32 : Alternances de langue et nomination de l'Autre d'Archange Meredith	89
Tableau 33 : Alternances de langue – Archange Meredith et la nourriture.....	89
Tableau 34 : Alternances de langue – Archange Meredith et la mode	89
Tableau 35 : Alternances vers l'anglais – Archange Meredith et la mode.....	90
Tableau 36 : Ce que disent les dictionnaires de <i>sash</i>	91
Tableau 37 : Alternances de langue « stylistiques » chez John Askin le jeune.....	92
Tableau 38 : Alternances de langue – expressions françaises de John Askin le jeune	92
Tableau 39 : Alternances de langue – John Askin le jeune et l'argent	93
Tableau 40 : Alternances de langue – John Askin le jeune et la nomination de l'Autre ..	93
Tableau 41 : Alternances de langue chez Jean-Baptiste Askin et Robert Richardson.....	95

Tableau 42 : Choix de langues de correspondance des Askin selon leur sexe et selon le destinataire de leur lettre.....	99
Tableau 43 : Les conjoints Askin et leur(s) langue(s) maternelle(s)	101
Tableau 44 : Nomination des Français et discours sur ces derniers dans les lettres françaises d'Archange Meredith	111

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier la professeure France Martineau d'avoir bien voulu accepter de diriger cette thèse ainsi que de m'avoir fait découvrir les documents Askin.

Merci également aux personnes et aux organismes suivants, sans l'aide généreuse et la patience desquels la rédaction de cette thèse m'aurait été bien difficile :

- M. David Poremba et M. Patrick de la Burton Historical Collection à Détroit, qui m'ont aidée dans le repérage de documents biographiques très utiles à mes recherches;
- Mme Jocelyne Gaumond, de toujours être là pour répondre à mes nombreuses questions quant aux procédures universitaires et pour me conseiller avec patience et sourires;
- les professeurs Christian Vandendorpe et Marie-Laure Girou-Swidorski du Département de lettres françaises de l'Université d'Ottawa, qui ont gracieusement accepté de rédiger des lettres de recommandation qui m'ont permis d'obtenir la Bourse d'Études Supérieures de l'Ontario;
- la BÉSO, d'avoir subventionné mes études de maîtrise;
- le GTRC « Modéliser le changement : les voies du français » [France Martineau (dir.)] d'avoir défrayé les coûts de ma participation à certains colloques au cours de ma maîtrise (Madison, 2005; Kingston, 2006).
- le professeur Raymond Rheault, de m'avoir fait cadeau de l'ouvrage de Marcel Trudel ainsi que d'autres livres pertinents à mes recherches ; merci aussi de m'avoir fait connaître les travaux de Peter W. Halford et du père Pierre Philippe Potier ;
- Caroline Fauchon, d'avoir accepté de réviser ma thèse ;
- Maude-Émanuelle Lambert, grande archiviste et historienne, qui m'a fait connaître plusieurs articles et documents importants concernant la famille Askin
- mes parent ainsi que mes amies Anne-Marie et Sabine qui m'ont soutenue tout au long de ma maîtrise.

Merci!

Introduction

Les enjeux linguistiques et identitaires de l'Ontario français d'aujourd'hui – crainte d'assimilation des francophones par les anglophones, revendications des droits des francophones minoritaires, peur de ne plus parler le français « correctement », étiolement de la langue, etc. – semblent parfois remonter aux débuts de la colonie selon le discours militant de certains activistes franco-ontariens.

Toutefois, on connaît encore trop peu de choses des débuts de l'Ontario bilingue pour affirmer que nos ancêtres, peu de temps après la Conquête britannique, rêvaient de voir leurs enfants éduqués en français ou encore qu'ils s'y identifiaient. Quelle est donc la situation après la Conquête en ce qui concerne l'éducation, la langue française et l'identité des francophones de ce qui est aujourd'hui l'Ontario? Cette thèse ne prétend pas répondre à cette vaste question, mais à présenter une étude de cas – unique en son genre – qui ne fait que commencer à combler ce manque de données.

Les corpus de langue française en territoire ontarien entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et la deuxième moitié du XIX^e siècle sont extrêmement rares. Souvent, il s'agit de documents légaux ou encore de livres de comptes qui ne présentent qu'un nombre très limité de scripteurs, ce qui rend le corpus Askin à l'étude encore plus important. La présente étude tentera donc, à partir de documents de correspondance privée, d'éclairer la situation en ce qui concerne l'éducation, la langue française et l'identité d'une famille bilingue de la période suivant immédiatement la Conquête britannique et s'étendant jusqu'aux années 1820 dans la région du Détroit. Il s'agit d'une période historique d'importance pour les Canadiens français puisque plusieurs francophones d'aujourd'hui voient cette époque comme le début de la minorisation de la

langue française dans le territoire ontarien et les premières tentatives d'assimilation vers l'anglais. Cette étude permettra de mieux comprendre les liens entre l'accès à l'éducation (de même que le choix de la langue d'éducation), la langue utilisée au quotidien dans la correspondance et l'identité des Askin. Ce dernier point nous permettra de voir ce qui définit les contours de l'identité de francophones bilingues et si la langue occupe une place centrale dans la construction identitaire des épistoliers.

Le corpus à l'étude est tout à fait unique en son genre : il est composé d'un ensemble de lettres privées écrites entre 1770 et 1820 par plus d'une dizaine de scripteurs bilingues d'une même famille. Ce corpus a été publié en deux volumes par Milo M. Quaife, alors directeur de la collection historique Burton de la bibliothèque publique de Détroit, en 1931, sous le titre *The John Askin Papers*¹, et c'est sur cette édition critique des documents Askin, d'une ampleur d'environ 1405 pages, que se base cette thèse. Comme nous le verrons plus en détail au chapitre 2, l'édition de Quaife est d'autant plus exceptionnelle en ce qu'elle s'est attachée à reproduire le plus fidèlement possible les documents d'origine.

Le contenu des *John Askin Papers* est original puisque les lettres rédigées en français par les Askin n'ont pas encore fait l'objet d'une étude linguistique ou identitaire en soi. Deux articles de France Martineau² traitent de certains aspects de la grammaire du français de Détroit et de la vallée du Saint-Laurent et intègrent donc les documents Askin dans ces études. Toutefois, ces deux articles n'en font pas une étude exhaustive.

¹ Milo M. Quaife (éd.), *The John Askin Papers*, Détroit, Detroit Public Library Press, 1931.

² France Martineau, « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n^{os} 1-4, 2005, p. 173-213.; aussi, voir Marcel Bénéteau et France Martineau, « Le "Journal" de Barthe : incursion dans le français du Détroit sous le régime anglais », dans P. Berthiaume et C. Vandendorpe (dir.), *La Passion des lettres*, Orléans, Éditions David, 2006.

Quant au contenu de langue anglaise, Howard F. Shout a étudié, en 1935, le lexique anglais – ainsi que quelques gallicismes – de l'édition Quaife afin de différencier l'anglais du Michigan de l'anglais britannique. L'étude de Shout est la seule étude linguistique publiée à se consacrer entièrement aux *John Askin Papers* à ce jour. Les lettres de la collection Askin sont exceptionnelles par la possibilité qu'elles fournissent de comprendre, dans le cadre d'une même famille, la dynamique linguistique. La cohérence même de ce corpus – une même famille sur plusieurs générations dans un espace frontalier en mouvance – permet d'entrevoir ce qu'ont pu être les enjeux linguistiques et identitaires des francophones après la Conquête.

La présente étude a pour but de reconstituer l'éducation formelle des scripteurs Askin (chapitre 1), d'analyser les indices de contact de langue et d'alternance de langue contenus dans leurs lettres (chapitre 2) ainsi qu'évaluer le processus d'identification des scripteurs à leurs origines françaises (chapitre 3). Afin de limiter les variables (contexte d'écriture, niveau de langue, degré d'intimité, thèmes personnels), cette thèse se concentrera essentiellement sur les lettres de nature familiale et ne traitera que très brièvement des lettres de nature commerciale.

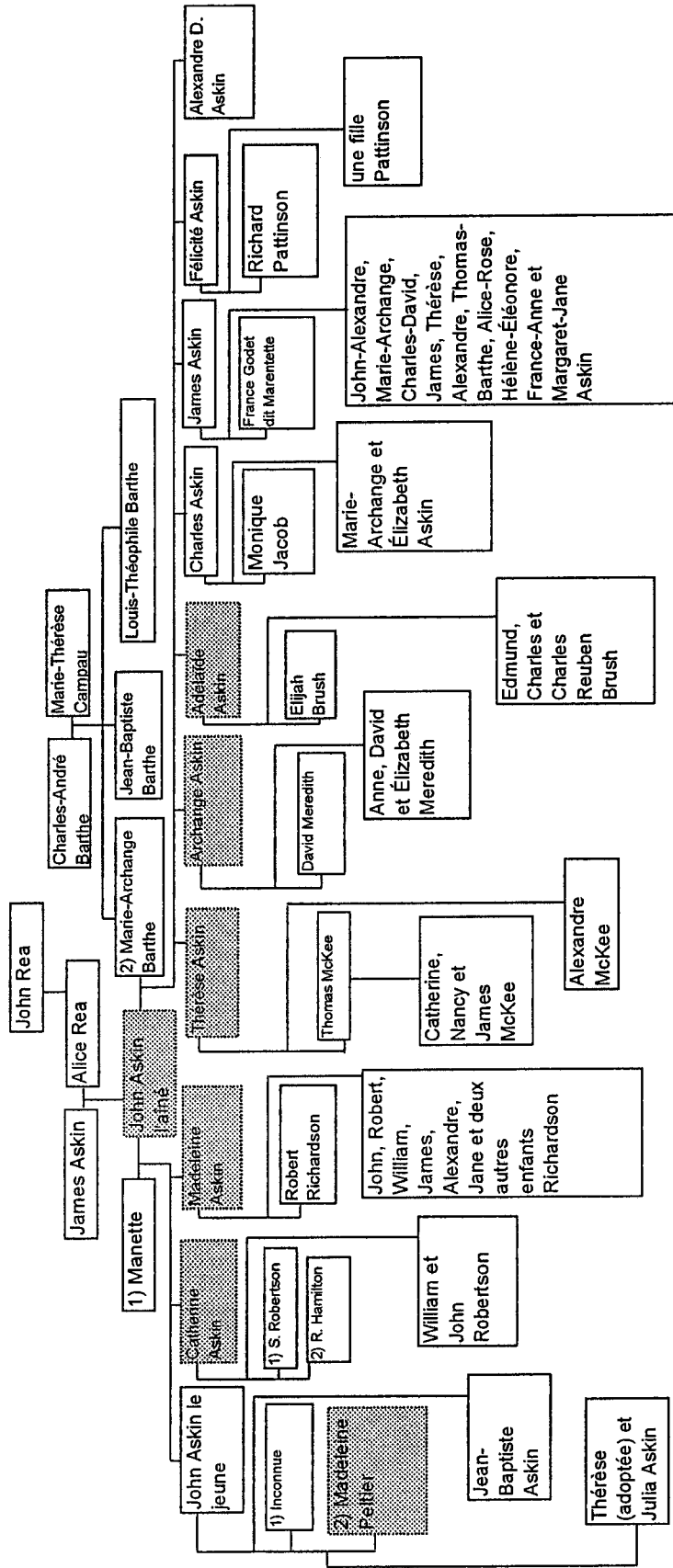
La nouvelle situation politique engendrée par la Conquête puis par la révolution américaine va modifier les frontières de la région du Détroit. Bien que le régime devienne britannique après la Conquête, le commerce des fourrures demeure français. Dans cette situation floue, quels sont les choix des francophones ou des locuteurs bilingues? Nous tenterons de cerner cette situation de trois façons : par les choix liés à l'éducation ; par les contacts de langue et les choix de langue de correspondance; et par le contenu même des lettres et ce qu'il nous renseigne sur les valeurs de la communauté.

L'éducation formelle des scripteurs Askins devrait permettre de comprendre quels étaient les choix d'éducation à l'époque et plus encore, les critères de sélection de l'école. Ces choix sont importants, car ils permettent de comprendre en partie les valeurs qui fondent l'identité de scripteurs dans un milieu frontalier tout en apportant des précisions importantes sur le contexte de l'éducation à l'époque. Ces choix d'éducation exercent-ils une influence sur le choix de la langue de correspondance? Les scripteurs éduqués en français adoptent-ils le français comme langue de correspondance ou d'autres facteurs sont-ils aussi à considérer? La durée d'accès à l'éducation détermine-t-elle le choix de la langue de correspondance? Dans le contexte du Détroit après la Conquête, le français présente-il des signes de contact avec l'anglais? Et cette société du Détroit partage-t-elle les mêmes valeurs, selon que ses membres soient linguistiquement dominants anglais ou dominants français?

John Askin – dorénavant John Askin l'aîné – est né en Irlande vers 1739 d'un père d'origine écossaise. Il quitte l'Irlande à jamais à l'âge de vingt ans pour l'Amérique du Nord. Il s'installe d'abord à Mackinac et participe au ravitaillement des troupes britanniques tout en prenant part à la traite des fourrures. C'est à Mackinac qu'il prend l'Amérindienne francophone Manette comme première femme dont il a trois enfants : John Askin le jeune (époux de Madelaine Peltier), Catherine Askin (épouse de Samuel Robertson et ensuite de Robert Hamilton) et Madeleine Askin (épouse de Robert Richardson). John Askin l'aîné prend ensuite en secondes noces Marie-Archange Barthe, une jeune femme née à Détroit et issue d'une famille catholique française. Avec Marie-Archange, John Askin l'aîné habite quelques années à Mackinac avant de déménager à Détroit en 1780, où il poursuit ses activités commerciales et où il exerce diverses

fonctions publiques tel juge de paix. Marie-Archange Barthe et John Askin l'aîné ont neuf enfants, mais deux d'entre eux meurent trop tôt pour participer à l'échange épistolaire de la famille. Les *John Askin Papers* ne contiennent donc que des lettres des sept enfants suivants : Thérèse Askin (épouse de Thomas McKee), Archange Askin (épouse de David Meredith), Adélaïde Askin (épouse de Elijah Brush), Charles Askin (époux de Monique Jacob), James Askin (époux de France Godet dit Marentette), Félicité Askin (épouse de Richard Pattinson) et Alexandre David Askin (décédé jeune, avant de se marier). Au **Tableau 1** (l'arbre généalogique de tous les Askin dont parlent les *John Askin Papers*), le nom des correspondants Askin qui écrivent en français et au sujet desquels s'attarde davantage cette thèse sont placés dans des cases ombragées, tandis qu'au **Tableau 2**, les noms des Askin sont divisés selon la génération à laquelle ils appartiennent :

Tableau 1 : Arbre généalogique de la famille Askin



Note : Ce tableau se base sur les informations contenues dans l'édition Quaife des *John Askin Papers*.

Tableau 2 : Générations Askin

Générations Askin	Noms* **
1 ^{re}	John Askin l'aîné , 1739-1815 (1. esclave amérindienne, Manette, ? ; 2. Marie-Archange Barthe, 1749-1820)
2 ^e	John Askin le jeune , c.1762-1819 (Madelaine Peltier Askin , ?-1878) ; Catherine Askin , 1763-1796 (1. Samuel Robertson ; 2. Robert Hamilton) ; Madeleine Askin , ?-1811 (Dr Robert Richardson) ; Thérèse Askin , 1774-1832 (Capitaine Thomas McKee) ; Archange Askin , 1775-1766 (David Meredith l'aîné) ; Adélaïde Askin , 1783-1859 (Elijah Brush) ; Charles Askin , 1785-1869 (Monique Jacob) ; James Askin , 1786-1862 (Frances Godet dit Marentette) ; Félicité Askin , 1788-1813 (Richard Pattinson) ; Alexandre-David Askin , 1791-c.1814.
3 ^e ***	Jean-Baptiste Askin , 1788-1869 (M ^{lle} Van Allen) ; William Robertson , ? ; John Robertson , ?

* Les noms des époux Askin sont entre parenthèses. ** Les noms des scripteurs qui participent à la correspondance Askin dans les *John Askin Papers* sont en caractères gras. *** Seuls les noms des petits-enfants Askin dont les *John Askin Papers* contiennent des lettres sont mentionnés ; voir le **Tableau 1** pour les noms des autres petits-enfants Askin dont seul le nom figure dans les *John Askin Papers*.

Les lettres Askin sont particulières en ce qu'elles sont tantôt en anglais, tantôt en français, et parfois dans les deux langues. Certaines conditions (tel le destinataire, l'intention de la lettre, le sexe du scripteur, etc.) font en sorte que soit l'anglais, soit le français est utilisé par les correspondants Askin.

La correspondance des Askin est d'autant plus intéressante qu'elle a surtout lieu à Détroit : cette ville, fondée par le sieur Antoine de Lamothe Cadillac en 1701, était d'abord française avant de passer aux mains des Britanniques en 1760 et enfin aux mains des Américains de façon définitive en 1796. Le français a donc eu un statut changeant au cours de ces trois régimes, mais selon Marcel Bénéteau, les deux rives (canadienne et

américaine) de la rivière Détroit sont demeurées essentiellement francophones jusqu'à la fin du XVIII^e siècle³. Encore en 1931, Milo M. Quaife écrivait :

Today, as a great and prosperous industrial center, Detroit has attracted to her limits representatives of many races and countries, yet the blood of the early French settlers flows in the veins of thousands of present-day citizens of Detroit, and family names which have been represented here for half a score of generations, are of frequent occurrence in the daily press.⁴

Les origines françaises de Détroit étaient donc encore décelables à l'époque où Quaife publiait les documents Askin.

Avant d'aborder les trois volets de cette thèse, il est important de jeter un coup d'œil à ce qui s'est fait précédemment dans les domaines de l'éducation, de la langue ainsi que de l'identité sur le territoire « ontarien » de l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui.

Il n'existe que très peu d'ouvrages qui se consacrent à la naissance des écoles de langue française en Ontario et qui fournissent des données pertinentes. Selon Arthur Godbout, auteur de *L'origine des écoles françaises dans l'Ontario*⁵, « [l]es nombreux écrits sur la naissance et le développement du Haut-Canada, ainsi que l'évolution de son régime scolaire, glissent à peine, par-ci par-là, une allusion fugace au fait français et à l'existence d'écoles françaises dans la province [...] ». Outre le livre de Godbout, il n'y a que l'ouvrage de Sister Mary Rosalita *Education in Detroit prior to 1850*⁶, dans lequel elle brosse un tableau aussi détaillé qu'il lui était possible des établissements

³ Marcel Bénétteau et al., *Trois siècles de vie française au pays de Cadillac : retour aux sources, pleins feux sur l'avenir, 1701-2001*, Windsor (Ontario), Éditions Sivori, 2002, p. 72.

⁴ Milo M. Quaife, *op. cit.*, vol. 1, p. 2. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle MMQ, suivi du volume et du folio, puis placées entre parenthèses dans le texte.

⁵ Arthur Godbout, *L'origine des écoles françaises dans l'Ontario*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, p. 108.

⁶ Sister Mary Rosalita, *Education in Detroit prior to 1850*, Lansing Michigan Historical Commission, 1928.

d'enseignement et des enseignants à la fois de langues anglaise et française, qui s'avère très utile à la présente étude⁷.

Bien qu'il existe, depuis les années 1970, plusieurs études linguistiques sur le français de l'Ontario et les gens qui le parlent aujourd'hui (se référer notamment aux études de Raymond Mougeon, d'Édouard Bédiak, de Terry Nadasdi et de Shana Poplack au sujet de l'état de la langue française en Ontario et au Québec aujourd'hui ; aux études de Monica Heller et de Claudine Moïse pour le lien entre la langue et l'identité des francophones hors Québec de nos jours⁸), il n'y a que peu d'études touchant la langue des premiers francophones en territoire ontarien avant la deuxième moitié du XIX^e siècle⁹.

De plus, les quelques études de linguistique historique qui ont été réalisées pour la région du Détroit n'ont souvent porté que sur le lexique. Vincent Almazan a traité brièvement de la présence francophone à Détroit au XVII^e et XVIII^e siècles et a dressé un glossaire des différents noms français des plantes de la région. Peter W. Halford, quant à lui, s'est concentré sur le lexique du français du Détroit depuis les cahiers du père Pierre Philippe Potier (1708-1781). Ce dernier, un jésuite d'origine belge, avait recensé plus de 2 000 mots ou expressions qu'il considérait typiques de la région du Détroit entre 1744 et 1781, alors qu'il était missionnaire à Détroit. Enfin, Marcel Bénéteau¹⁰ s'est spécialisé dans la chanson folklorique traditionnelle du Détroit ainsi que dans l'histoire de la présence francophone de cette région.

⁷ Je traiterai plus loin de ces ouvrages dans les chapitres concernés. Arthur Godbout, dans *op. cit.*, mentionne la thèse non publiée du frère Benoît, F. S. C., *Un siècle d'enseignement français en Ontario*, déposée à l'Université de Montréal en 1945. Toutefois, cet ouvrage n'est pas en circulation et n'a pas été consulté dans le cadre de cette thèse.

⁸ Voir les études précises de ces chercheurs dans la bibliographie.

⁹ Voir la présentation de Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 1-13.

¹⁰ Voir les études précises de Marcel Bénéteau dans la bibliographie.

D'autres études de linguistique historique ne traitent pas du Détroit en particulier. Claude Poirier, par exemple, travaille sur le lexique canadien depuis l'arrivée des premiers colons tandis que Marcel Juneau et Yves Charles Morin tentent de reconstituer la phonétique du français à date ancienne du Canada¹¹. Ruth King, Raymond Mougeon et France Martineau¹², pour leur part, travaillent sur l'usage grammatical au Canada à date ancienne.

Parmis ces chercheurs, seule France Martineau a abordé la question de la relation entre la norme et l'usage linguistique au Canada jusqu'à aujourd'hui, et en particulier la différence entre le français de la vallée du Saint-Laurent et celui de la région du Détroit¹³.

Enfin, pour ce qui est du contact de langues anglais-français en territoire ontarien à l'époque des Askin, Robert Vézina a écrit un article très pertinent, « La dynamique des langues dans la traite des fourrures : 1760-1850¹⁴ » en 2002, dans lequel il souligne le rôle important du français dans le monde du commerce au Détroit.

Malgré ces quelques recherches sur la langue au Canada à date ancienne, il reste que cette question doit être explorée plus à fond par la constitution de corpus et la numérisation de manuscrits anciens sur le territoire ontarien comme ceux de France Martineau. En effet, cette dernière a élaboré deux corpus de textes traitant entre autres de la période des Askin, soit le *Corpus du français familier ancien* (Martineau 1995-2006) qui intègre des documents de l'Ontario français à date ancienne – tels les manuscrits

¹¹ Voir les études précises de ces chercheurs dans la bibliographie.

¹² Voir les études précises de ces chercheurs dans la bibliographie.

¹³ Voir les ouvrages de F. Martineau cités en bibliographie, notamment F. Martineau, « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », cité précédemment, dans lesquels elle traite du Détroit.

¹⁴ Robert Vézina, « La dynamique des langues dans la traite des fourrures : 1760-1850 », Danièle Latin et Claude Poirier (dir.), *Contacts de langue et identités culturelles. Perspectives lexicographiques. Actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie »*, Québec, PUL, 2002, p. 143-155.

Askin originaux et leurs transcriptions – ainsi que le corpus du projet « Modéliser le changement : Les voies du français ».

Enfin, le chapitre sur l'identité se base surtout sur les articles de Saliha Belmessous¹⁵ et de Christophe Horguelin¹⁶. Ces deux chercheurs se sont concentrés sur les débuts de l'identité canadienne française alors qu'elle se distinguait tranquillement de celle des peuples européens qui avaient colonisé l'Amérique du Nord, la première en analysant les facteurs climatiques, culturels, politiques et religieux qui ont entraîné cette différenciation identitaire et le second en retraçant l'évolution de la nomination des Canadiens. Certes, plusieurs autres chercheurs, notamment Gaétan Gervais et Chad Gaffield¹⁷, se sont intéressés à la question identitaire chez les francophones de l'Ontario ; toutefois, mis à part un bref survol de l'histoire de la Nouvelle-France et de l'établissement de communautés francophones à travers le territoire ontarien, leurs études traitent surtout de la période s'étendant de la fin des années 1960 jusqu'à nos jours et de l'identité franco-ontarienne contemporaine. Selon ces chercheurs, la naissance de cette identité a lieu en réponse au mouvement nationaliste québécois qui, à cette époque, s'était approprié tout le patrimoine canadien-français au détriment des francophones du reste du Canada.

En somme, la lecture des documents Askin entraîne des questions 1) quant au genre d'éducation qu'ont connu les Askin ; 2) quant aux compétences linguistiques qu'ils ont développées par le biais de leur éducation formelle et 3) quant à la loyauté

¹⁵ Saliha Belmessous, « Être français en Nouvelle-France : Identité française et identité coloniale aux dix-septième et dix-huitième siècles », *French Historical Studies*, vol. 27, n° 3, p. 507-540.

¹⁶ Christophe Horguelin, « Le XVIII^e siècle des Canadiens : discours public et identité », *Mémoires de Nouvelle-France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 209-19.

¹⁷ Voir les articles importants de Gaétan Gervais et de Chad Gaffield cités en bibliographie.

linguistique qu'ils manifestent envers le français et à l'identité qu'ils se sont forgée alors que les frontières du Canada et des États-Unis fluctuent et que plusieurs guerres (la guerre de Sept ans, la guerre d'Indépendance des États-Unis, la Révolution française, etc.) les opposent à d'autres peuples.

Le chapitre 1 traite donc de l'éducation qu'ont reçue les Askins et permet de mieux comprendre la place qu'a pu occuper le français dans les choix d'éducation. Qui enseignait aux Askin? À quel endroit (en Europe, au Canada, à la campagne, à la ville, etc.) et en quelle langue (en anglais, en français, en gaélique, etc.) les Askin étudiaient-ils? Quelle était la durée de l'instruction qu'ont reçue les Askin? Les Askin valorisaient-ils l'instruction formelle?

Le chapitre 2 discute de la situation du français au Détroit à l'époque des Askin et de l'effet qu'a pu avoir la nouvelle situation politique sur le français des scripteurs. Le français des Askin est-il teinté d'anglais? Et inversement, l'anglais des Askin est-il teinté de français? Dans quelles circonstances les Askin alternent-ils de langue au sein d'une même lettre?

Enfin, le chapitre 3 traite des choix linguistiques des Askins dans leur correspondance ainsi que des valeurs qu'ils semblent privilégier dans leurs lettres. Les Askin s'identifient-ils à une ou à plusieurs langues? Quelle(s) langue(s) les Askin choisissent-ils dans leur correspondance familiale? Quelle(s) langue(s) les Askin choisissent-ils de transmettre à leurs descendants? La religion est-elle importante dans la construction identitaire des Askin? Comment les Askin se nomment-ils et comment nomment-ils l'Autre?

Chapitre 1 : L'éducation des Askin

Un premier facteur qu'il est nécessaire d'étudier afin de mieux comprendre la qualité de la langue française des Askin ainsi que leur attachement à celle-ci est l'éducation formelle qu'ils ont pu recevoir à leur époque. En effet, l'école est un important agent de maintien et de propagation d'une langue et d'une culture ; en découvrant les écoles, les maîtres, les matières, les langues d'enseignement et la durée d'instruction qu'ont connus les Askin ainsi que la valeur que cette famille accordait à l'instruction. Il est plus aisé de comprendre à la fois le contexte de l'éducation de l'Ontario à ses débuts – contexte qui reste encore peu connu – mais surtout de mieux saisir quelle a pu être l'influence de l'institution scolaire dans le maintien ou non du français chez trois générations et dans leurs choix de langue de correspondance. On peut ainsi se demander, en dehors d'un accès prolongé à une institution scolaire, quelle langue est privilégiée par le scripteur. Ce chapitre examinera de façon chronologique l'instruction des membres des trois générations d'Askin dont traitent les *John Askin Papers*¹⁸.

Aucun document ne révèle en soi tous les éléments de l'instruction des trois générations de la famille Askin dont parlent les *John Askin Papers*. Il est nécessaire, afin de se représenter la formation qu'ont pu recevoir les Askin, d'effectuer une reconstruction de la conjoncture scolaire de l'époque à partir du peu d'indices, éparpillés d'ailleurs, que révèlent les documents Askin. L'absence de documents exhaustifs décrivant avec précision la situation des premières écoles francophones canadiennes a souvent été déplorée. Par exemple, Mgr Amédée Gosselin se plaint que les documents

¹⁸ Voir l'arbre généalogique de la famille Askin (Tableau 1) de l'introduction ainsi que le schéma des trois générations Askin (Tableau 2).

officiels sous le régime français et au début du régime anglais « sont très sobres en renseignements sur l’instruction ou l’éducation. À peine un mot jeté par-ci par-là au hasard d’une observation ou d’un renseignement à donner¹⁹. »

Arthur Godbout poursuit cette idée en affirmant ce qui suit :

Il serait naïf d’espérer trouver, dans les divers manuels d’Histoire de l’Éducation en Ontario, les pages que nécessiterait une narration convenable des faits relatifs à la fondation des premières écoles françaises de la province, ainsi que du vif désir des pionniers francophones de faire instruire leurs enfants. D’autre part, la disette de renseignements à ce sujet n’est pas imputable uniquement au manque de recherches des historiens, ni, encore moins, à une certaine inclination chez eux, à taire ce que la majorité aime mieux ne pas savoir. [...] La vérité est tout autre : les documents pertinents étaient rares, clairsemés, souvent inaccessibles.²⁰

Cette pénurie de documents officiels pour le territoire ontarien semble la conséquence de l’absence de lois scolaires ou de ministères d’éducation dans les premières décennies de la colonisation; ceux-ci, s’ils avaient existé, auraient obligé les écoles à enregistrer les détails de leur fonctionnement, le syllabus enseigné, le nombre d’élèves qui les fréquentaient ainsi que les maîtres qui y enseignaient. Sœur Mary Rosalita explique que dans la région du Détroit aucun document officiel n’était exigé des écoles avant 1838 et que, par conséquent, on n’enregistra rien par écrit²¹. Arthur Godbout, quant à lui, soutient qu’avant 1876, lors de la création d’un ministère de l’éducation en Ontario, les écoles francophones n’avaient fait couler que peu d’encre chez les législateurs ontariens puisque personne ne questionnait leur raison d’être : « Ni [la] fondation [des écoles francophones en Ontario], ni leur nombre n’avaient inquiété qui que ce soit avant Ryerson, et, sous lui, pas davantage. Ce qui s’y passait, ce qu’on y

¹⁹ M^{re} Amédée Gosselin, *L’instruction au Canada sous le Régime français*, Québec, Laflamme et Proulx, 1911, p. 236.

²⁰ Arthur Godbout, *op. cit.*, p. 36.

²¹ Sister Mary Rosalita, *op. cit.*, p. 4. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle SMR, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

enseignait, quelle langue s'y employait ne tracassait personne²². » Ce n'est qu'à partir de 1885, lorsque ce ministère obligea tous les enseignants à parler anglais, que l'on se mit à écrire au sujet des écoles de langue française – dont on remettait l'existence en question (AG, p. 104) – et que par ce fait, on généra des écrits plus complets sur celles-ci.

Étant donné le très petit nombre de documents officiels et d'information systématisée traitant des premières écoles en Ontario, il faut se rabattre sur d'autres types de textes pour reconstruire un portrait de l'éducation des Askin. D'après Sister Mary Rosalita, « *there is no alternative for one who would make the pioneer years an object of research, but to examine the volumes of manuscripts and transcripts dealing with the early history of Detroit and Michigan, and from them glean the bits of data on education.* » (SMR, p. 4) Cette pionnière en matière d'histoire de l'éducation au Détroit a effectivement étudié de nombreux documents d'archives publiques tels les livres de comptes de marchands, la correspondance entre membres du clergé, les actes de notaires, les récits de voyageurs et la correspondance de grandes familles (dont celle des Askin, quoique de façon superficielle) afin de tracer un portrait approximatif de l'éducation au Détroit depuis Cadillac jusqu'en 1850.

En tant que documents historiques, les *John Askin Papers* de Quaife sont des documents particulièrement importants pour saisir ce qu'a pu être l'éducation de l'époque puisqu'ils sont composés de factures scolaires qui donnent souvent le nom d'un enseignant, quelques-unes des matières que celui-ci enseignait, la longueur du séjour de l'étudiant, ainsi que certains commentaires quant à l'assiduité ou au travail de l'élève; d'extraits de livres de compte qui font la liste de certains articles d'école en usage à

²² Arthur Godbout, *op. cit.*, p. 109. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle AG, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

l'époque; de contrats d'enseignants ou de précepteurs; et enfin de lettres personnelles dans lesquelles on retrouve le discours des Askin sur leur propre éducation ou sur celle de leurs enfants, de leurs sœurs et frères ou de leurs amis. Contrairement aux documents administratifs, ils donnent accès à un discours beaucoup plus personnel sur la place qu'a pu occuper l'éducation à cette époque.

Plusieurs variables entrent en ligne de compte dans la reconstitution de l'éducation des Askin et de l'importance que le français a eu dans leur vie d'écolier. D'abord, les documents Askin ne contiennent pas la même quantité d'information pour chacun des membres de la famille. Par exemple, alors qu'on connaît le lieu d'études de certains Askin, on ne connaît que les enseignants d'autres épistoliers, de sorte qu'il est épineux de comparer les Askin entre eux et de voir, d'une génération à la suivante, lesquels ont reçu l'éducation la plus complète. Cependant, il sera tout de même possible de souligner certaines tendances, comme nous le verrons à la fin de ce chapitre.

Il faut noter aussi que plusieurs choix s'offraient en principe aux Askin en raison de leur situation financière généralement aisée. Ils pouvaient acheter des fournitures scolaires, engager des précepteurs à la maison, envoyer leurs enfants à l'école locale (s'il y en avait une), mettre leurs enfants en pension dans une ville plus éloignée en Amérique du Nord ou encore expédier ceux-ci de l'autre côté de l'Atlantique pour les faire instruire en Europe (soit en Écosse, en Irlande ou en Angleterre). Outre le lieu d'études, les Askin devaient également choisir s'ils feraient éduquer leurs enfants en anglais ou en français par des enseignants formés à l'européenne ou en colonie, et s'ils les placeraient entre les mains de maîtres catholiques ou protestants.

Selon les historiens mentionnés plus haut, même l'éducation formelle la plus élémentaire n'était pas accessible à tous les habitants du Détroit. L'instabilité politique au temps des Askin, les conditions de survie en colonie et la pauvreté généralisée ne facilitaient pas la création d'écoles ni leur accessibilité. Godbout reconnaît qu'une bonne partie des pionniers n'avaient pas connu d'instruction formelle et que plusieurs autres « n'avaient qu'une instruction rudimentaire. » (AG, p. 37) Il fallait être riche comme les Askin pour défrayer les coûts élevés de maîtres, de livres, de pension, etc., puisque aucune instance gouvernementale ne dépensa d'argent en matière d'éducation avant 1807 pour subvenir à l'instruction des enfants démunis. Ces premières subventions sont d'ailleurs très maigres et ce n'est qu'en 1871 que les écoles sont gratuites pour tous en Ontario.

Dans une de ses lettres, l'abbé Dufaux – l'un des premiers à faire avancer l'éducation des francophones du Détroit – écrit qu'« *il n'y a qu'eux seule* (sic) [les Anglais] *qui aient le gout de faire instruire leurs enfants et qui puissent le faire* »²³, c'est-à-dire qui en ont les moyens financiers. L'analphabétisme de plusieurs francophones de classe moyenne se fait sentir dans les *John Askin Papers* où plusieurs contrats commerciaux, de mariage ou de vente de terres par des francophones sont marqués d'une croix plutôt que signés, tandis que les anglophones des *John Askin Papers* apposent généralement une signature complète. De plus, un des débiteurs de John Askin, le major Vigo (parfois orthographié « Vigoe »), est analphabète et de ce fait dicte à un scripteur anonyme – qui est lui même illettré – les lettres qu'il envoie à son créancier. Dans l'une de ses lettres, datée du 9 juin 1804, Vigo rappelle à Askin : « *Vous ni nioré poin que je ne*

²³ Ernest-J. Lajeunesse, c.s.b., *The Windsor Border Region*, F 18 – Lettre de l'abbé Dufaux à M^{re} Hubert, Archives de l'Archevêché de Québec, E.U., V-47; cité par Arthur Godbout, *op. cit.*, p. 49.

Seé nit Lire nit Ecrire et que Je ne puis me Rendre Compte moy même [s'il y a des erreurs dans les comptes qu'il doit à John Askin]. » (MMQ, vol. 2, p. 415)

Selon les recherches de Michel Verrette²⁴, un enfant dans la vallée du St-Laurent a plus de chances de recevoir une instruction, même minimale, s'il est de langue anglaise (étant donné la situation économique généralement plus avantageuse des anglophones par rapport à celle des francophones), de religion protestante (en raison de la nécessité de savoir lire et étudier la Bible de façon individuelle chez les Protestants) et s'il est mâle.

Les Askin ont sûrement été avantagés dans leur éducation du fait d'avoir été bilingues. Leur religion, par contre, ne nous est pas vraiment dévoilée dans les *John Askin Papers*. Milo Quaife quant à lui affirme que Marie-Archange Barthe était catholique mais que John Askin « *was of Scotch blood and with no religious connection* » (MMQ, vol. 1, p. 13). Plusieurs membres du clergé, tel l'abbé Dufaux, ont joué un grand rôle dans l'éducation des habitants du Détroit, devançant les initiatives privées non confessionnelles d'au moins quarante ans, d'après sœur Mary Rosalita (SMR, p. 5). Parmi les instituteurs des Askin, nous retrouvons quelques prêtres et quelques religieuses catholiques et protestants. Nous ne nous attarderons toutefois aux attaches religieuses possibles des Askin qu'au chapitre 3. Quant à la différence de l'éducation des garçons et des filles Askin, nous verrons au cours de ce chapitre-ci que les garçons semblent rester sur les bancs d'école plus longtemps que les filles (parfois mariées très jeunes), que les matières qui leur sont enseignées ne sont pas toutes les mêmes et que les sœurs et frères Askin ne partagent pas les mêmes instituteurs lorsqu'ils entrent à l'école, puisque les

²⁴ Michel Verrette, *op. cit.*, p. 162. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle MV, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

classes mixtes sont interdites, comme le rappelle R. Magnuson, à moins d'obtenir une permission écrite de l'évêque (Magnuson cité par MV, 113).

Si au Détroit les anglophones semblaient plus favorisés quant à l'accès à l'éducation dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle que ne l'étaient les francophones, ces derniers y sont restés majoritaires encore plusieurs années après la Conquête et il existait bel et bien un enseignement français dans cette région (notamment à l'école l'Assomption de Sandwich, dont nous reparlerons plus loin). De cet enseignement français, il ne reste malheureusement pas de documents qui décrivent les méthodes utilisées (AG, p. 90).

En 1817, Alexandre Bouvard, Français d'origine, offre des cours du soir pour enseigner le français aux *Gentlemen*, comme le dit l'annonce. Cette dernière, parue dans la Gazette de Détroit, se poursuit comme ceci : « *Mr. Bouvard was educated at the Napoleon Lycée, one of the most celebrated seminaries in Paris and from his literary acquirements and exertions, hopes to meet the patronage of the public.* » (SMR, p. 50) Cette école du soir était toujours ouverte en 1818, la même année que Joseph Rowe offrait lui aussi des cours du soir pour enseigner le français, l'anglais, l'écriture et les mathématiques. L'école de Rowe était encore ouverte l'année suivante lorsque la Gazette annonça que garçons et filles y seraient admis ensemble. De ces deux annonces, il est possible de voir que l'enseignement du français était toujours offert dans le Détroit des petits-fils Askin, et ce même après l'arrivée en masse des Loyalistes à la fin des années 1700. De plus, la première annonce révèle que la formation parisienne de M. Bouvard est un atout publicitaire.

Cependant, si le français était à l'étude dans les écoles du Détroit, il n'était pas forcément la langue dont se servaient les maîtres pour enseigner. Marie-Claude Mossimann-Barbier explique que c'est toujours la langue maternelle de l'instituteur qui prime :

Dans l'Ontario, depuis la fondation de la première école élémentaire à l'Assomption en 1786 et jusque vers la fin du XIX^e siècle, c'est la langue du maître qui détermine la langue d'enseignement dans une école. Le français y est donc sur le même pied que l'anglais (mais aussi que l'allemand ou le gaélique).²⁵

Il sera donc difficile d'estimer le pourcentage d'enseignement en français que les Askin ont reçu, surtout lorsque leurs enseignants ont un nom anglophone.

Le fait de pouvoir examiner trois générations d'une même famille permet de pouvoir saisir ce qui a pu motiver les choix d'éducation, d'examiner s'ils ont pu varier en fonction d'un contexte politique et linguistique changeant. Deux questions sous-tendent donc l'examen de l'éducation qu'ont reçue les Askins : quel a été le contexte dans lequel ils ont reçu leur éducation? Ce contexte nous permet-il de mieux comprendre la situation du français dans le Détroit à l'époque et la langue d'usage des scripteurs Askins?

A) La première génération Askin

Devant les choix qui s'offraient aux Askin, lesquels ont-ils faits? L'éducation des enfants leur était-elle importante? Et la langue de cette éducation, était-elle importante ou d'autres critères primaient-ils sur le choix de la langue d'enseignement? Pour tenter de répondre à ces questions, regardons d'abord quels renseignements sont donnés dans les *John Askin Papers* quant à l'éducation des premiers parents Askin au Canada, soit

²⁵ M.-C. Mossimann-Barbier, *Immersion et bilinguisme en Ontario*, Rouen, Presses de l'Université de Rouen, 1992, p. 13.

celle de John Askin, de sa première femme, l'esclave panisse Manette, et de sa seconde épouse, Marie-Archange Barthe.

Dans son étude *A study of the language of the Askin Papers*, Howard F. Shout doute de la qualité de l'éducation de John Askin l'aîné : « John Askin himself was not a highly educated man, not even a well-educated one, nor were many of his correspondents [...] »²⁶. Il est difficile de comprendre comment Shout peut affirmer de façon aussi catégorique que John Askin n'avait reçu qu'une éducation médiocre alors qu'il sait écrire et compter, ce qui n'était pas peu dire à une époque où moins de 30% de la population au plus était alphabétisée, hommes et femmes, anglophones et francophones confondus²⁷.

De l'éducation formelle qu'a reçue John Askin, élevé par son grand-père maternel en Irlande jusqu'à l'âge de 19 ans (MMQ, vol. 1, p. 4), on sait très peu de choses mis à part le fait qu'il a appris à écrire et à compter ; la durée de son séjour possible sur les bancs d'école, les matières qu'il a étudiées ainsi que les maîtres qu'il a connus restent oubliés. On peut supposer soit que son grand-père John Rea lui a enseigné ces rudiments dans sa maison de Dungannon, ou encore que le jeune John Askin a profité des écoles du Royaume-Uni de l'époque.

Mais quelle a été l'importance du français dans l'éducation de John Askin? Dans sa correspondance, nous trouvons des lettres et des comptes rédigés en anglais ainsi qu'en français qui portent sa signature. Irlandais d'ascendance écossaise, John Askin avait très probablement l'anglais comme langue maternelle. Si c'est lui qui écrit les lettres en français, où aurait-il appris cette langue, essentielle au commerce des fourrures

²⁶ Howard F. Shout, *A study of the language of the Askin Papers*, Détroit, s. éd., 1935, p. 122-123.

²⁷ Dans son étude (citée plus haut) qui comprend à la fois des anglophones et des francophones, Michel Verrette tire la conclusion qu'entre 1680 et 1899, dans la vallée du Saint-Laurent, « l'instruction a stagné à l'intérieur d'une fourchette oscillant entre 13% et 30% d'alphabétisés » (p. 2); il est difficile de croire que la situation ait vraiment été meilleure dans la région des Grands Lacs à la même époque.

dans la région des Grands Lacs? Selon Robert Vézina, il est concevable que John Askin ait partiellement acquis l'usage du français en Europe, puis qu'il ait développé cette habileté une fois arrivé au Canada par le biais d'une « fréquentation assidue de francophones »²⁸. Vézina suppose que c'est notamment par son mariage avec Marie-Archange Barthe et son commerce avec le frère de celle-ci – Jean-Baptiste Barthe, « traiteur important de la région du Sault-Sainte-Marie » – qu'il a été conduit « à se servir de la langue française, dont il avait vraisemblablement acquis les bases dans son pays natal » (RV, p. 148).

Qu'en était-il de l'importance que John Askin l'aîné accordait à l'éducation? Il est fort concevable que John Askin, marchand dans la région des Grands Lacs pour la plus grande partie de sa vie, comprenne l'importance d'avoir appris à lire, à écrire et à compter. En effet, le bon déroulement de son commerce de marchandises sur les voies maritimes de la région dépend à la fois de sa correspondance écrite avec ses partenaires en affaires, ses clients, ses employés et ses débiteurs ainsi que de sa capacité à bien tenir ses livres de compte. Peu importe qu'il soit l'auteur immédiat de toutes les lettres d'affaires qui portent sa signature ou qu'un de ses nombreux engagés exerce le rôle de secrétaire à sa place, il reste que la correspondance lui est d'une importance capitale. À preuve : il écrit parfois deux ou trois lettres par jour au même destinataire pour tenir ce dernier au courant du déplacement des vaisseaux Askin et de la progression de leurs commandes de marchandises.

Sa fille Thérèse McKee, installée à Amherstburg, lui fait le compliment suivant dans une lettre du 28 décembre 1812 : « *Doctor Simms was quite pleased when Capⁿ*

²⁸ Robert Vézina, *loc. cit.*, p. 147. Désormais, les références à cet article seront indiquées par le sigle RV, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

McKee told him last ev^g, that you [John Askin l'aîné] was a famous hand at Algebra » (MMQ, vol. 2, p. 743). Il est probable que John Askin, qui comprend l'importance de pouvoir lire et écrire, veut sûrement que ses enfants acquièrent ces compétences à leur tour. Nous verrons plus loin qu'il dépense de grandes sommes d'argent pour l'éducation de ses enfants, de ses petits-enfants et même de ses esclaves, sans compter qu'il œuvre à la création d'écoles privées à Détroit qu'il finance lui-même – notamment avec son beau-frère, le Commodore Grant – avant les premières lois scolaires de 1807 et de 1816. Il n'est toutefois pas possible de connaître la ou les langues d'enseignement de ces écoles privées.

John Askin n'est pas le seul à accorder de la valeur à l'éducation parmi les membres de sa famille. Dans une lettre du 24 août 1799 que lui envoie William Robertson, le frère d'un de ses beaux-fils, l'auteur commence son message comme suit : *« Dear Sir, The great importance of education & instruction to youth is so generally acknowledged in all civilized nations that it would be superfluous to write upon such a topic. »* (MMQ, vol. 1, p. 243-244) Une lettre d'Archange Meredith à sa mère raconte que sa tante Mercer *« a abandonné l'idée de vous payer une visite cette Année, la raison qu'ils donne est que leurs enfans n'ont pas encore finie leurs education »* (MMQ, vol. 2, P. 53), ce qui montre que l'instruction des enfants était assez importante pour influencer les activités des parents. Comme nous le verrons plus loin, d'autres membres de la famille, notamment les enfants de John et Marie-Archange Askin, révéleront à travers leurs lettres combien l'éducation de leurs enfants leur tient à cœur.

S'il existe peu d'information concernant l'éducation de John Askin l'aîné, il en existe encore moins pour celle de ses deux épouses. De l'éducation de la mère des trois aînés métis, on ne connaît rien. Il est possible qu'Askin se soit préoccupé de faire éduquer Manette, son esclave affranchie, puisque selon ses livres de compte, celui-ci aurait payé une éducation à ses esclaves (SMR, p. 349). Pour investir jusque dans l'instruction de ces derniers, Askin devait soit valoriser l'éducation et croire qu'elle pouvait améliorer la qualité de vie de tous les gens, peu importe leur condition sociale, soit simplement suivre une tendance commune à son époque. Toutefois, Marcel Trudel ne mentionne pas l'accès à l'éducation parmi les privilèges accordés aux esclaves (tels l'accès au nom de famille, à l'hôpital, à l'inhumation ou encore à l'affranchissement)²⁹. Quoi qu'il en soit, l'idée de faire éduquer des esclaves contraste avec celles de certains philosophes des Lumières, en France. Voltaire, par exemple, ne considérerait pas utile d'éclairer le peuple et encore moins les esclaves : « *On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes* », et « *Le peuple sera toujours sot et barbare. Ce sont des bœufs auxquels il faut un aiguillon et du foin.* » (Voltaire cité par AG, p. 101)

Peu de choses sont connues de l'éducation de Marie-Archange Askin, née Barthe, la deuxième épouse de John Askin. Il est impossible de confirmer si oui ou non elle est capable de lire et d'écrire. Nous savons qu'elle est issue d'une grande famille de Détroit et que son père, l'armurier Charles-André Barthe, est l'auteur d'un *Journaille commencé le 29 octobre 1765 pour le voyage que je fis au Mis a Mis*³⁰. Son père était donc capable d'écrire, tout comme l'étaient fort probablement ses frères Jean-Baptiste et Louis Barthe

²⁹ Marcel Trudel, *L'esclavage au Canada français*, Montréal, Les éditions de l'horizon, 1960, p. 101-3.

³⁰ Peter Halford, « En route vers les Illinois et le Pays d'en Haut : quelques aspects du vocabulaire du Détroit », Raymond Mougion et Édouard Béniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989, p. 99. Voir aussi Marcel Bénéteau et France Martineau, « Le 'Journaille' de Barthe : incursion dans le français du Détroit sous le régime anglais », *loc. cit.*

avec qui John Askin l'aîné correspond pour son commerce. Lorsque Catherine Hamilton, l'aînée de John Askin, écrit à son père le 25 février 1795, elle mentionne qu'elle lui fait le récit du voyage de ses garçons qui partent pour l'Europe afin que ce dernier le montre à « Maman » (c'est ainsi qu'elle désigne Marie-Archange Barthe, la deuxième épouse de son père) parce que ça les intéressera tous deux (MMQ, vol. 1, p. 539).

Quant à l'écriture de Marie-Archange, les *John Askin Papers* ne contiennent aucune lettre signée par elle, et ses enfants – bien qu'ils lui adressent leurs lettres – ne mentionnent jamais de réponse écrite de sa main. Sa fille Archange Meredith lui écrit le 2 septembre 1794 : « *Ma tres chere Mere : Je ne puis commencer un sujet qui me fait plus de plaisir que de vous informer que j'ai recue deux lettres le deux de ce Mois datté du seize d'Avril, une de mon cher Pere et l'autre de ma Sœur Therese [...].* » (MMQ, vol. 1, p. 510) Il est curieux de noter qu'Archange ne reçoit rien de sa « très chère Mère ». De plus, dans une lettre datée du 1^{er} février 1797, Archange clôt sa lettre comme suit : « *est je finis ma chere maman en vous priant, de me faire ecrire par la bonne Therese les differentes ages de mes cheres freres est soeurs comme je ne m'en remet pas.* » (MMQ, vol. 2, p. 86) Pourquoi Archange ne demande-t-elle pas à sa mère de lui écrire directement plutôt que par l'entremise de Thérèse? Rien, dans les *John Askin Papers*, ne nous permet d'affirmer que Marie-Archange Barthe sache écrire ou non.

À plusieurs reprises, John Askin l'aîné déplace sa famille, ce qui modifie le genre d'éducation auquel ses enfants ont accès à chaque déménagement. La vie conjugale de John Askin l'aîné et de sa première femme Manette se déroule à Mackinac de 1758 jusqu'à la mort de cette dernière à une date inconnue. Il n'existe que très peu de lettres

de cette période, et aucune d'elles ne révèle de détails quant à l'éducation de la famille. En 1772, lorsque John Askin épouse Marie-Archange Barthe, le nouveau couple s'établit lui aussi à Mackinac jusqu'en 1780, date à laquelle les Askin quittent ce lieu pour le Détroit. John et Marie-Archange Askin déménagent une dernière fois pour s'installer à Sandwich, du côté canadien du Détroit, en 1802. Ce n'est qu'à partir des lettres du 17 avril 1778 que l'on trouve des indices de l'éducation des enfants Askin.

Il semble donc clair, d'après les lettres des *John Askin Papers* que John Askin attache de l'importance à l'éducation ; ses épouses ont sans doute reçu une éducation de base, la première parce que John Askin a fait instruire ses esclaves, la seconde, parce qu'elle était de bonne famille. Cela ne signifie pas qu'elles aient pu savoir lire ou écrire. Rien ne permet de savoir si cette éducation, si elle a eu lieu, s'est faite en français mais il est certain qu'à l'époque, le français était la langue d'usage au Détroit. Dans ce contexte où l'éducation est importante, où le père est bilingue et dominant anglais, et les épouses, bilingues mais dominantes francophones, quels seront les choix pour la seconde génération, les enfants Askins nés en pleine réorganisation de régime politique?

B) La deuxième génération Askin

Existait-il des écoles au fort de Michilimackinac? Si oui, elles n'ont pas été documentées. D'après Arthur Godbout, les forts militaires et les postes de traite étaient très peu propices à l'établissement d'écoles. « Seuls les parents eussent pu y donner à leurs enfants les rudiments de la lecture et de l'écriture, à condition, bien entendu, qu'ils en eussent éprouvé le désir et qu'ils eussent possédé ce qu'il fallait : les connaissances et les livres. » (AG, p. 49) Les Askin auraient peut-être pu employer des instituteurs

itinérants (ils en avaient les moyens compte tenu qu'ils étaient assez riches pour posséder plusieurs esclaves³¹), mais la qualité de leur enseignement était souvent très médiocre et ils étaient « ordinairement plus intéressés à se trouver gîte et pension » qu'à enseigner (AG, p. 49).

Durant cette période de leur vie, les Askin ont choisi d'envoyer leurs trois aînés (John fils, Catherine et Madeleine) étudier dans les grandes villes de Montréal ou de Détroit plutôt qu'à Michilimackinac, une décision commune à l'époque pour les gens qui en avaient les moyens. Arthur Godbout remarque que les centres plus peuplés « se sont toujours montrés plus exigeants envers les maîtres qu'ils engageaient » puisque les habitants de ces centres étaient plus sensibles aux bienfaits de l'éducation et qu'ils pouvaient plus aisément se passer de l'aide des enfants à la maison dans les travaux manuels (AG, p. 69). Sœur Mary Rosalita explique aussi qu'entre 1775 et 1830, dans la région du Détroit, les parents nantis qui souhaitaient faire éduquer leurs enfants les envoyaient souvent étudier plus à l'est : « *French children, most of whom were Catholics, were sent to Montreal and Quebec where the Jesuits and Ursulines had established schools of higher learning. The English settlers chose the schools of the New England States.* » (SMR, p. 25)

Le 27 avril 1778, John Askin écrit à un certain John Hay au Détroit qu'il a une fille qui vient tout juste de revenir du couvent à Montréal où elle a étudié – probablement en français avec les Ursulines – depuis plusieurs années. Il s'agit de Catherine, alors âgée de quinze ans, qui venait d'épouser le capitaine Robertson à sa sortie du couvent (MMQ, vol. 1, p. 68). Andrée Dufour et Micheline Dumont décrivent ainsi les cours qui sont dispensés chez les Ursulines de Québec et de Trois Rivières :

³¹ Voir Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 73. Trudel écrit qu'à l'époque, « [l']esclave est une bête de luxe ».

Au milieu du XVIII^e siècle, l'enseignement donné dans ces deux pensionnats s'est étoffé : on enseigne la calligraphie, la grammaire, la géographie, la musique (viole, violon, flûte, guitare), la dorure, la broderie, ce qui laisse penser que chaque congrégation a réussi à se doter d'un personnel aux compétences [...] variées. [...] Après 1760, on établit des cours d'anglais, on ajoute l'histoire et l'arithmétique.³²

On peut croire que les matières enseignées au couvent à Montréal où Catherine est pensionnaire sont semblables. Les lettres de Catherine contenues dans les *John Askin Papers* sont toutes deux en français.

Pour ce qui est de son deuxième enfant, le 28 avril 1778 (MMQ, vol. 1, p. 68-9), John Askin l'aîné écrit à Thomas McMurry (à Montréal) pour le remercier de bien vouloir prendre soin de son fils, John Askin le jeune. Au moment où la lettre est rédigée, celui-ci fréquente une école à Détroit, mais il est envoyé à Montréal par la suite pour continuer ses études (*Ibid.*). À Détroit, John fils a peut-être connu le père Simple Bocquet, Jean-Baptiste Rocout (ou Rocoux), un maître du nom de Drouin ou encore John Peck, tous des instituteurs l'année où est rédigée la lettre de John Askin père (SMR, p. 20-6). En 1778, John Askin le jeune a environ 16 ans, ce qui signifie qu'il est resté aux études bien plus longtemps que sa sœur Catherine, déjà mariée et responsable d'une famille à quinze ans. John Askin le jeune, lui, ne se marie qu'à l'âge de 29 ans, ce qui lui permet de fréquenter l'école très tard avant d'avoir à s'occuper d'une famille. Michel Verrette affirme qu'avant 1850, il y a dix fois plus de garçons à l'école à l'âge de seize ans que de filles (MV, 115).

La dernière des enfants métis est peut-être éduquée à Montréal elle aussi puisque le 12 avril 1786, James McGill, homme éminent dans le commerce des fourrures, écrit de Montréal à John Askin : « *Your daughter Madeleine is in perfect health [...] I am pretty*

³² A. Dufour et M. Dumont, *Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*, Montréal, Boréal, 2004, p. 30-31.

certain you will find her bien entendue dans le menage *insomuch that I fancy you will not keep her many years* Mademoiselle. » (MMQ, vol. 1, p. 236-237) Il n'est pas dit clairement que Madeleine se fait instruire à Montréal (en français?), mais elle semble au moins y connaître une éducation qui a trait au savoir-vivre, d'après le commentaire de McGill. Selon Michel Verrette, l'instruction des filles vise surtout à leur montrer comment « tenir maison » sans toutefois empêcher l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, mais ces matières sont très secondaires et parfois même considérées comme des savoirs « impropre[s] à la femme » (MV, p. 113). (Nous verrons un peu plus loin que les petits-enfants Askin-Meredith sont également éduqués différemment selon qu'ils sont garçon ou fille.) Quoiqu'il en soit, Madeleine a probablement appris l'écriture dans son enfance puisqu'elle adresse quelques lettres, en français, à son père dans les *John Askin Papers*. L'âge de Madeleine lors de son mariage au docteur Richardson en 1793 ne nous est pas connu, mais il semble plus tardif que celui de Catherine, ce qui lui a peut-être permis de connaître une instruction plus longue que celle de sa sœur aînée.

Les trois premiers enfants Askin ont donc été envoyés à Détroit ou à Montréal pour leur éducation et ce, pendant au moins quelques années. Qu'en est-il du lieu d'éducation des enfants suivants?

Les deux filles aînées de Marie-Archange Askin semblent si à l'aise avec l'instruction qu'elles ont reçue qu'elles se font un devoir d'enseigner l'alphabet et la lecture à leurs enfants. Archange, par exemple, raconte à sa mère, en 1797, combien elle

se divertit en enseignant à ses petits : « *Mes cheres enfans m'amuse beaucoup, je commenc a instruire Anne a ecrire, et a coudre, elle lit tres bien. David lit aussi un peu [...]* » (MMQ, vol. 2, p. 94).

Thérèse et Archange Askin avaient six ans et cinq ans respectivement lors du déménagement de la famille à Détroit. Ont-elles été des huit premières pensionnaires de l'école de la paroisse l'Assomption – la première école en territoire ontarien – qui ouvrit ses portes en 1786 et qui dispensait un enseignement en français? Cette école était le lieu d'enseignement des demoiselles Adhémard (dont parle Archange dans sa lettre du 27 mars 1797 (MMQ, vol. 1, p. 494-495) et Papineau, toutes deux venues de Québec à la demande de l'abbé François-Xavier Dufaux, qui avait alors la cure de la paroisse de l'Assomption de la Pointe-de-Montréal (Sandwich) (AG, p. 50). Il se pourrait que Thérèse et Archange aient étudié auprès de Mary Crofton (en anglais?), qui enseignait à Détroit de 1789 à 1790 et dont le nom apparaît dans les livres de compte Askin (SMR, p. 27). Ou encore auprès de François Houdou, qui enseignait en français en 1794 à plusieurs enfants et esclaves et duquel John Askin avait reçu une facture le 30 septembre 1794 pour ses services (SMR, p. 27). Malheureusement, rien dans les lettres Askin ne permet de préciser ni où, ni par qui, ni pour combien de temps les deux femmes ont été éduquées, mis à part qu'elles ont probablement terminé leurs études avant ou à l'âge de leur mariage. Alors que Thérèse a vingt-trois ans à son mariage avec Thomas McKee, Archange en a probablement moins de dix-huit lorsqu'elle épouse David Meredith l'aîné.

Les cinq autres enfants Askin dont il est question dans les *John Askin Papers* sont nés au Détroit et un peu plus de détails sont donnés au sujet de leur éducation formelle que dans le cas des enfants précédents.

En 1794, Archange Meredith écrit à sa mère combien elle est « *flaté que Mademoiselle Adhemar a pris le soin des enfans, comme sa doit etre beaucoup mieux etant si proche de vous, et n'ayant point de riviere a traverser pour les voir.* » (MMQ, vol. 1, p. 494-5) Cette année-là, Adélaïde a 11 ans; Charles en a neuf; James, huit; Félicité, six et Alexandre, trois. Mademoiselle Adhémar, devenue préceptrice chez les Askin, enseigne probablement en français aux cinq enfants ainsi qu'à Jean-Baptiste Askin, qui a six ans en 1794. Ce dernier, fils de John Askin le jeune et d'une mère inconnue, a surtout été élevé par son grand-père, John Askin l'aîné (MMQ, vol. 1, p. 68), mais il n'est pas possible de savoir en quelle langue cette éducation s'est faite.

Selon la lettre d'Archange Meredith datée du 5 octobre 1795, Adélaïde (ou « Alice ») sait écrire en français et elle « prend plaisir à s'instruire. » (MMQ, vol. 1, p. 553-4) Elle a environ 12 ans à cette date. En 1797, Archange ajoute : « *I make no doubt but she [Adélaïde] improves much at s[c]hool* » (MMQ, vol. 2, p. 87). S'agit-il toujours de l'école L'Assomption, laquelle, en 1793, accueillait douze pensionnaires et six externes? Et après 1797, peut-être étudie-t-elle (en anglais?) avec Madame Donovan, ou encore, après 1789, avec sa compétitrice, Madame Dillon? On peut croire qu'Adélaïde arrête d'étudier avant l'âge de 19 ans, l'âge auquel elle épouse Elijah Brush, un avocat américain renommé.

Viennent ensuite Charles et James Askin, qu'Archange Meredith qualifie de « *such cleaver boys* » dans sa lettre du 18 février 1797 (MMQ, vol. 2, p. 87). On sait, par une facture des *John Askin Papers* (MMQ, vol. 2, p. 155) que l'année suivante, à l'âge de treize ans et douze ans respectivement, Charles et James étudient (en anglais?) avec Matthew Donovan, un latiniste chevronné d'origine irlandaise (MMQ, vol. 2, p. 154-

156), du 1^{er} janvier au 15 novembre 1798. Bien que John Askin père ne soit pas d'accord avec les frais demandés par monsieur Donovan – qui sont plus élevés que ce sur quoi ils s'étaient entendus – il assure le maître, dans une lettre du 26 novembre 1798, qu'il payera la somme de leur entente initiale, et ce même si Charles n'a pas été à l'école la moitié du temps : « *according to our Agreement [...] I will pay you, tho' Charles went only, or not even half the time as the other Children.* » (MMQ, vol. 2, p. 156) Même avec des conditions financières très aisées, certains Askin semblent éprouver de la difficulté à assister à leurs cours de façon assidue!

En 1801, une lettre du 28 novembre du révérend David Bacon – originaire du Massachussetts, en Ohio (MMQ vol. 2, p. 312) – un autre instituteur de Charles et James, avertit John Askin que si ses deux fils ne s'appliquent pas davantage en grammaire anglaise et en géographie, ils perdront ce qu'ils avaient déjà appris. Le révérend mentionne que son assistant, Beamont, serait en mesure d'aider les garçons avec leur grammaire (anglaise) quatre soirs par semaine, à la condition qu'ils apportent avec eux des chandelles et des bûches pour alimenter le foyer de la salle de classe (MMQ, vol. 2, p. 361-2). Une facture du 29 août 1801 mentionne que les garçons étudiaient avec le révérend Bacon au moins depuis le mois d'août de cette même année (MMQ, vol. 2, p. 357).

Les deux garçons étudient également avec Joseph Dillon, employé, entre autres, par John Askin à partir de 1798 pour enseigner la lecture, l'écriture, la grammaire anglaise, l'arithmétique, la géographie, la trigonométrie et la littérature à ses propres enfants ainsi qu'à d'autres – en autant que la taille de la classe se limite à vingt-deux âmes (MMQ, vol. 2, p. 294-5). Charles Askin se marie à l'âge de vingt-sept ans, tandis

que James a environ trente et un ans lorsqu'il se marie, ce qui est beaucoup plus tard que les femmes Askin et qui leur permet peut-être un séjour plus long à l'école.

De la plus jeune fille des Askin (qu'on nomme tantôt Félicité, Phyllis, Ellen ou Elenor), nous savons qu'elle a reçu une instruction formelle en 1795, à l'âge de huit ans, d'une certaine M. Pattinson qui enseignait (en anglais?) à une école de jeunes filles en partie financée par John Askin (SMR, p. 28). À l'âge de treize ans, d'après la facture du révérend Bacon, Félicité Askin apprend à lire, à écrire et à coudre entre le 1^{er} juin et le 25 août 1801 (MMQ, vol. 2, p. 357). Il est probable que ce soit plutôt Madame Bacon, la femme du révérend, qui enseigne à Félicité (en anglais?) puisque cette institutrice avait ouvert une école pour jeunes filles à la mi-juin 1801, quatre semaines après l'ouverture de l'école pour garçons de son mari. Les deux instituteurs Bacon ne restent que peu de temps à Détroit en raison de la discrimination dont ils sont victimes compte tenu de leurs origines *Yankees* (SMR, p. 41-2). Félicité Askin se marie après ses seize ans et il est possible qu'elle ait étudié jusqu'à cet âge, peut-être avec Madame Dillon, Madame Donovan et / ou encore à l'école pour jeunes femmes que fonde le père Gabriel Richard en 1804, où enseignent (en français) les demoiselles Angélique Campau, Monique Labadie, Elizabeth Williams et Elizabeth Lyons (SMR, p. 61). Il est intéressant de noter que le père Richard – instituteur de formation – était d'origine et de formation françaises, ce qui contredit l'affirmation d'Arthur Godbout selon laquelle avant 1838, « les instituteurs compétents, venus de France, n'avaient pas encore fait leur apparition au pays » (AG, p. 124). Félicité meurt en 1813, à l'âge de vingt-cinq ans, en s'enfuyant des États-Unis vers le Canada avec son mari.

Le dernier des enfants Askin, Alexandre David, a étudié à Détroit, même plusieurs années après le déménagement de la famille à Strabane, Sandwich, sur la rive canadienne. D'après les lettres et les factures contenues dans les *John Askin Papers*, Alexandre aurait lui aussi au moins étudié avec Matthiew Donovan (en anglais) en 1798, à l'âge de sept ans, et avec le révérend David Bacon (en anglais) du 1^{er} juin au 25 août 1801, à l'âge de dix ans (MMQ vol. 2, p. 155, 357). Avec David Bacon, Alexandre apprend à écrire et à compter. Puis, du 5 mai 1802 au 5 août 1804, Alexandre étudie à nouveau avec Matthiew Donovan. Ce dernier, dans une lettre du 8 août 1804, demande que John Askin rachète une grammaire à son fils : « *Mas' Alick has a pretty collection of Books, but unhappily lost his Grammar which is the Key & Instrument to all the Authors. Perhaps you could procure him one soon.* » (MMQ, vol. 2, p. 423-424) Donovan, arrivé au Détroit avant 1797, quitte la ville après l'incendie de 1805, et l'on peut supposer que Alexandre Askin poursuit ses études avec un autre instituteur tel John Goff (en anglais), qui enseigne dans sa maison de bois rond, ou encore au séminaire pour jeunes hommes (en français) créé par le père Gabriel Richard en 1804. Milo Quaife rajoute qu'après ses années d'école à Détroit, Alexandre étudie le droit (en anglais?) avec son beau-frère Elijah Brush. Le jeune Askin, que l'on disait très doué mais sous-performant selon Milo M. Quaife (MMQ, vol. 2, p. 423-6), meurt entre vingt et un et vingt-cinq ans (*Ibid.*).

Nous voyons donc que la deuxième génération des Askin (c'est-à-dire les enfants de John Askin l'aîné et de ses deux femmes consécutives) a surtout été éduquée à Montréal ou à Détroit, mais il est impossible de dire s'ils ont surtout été instruits par des

maîtres formés en Europe ou en Amérique du Nord, ni si ces derniers enseignaient surtout en français ou en anglais.

Le fait de ne pas mentionner la langue de l'enseignement dans leur correspondance (mis à part Archange) pourrait être un indice que ce qui importe aux parents Askins est plus l'éducation en soi que le choix de la langue d'enseignement. On voit toutefois que les garçons, éduqués plus longtemps, s'orientent, semble-t-il, vers une éducation en anglais. Aucun de leurs instituteurs connus n'a de nom français, ce qui laisserait croire qu'ils ont peut-être davantage été éduqués en anglais. Au contraire, l'éducation des femmes semble être moins étroitement associée à l'anglais. Le fait de la durée, plus courte chez les femmes, et de la langue d'enseignement, plus associée au français chez les femmes, a-t-il un impact sur la qualité de la langue et sur les choix de langue de correspondance? Après tout, les femmes Askin écrivent surtout en français alors que les garçons semblent plus à l'aise avec l'anglais (il n'y a d'ailleurs aucune lettre d'eux écrite en français dans les *John Askin Papers* de Quaife). C'est ce que nous verrons dans les chapitres 2 et 3. Mais d'abord voyons si l'éducation de cette deuxième génération a un effet sur les choix d'éducation de la troisième génération.

Aucun des enfants de John Askin l'aîné n'a été envoyé en Europe pour ses études, contrairement à la génération suivante, celle des petits-enfants Askin

C) La troisième génération Askin

Les enfants de la troisième génération Askin connaissent toujours un milieu familial bilingue étant donné que les hommes Askin épousent tous des femmes

francophones et que les femmes Askin épousent toutes des anglophones, tel qu'illustré au

Tableau 3 :

Tableau 3 : Les conjoints Askin et leur(s) langue(s) maternelle(s)

Nom (génération des Askin entre parenthèses)	Époux / épouse
(1) John Askin l'aîné	Marie-Archange Barthe – français
(1) Marie-Archange Barthe	John Askin l'aîné – anglais
(2) John Askin le jeune	Marie-Madelaine Peltier – français
(2) Madelaine Peltier Askin	John Askin le jeune – anglais, français (?), langue amérindienne)
(2) Catherine Askin	1. Capt. Samuel Robertson – anglais
	2. Robert Hamilton – anglais
(2) Madeleine Askin	Robert Richardson – anglais
(2) Thérèse Askin	Thomas McKee – anglais
(2) Archange Askin	David Meredith – anglais
(2) Adélaïde Askin	Elijah Brush – anglais
(2) Charles Askin	Monique Jacob – français
(2) James Askin	France Godet dit Marentette – français
(2) Félicité Askin	Richard Pattinson – anglais
(2) Alexandre David Askin	Nil (décédé avant 25 ans)
(3) Jean-Baptiste Askin	Miss Van Allen – anglais (?)
(3) William Richardson	Jane Cameron Grant – anglais (?)
(3) Alexander McKee	Félicité Jacob – français (?)
(3) Edmund Askin Brush	Elizabeth Cass Hunt – anglais (?)
(3) Charles Brush	Nil (mort enfant)
(3) Marie-Archange Askin	Henry Ronalds (d'Angleterre) – anglais

Cependant, le contexte politique est différent de celui de leurs parents et de leurs grands-parents : quelques-uns des enfants de John Askin l'aîné décident d'envoyer leurs enfants étudier en Angleterre, en Écosse ou en Irlande – personne ne les envoie étudier en France révolutionnaire ou napoléonienne – alors que d'autres les gardent près d'eux au Canada et aux États-Unis (Détroit est américaine depuis 1796). Différents facteurs ont pu jouer sur leurs décisions, notamment leur situation financière, l'importance qu'ils accordent à la qualité d'éducation de leurs enfants, l'importance qu'ils accordent à l'éducation en région ou dans la mère patrie ou encore la peur de laisser partir leurs enfants au loin.

Pour ce qui est de la qualité de l'éducation offerte en Amérique du Nord, les opinions semblent varier chez les Askin. Selon William Robertson, le beau-frère de Catherine Askin, l'éducation est de beaucoup inférieure en colonie qu'en Europe : « *It is to be lamented that so many obstacles oppose themselves in countries newly settled to the establishment of proper seminaries & the procuring of proper teachers.* » (MMQ, vol. 2, p. 243-244) Arthur Godbout appuie la vision de Robertson et écrit qu'une « kyrielle de problèmes économiques, religieux et sociaux [...] se posent dans toutes les contrées en voie de colonisation. » (AG, p. 115) D'après lui, à ses débuts, une région colonisée telle la région des Grands Lacs se préoccupe d'abord des besoins de base de ses habitants, une série de besoins qui n'inclut pas immédiatement l'éducation :

Jamais, en aucun coin du globe, l'ère des pionniers ne fut-elle propice à la diffusion de l'instruction : les bras disponibles pour le défrichement et l'exploitation du sol y sont plus en demande que les « têtes bien faites ou bien pleines ». Le pain quotidien y prime toujours les nécessités d'un autre ordre, l'éducation comprise. (AG, p. 113)

De surcroît, aucune instance gouvernementale ne régit l'enseignement avant le début des années 1800 au Détroit et la qualité de celui-ci est très variable. Ce n'est qu'en 1799 que les permis d'enseignement deviennent obligatoires dans cette région (AG, p. 73) et que les instituteurs doivent faire leurs preuves. Avant cette date, seuls les parents fortunés et éduqués eux-mêmes pouvaient s'offrir le luxe d'engager des instituteurs qu'ils jugeaient compétents telles les demoiselles Adhémar et Papineau; le reste de la population devait se contenter du hasard qui plaçait leurs enfants entre les mains de maîtres instruits ou incompetents.

Par le biais de mariages très avantageux financièrement, les enfants Askin ont probablement tous le choix de garder leurs enfants en Amérique du Nord (soit à Détroit, à

Sandwich, à Montréal ou ailleurs au Bas-Canada ou en Nouvelle-Angleterre) ou de les envoyer outre-mer. Les premiers petits-enfants Askin à traverser l'Atlantique pour leur éducation sont John et William Robertson, les enfants de Catherine Askin et de son premier mari, le capitaine Samuel Robertson, qui habitent dans la région des Grands Lacs. Les garçons sont envoyés en Angleterre par le second mari de Catherine, Robert Hamilton, alors que la famille est établie dans la région de ce qui est aujourd'hui Kingston et Toronto. Leur oncle, William Robertson, établi à Londres, écrit à John Askin le 8 août 1792 : « *William is learning very well, he has already got thro' compound multiplication, writes tolerably, & is making good progres in Latin : as for John, I understand he also advances, but the particular stage of his progress I am not informed of.* » (MMQ, vol. 1, p. 424)

Il est évident que Robert et Catherine Hamilton accordent beaucoup plus de valeur à l'éducation européenne qu'à celle qui est offerte au Canada, au point d'envoyer leurs enfants en Europe malgré tous les périls du voyage. Sœur Mary Rosalita raconte que même pour les gens bien nantis, les études en Europe ne sont pas un choix facile à faire pour l'éducation des enfants : « *The primitive modes of travel, the dangers that beset the traveler's path, and the lack of means of communication were great drawbacks even to people who could afford to send their children East for an education.* » (SMR, p. 25)

Les lettres de Catherine Hamilton du 20 mai 1794 et du 25 février 1795 illustrent bien les propos de Sœur Mary Rosalita :

M^r H. parle d'aller en écosse l'hiver qui vient et d'emmené encore trois de mes garçons avec luy pour leur éducation Nouvelles separation pour moy Je desirerai bien que vous vint a les voir devant quille parte pour quilles ai le plaisir de vous Connoitre et recevoir votre benediction. Je suis bien impatiente d'apprendre des nouvelles de William et Johnny [qui sont déjà en Europe]. (MMQ, vol. 1, p. 503)

Le 25 février 1795, Catherine raconte encore à son père combien le voyage de ses fils l'a troublée :

Je vous remercie des consolation et bon Avis que vous m'offré; vous matribué plus de merite que Je ne possede en laissent partire Mon cher epoux et mes chers enfans Je crois que si leur père ne les avoit pas amené je nauroit pas consentie a leur depart, Quoique Je naprouve pas de l'education de ce payi, mais mon cher père que cest de valeur de les envoyé si l'oin et Courire tant de risque. (MMQ, vol. 1, p. 539)

En effet, Catherine devait être très déçue de la qualité de l'éducation qu'on offrait à ses garçons au Canada pour accepter de leur faire vivre un tel périple pour se rendre en Europe.

Après la mort de Catherine en 1796 et de sa femme subséquente, Mary Herkimer Hamilton, Robert Hamilton écrit à John Askin que malgré les souffrances qu'a connues sa famille, il rend grâce à Dieu de lui avoir au moins permis de faire éduquer ses enfants : « *God [...] has kindly enabled me to give them the opportunity of procuring [a] Good Education which I esteem the first Duty of a Parent.* » (MMQ, vol. 2, p. 598-599) L'éducation des enfants Askin-Hamilton est donc primordiale dans l'esprit de leurs parents.

Si Catherine et son mari ont préféré une éducation européenne et en anglais pour leurs enfants, ce n'est pas le cas pour son frère John, qui confie son fils Jean-Baptiste à John Askin l'aîné pour le faire éduquer à Détroit, comme nous l'avons vu plus haut. On ne sait rien de l'éducation des enfants qu'il a eus de Madelaine Peltier Askin.

Des huit enfants de Madeleine (Askin) Richardson, il n'y a qu'une seule référence à l'éducation de l'un d'entre eux. Selon la facture du révérend David Bacon de 1801, l'instituteur a enseigné la lecture (en anglais) à John Richardson du 17 juillet au 25 août (MMQ, vol. 2, p. 357). Ce même John poursuit d'abord une carrière de plusieurs années au sein de l'armée britannique avant de se distinguer en tant qu'auteur et journaliste réputé au Canada anglais. Malheureusement, le marché littéraire canadien de l'époque ne lui permet pas de bien vivre et il meurt dans la pauvreté en 1852 (MMQ, vol. 1, p. 14). Il est concevable que les enfants de Madeleine soient tous restés au Canada pour leur éducation.

De son malheureux mariage avec le capitaine Thomas McKee (dont la carrière militaire fut ruinée par son alcoolisme), Thérèse n'a qu'un seul fils naturel, Alexandre McKee, mais elle a également la charge des trois enfants McKee précédents, Catherine, James et Marie Anne (parfois nommée Nancy). Quelques jours après son mariage au capitaine en avril 1797, Thérèse écrit à ses parents pour qu'ils lui envoient « *un des Livres d'Epelante* » qu'ils gardent chez eux afin qu'elle puisse faire lire le petit James (en français?) qui l'« *ennuie beaucoup* » (MMQ, vol. 2, p. 110-1). Quant à son « Alick » à elle, qui étudie avec un dénommé *Doctor Simms* (en anglais?), Thérèse en vante les réussites scolaires à son père, John Askin l'aîné, dans une lettre du 28 décembre 1812 : « *It will afford you the great[e]st pleasure I am sure to hear that your Grandson takes the greatest delight in the Instructions that are given him.* » (MMQ, vol. 2, p. 743) Thérèse poursuit sa lettre en demandant à son père de bien vouloir lui envoyer un ensemble d'instruments de mathématiques, un globe terrestre ainsi que des livres pour aider

Alexandre dans ses études. De ces requêtes, on apprend que John Askin est assez bien nanti pour posséder divers instruments de mathématique ou de géographie ainsi qu'une bibliothèque qui comprend entre autres des livres d'orthographe.

Archange Meredith, qu'Arthur Godbout qualifie avec un peu d'exagération d'« autre Mme de Sévigné », suit son mari en Angleterre et se préoccupe beaucoup de l'instruction en français de ses enfants. Comme sa sœur aînée, Thérèse, Archange s'occupe d'enseigner à ses enfants avant qu'ils entrent à l'école, un rôle qu'elle attribue aux mères qui se veulent dignes de ce nom dans sa lettre du 1^{er} février 1797 à John Askin l'aîné : « [...] *my time will be well employed during his absence* [de David Meredith], *in giving them* [les enfants] *that instruction, which it is the duty of every good mother to perform, and to an affectionate one cannot fail of affording vast pleasure.* » (MMQ, vol. 2, p. 83-84) Archange fait d'autres commentaires par rapport à son devoir, en tant que mère, d'éduquer ses jeunes enfants : « *Woolwich etant une endroit tres saufe, et en etant tranquille, je peut faire mon devoir envers nos enfans, en leur instruisant tout en mon pouvoir.* » (MMQ, vol. 2, p. 94) Dans une situation où l'offre d'éducation formelle est instable ou insuffisante, il incombe souvent aux femmes d'assurer un minimum d'instruction à leurs enfants. R. Magnuson explique que les femmes « de bonnes familles » qui « sont convaicu[e]s des bénéfices sociaux et économiques » de l'alphabétisation prennent davantage l'initiative de transmettre les connaissances de base et les habiletés de lecture et d'écriture à leurs enfants que leur mari puisqu'elles restent à la maison (R. Magnuson, cité par MV, p. 97).

Archange fait également allusion aux enseignements de sa mère dans ses lettres, quoique cet enseignement ait davantage trait aux travaux ménagers qu'à un apprentissage

intellectuel. Le 2 septembre 1794, par exemple, elle demande à Marie-Archange de lui faire parvenir sa recette de gelée de pomme : « *je vous prie donc ma chere mere de m'instruire de ce secret par le premier occasion* » (MMQ, vol. 1, p. 510). En 1797, elle écrit à sa mère : « *je n'est pas oubliez ce que vous m'avez appris, car au lieu de depenser l'argent en faisant faire mon ouvrage, je fait tout ma couture moi meme, et je taille passablement bien.* » (MMQ, vol. 1, p. 494-495)

Néanmoins, Archange nous dit que son mari s'implique lui aussi dans l'éducation de ses enfants et que, comme elle, il a plusieurs attentes par rapport à celle-ci. Par contraste avec le rôle de la mère, sœur Mary Rosalita explique que le rôle du père était de choisir à quelle école iraient les enfants et pour combien de temps ils y resteraient (SMR, p. 8). C'est également au père que revenait la tâche de payer les instituteurs et les institutrices.

Chez les Meredith, les deux parents s'enorgueillissent des accomplissements de leurs enfants Anne, David et Élizabeth. Selon Archange, elle et son mari (il faut en déduire que David Meredith parle français) s'évertuent à enseigner le français à Anne en ne lui parlant que cette langue : « *elle commence de prononcer quellques mots francois, comme nous souhaitons quelle le parle bien, et pendant la jeunesse, et le miellure tems de instruire de cette langue* » (MMQ, vol. 1, p. 494-5) et « *ell commence a parler Francois, car cest le seulle language q'uon lui adresse, presentment [...] David attrappe aussi quellques mots entendant parler Sa Soeur.* » (MMQ, vol. 2, p. 84-6)

Tandis qu'Archange montre à sa fille comment lire, son mari – comme elle l'explique à John Askin dans une lettre du 1^{er} novembre 1796 – lui, s'amuse à enseigner

l'écriture à la petite Anne (est-ce en français, puisque c'est la seule langue que lui et sa femme utilisent pour communiquer avec leur fille?) (MMQ, vol. 2, p. 72).

Les attentes des Meredith semblent très élevées, comme l'indique le passage suivant : « *My Children are of an age to require vast attention, both in learning and manner, and our pride is that they should not be surpassed by any child* » (MMQ, vol. 2, p 83-84) Même en Angleterre, Archange ne trouve pas d'école à son goût où envoyer sa fille : « *Ann has lost the advantage of a School as I cannot meet with such a good one here as I could wish to send her to [...]* » (MMQ, vol. 2, p. 72) Archange n'a-t-elle pas pu trouver, en Grande-Bretagne, une institutrice du calibre de mademoiselle Adhémar, qui enseignait à ses frères et sœurs à Détroit?

À part dire son alphabet, épeler, lire et écrire, Anne sait aussi se comporter en « *petite demoiselle* », coudre et dire ses prières (MMQ vol. 1, p. 553). David, pour sa part, commence à lire et sera envoyé à l'école dès qu'il aura quatre ans (MMQ vol. 2, p. 53). On apprend plus tard dans une lettre de David Meredith père que celui-ci souhaite voir son fils entrer à la *Royal Military Academy* avant que la famille ne déménage à Halifax en 1807 (MMQ, vol. 2, p. 540). Quant à Elizabeth, il n'y a qu'un seul passage dans les *John Askin Papers* qui en parle, indiquait qu'Archange lui enseigne à lire (en français?) et à coudre en 1805 (MMQ, vol. 2, p. 491). De ces extraits, il est possible de voir que certains enseignements sont réservés aux filles (la couture, faire la demoiselle, dire les prières), alors que d'autres (les connaissances militaires, par exemple) sont destinés aux garçons, une distinction à laquelle nous reviendrons dans le chapitre sur l'identité.

Même après la mort précoce de David Meredith père, décédé de complications liées à son diabète, l'éducation des petits-enfants Askin-Meredith était encore très importante pour la famille étendue. Le 5 juillet 1809, John Askin père écrit à son fils John : « *Colonel Merediths Death is a Misfortune, but we must resolutely put up and reasonably expect such things at our time of Life. If the education of Archanges children does not oblige her to go elsewhere, I expect here.* » (MMQ, vol. 2, p. 626-627)

L'éducation des enfants influence les activités ou les déplacements des parents. Archange était alors à Halifax, mais après cette lettre, les *John Askin Papers* ne révèlent rien de plus quant à l'éducation des enfants, et on ne sait pas si les enfants Meredith reçoivent une éducation en français au-delà de ce que leur mère leur a enseigné à la maison.

Des enfants d'Adélaïde et Elijah Brush, rien n'est dit au sujet de la langue dans laquelle ils étudient. Nous savons que l'aîné, Edmund Askin Brush, est éduqué au collège de Hamilton avant d'étudier le droit selon l'exemple de son père. Edmund, par sa formation en droit et la gestion stratégique des terres qui lui sont léguées par son père, accumulera des millions et accédera à de nombreux postes publics importants de la ville de Détroit (MMQ, vol. 2, p. 385). Le second fils d'Adélaïde, Charles, meurt à l'âge de trois ans et n'a évidemment pas connu d'éducation formelle. Enfin, du troisième fils Askin-Brush, nous savons seulement qu'il a été une personne d'importance à Détroit et rien n'est dit de son éducation (MMQ, vol. 2, p. 539).

Charles Askin aurait eu au moins deux enfants, Marie-Archange et Élizabeth Askin, alors que son frère James en a eu onze, dont au moins cinq sont nés et morts au Détroit. Alors que les *John Askin Papers* ne mentionnent rien de leur éducation, Arthur Godbout a reproduit une « Liste d'élèves de l'école secondaire du district ouest » de 1828 des Archives nationales du Canada (« Planche 7 », AG, p. 80) dans laquelle figurent les noms de quatre petits-enfants Askin : J. A. Askin, C. D. Askin, Mary Askin et Archangel Askin (AG, p. 80). D'après cette liste, il semblerait que l'école secondaire de Sandwich aurait peut-être été mixte, ce qui contrasterait avec l'éducation des générations Askin précédentes. Les trois premiers Askin de la liste, qui, du 14 janvier au mois d'août, ont étudié respectivement la grammaire anglaise, l'orthographe et l'alphabet sont sûrement John Alexander, Charles David et Marie-Archange Askin, les trois aînés de James Askin, tandis que la dernière, Mary, qui a étudié la lecture pendant la même période, est sûrement l'aînée de Charles Askin. Cette année-là, Godbout nous dit qu'un révérend W. Johnson enseignait à l'école secondaire de Sandwich (AG, p. 82).

En somme, bien que notre connaissance de l'éducation des membres de la famille Askin demeure fragmentée, on peut tirer des conclusions à la fois sur le contexte de l'éducation au Détroit et, indirectement, sur la langue de l'enseignement. Le **Tableau 4** offre une vue d'ensemble des informations du chapitre 1 :

Tableau 4 : Tableau récapitulatif de l'éducation des Askin

Nom	Date et (lieu) de naissance, [âge au mariage]	Parents	Langue(s) d'enseignement possible(s)	Lieu et / ou institution d'enseignement, (noms d'instituteurs ou d'institutrices)
Première génération				
John Askin	Vers 1739 (Irlande) [33 ans]	James Askin, Alice Rae	anglais (et français de base?)	Irlande (John Rea)
Esclave Manette	?	?	?	?
Marie-Archange Askin (née Barthe)	13 mars 1749 (Détroit) [23 ans]	Charles-André Barthe, Marie-Thérèse Campau	français	?
Deuxième génération				
John Askin Jr.	Vers 1762 (L'Arbre Croche) [29 ans]	John Askin et esclave Manette	français et anglais	Détroit canadien, Montréal (père Simple Boquet, Jean-Baptiste Rocoux, maître Drouin, John Peck et / ou jésuites?)
Madelaine Peltier Askin	?	Jacques Peltier et ?	français	?
Catherine Robertson-Hamilton (née Askin)	1763 [15 ans]	John Askin et esclave Manette	français	Montréal
Madeleine Richardson (née Askin)	entre 1764 et 1772 [entre 22 et 29 ans]	John Askin et esclave Manette	français	Montréal
Thérèse McKee (née Askin)	1774 (Michilimackinac) [23 ans]	John Askin et Marie-Archange Barthe	français et anglais	L'Assomption de Sandwich (Mlle Adhémar, Mlle Papineau, Mary Crofton et / ou François Houdou)
Archange Meredith (née Askin)	1775 (Michilimackinac) [moins de 18 ans]	John Askin et Marie-Archange Barthe	français et anglais	L'Assomption de Sandwich (Mlle Adhémar, Mlle Papineau, Mary Crofton et / ou François Houdou)
Adélaïde Brush (née Askin)	29 mai 1783 (Détroit)	John Askin et Marie-Archange Barthe	français et anglais	L'Assomption de Sandwich, Détroit canadien et américain (Mlle Adhémar, Mlle

				Papineau, Mary Crofton et / ou François Houdou ; Mme Donovan ou Mme Dillon)
Charles Askin	18 janv. 1785 (Détroit) [27 ans]	John Askin et Marie-Archange Barthe	(français) anglais	Détroit canadien et américain (Matthew Donovan, David Bacon, M. Beamont et Joseph Dillon)
James Askin	nov. 1786 (Détroit) [env. 30 ans]	John Askin et Marie-Archange Barthe	(français) anglais	Détroit canadien et américain (Matthew Donovan, David Bacon, M. Beamont et Joseph Dillon)
Félicité (Ellen Phyllis) Pattinson (née Askin)	17 avril 1788 (Détroit) [entre 16 et 24 ans]	John Askin et Marie-Archange Barthe	(français) anglais	Détroit canadien et américain (Mme Pattinson et Mme Bacon ; Mme Dillon et / ou Mme Donovan)
Alexandre David Askin	27 fév. 1791 (Détroit)	John Askin et Marie-Archange Barthe	(français) anglais	Détroit canadien et américain (Matthew Donovan et Elijah Brush ; John Goff et / ou père Gabriel Richard)
Troisième génération				
Jean-Baptiste Askin, "Johnny"	1788 [au moins 24 ans]	John Askin Jr et femme inconnue	français et anglais	Détroit canadien (John Askin l'aîné)
William Robertson	?	Catherine Askin et Samuel Robertson	anglais	Royaume-Uni
John Robertson	?	Catherine Askin et Samuel Robertson	anglais	Royaume-Uni
John Richardson	1796	Madelaine Askin et John Richardson	anglais	Détroit (David Bacon)
Robert Richardson	10 sept. 1798 (Queenston)	Madelaine Askin et John Richardson	anglais?	Canada?
William Richardson	?	Madelaine Askin et John Richardson	anglais?	Canada?
James Richardson	?	Madelaine Askin et John Richardson	anglais?	Canada?
Alexander Richardson	?	Madelaine Askin et John Richardson	anglais?	Canada?

Jane Richardson (?)	?	Madelaine Askin et John Richardson (?)	anglais?	Canada?
James McKee	?	Thomas McKee et 1 ^{re} femme	français et anglais	Petite Côte, Montréal (Thérèse McKee)
Alexander McKee	?	Thérèse Askin et Thomas McKee	français et anglais	?
Anne Meredith	?	Archange Askin et David Meredith	français (et anglais?)	Angleterre
David Meredith Jr	?	Archange Askin et David Meredith	français et anglais	Angleterre
Elizabeth Meredith	?	Archange Askin et David Meredith	français?	Angleterre
Edmund Askin Brush	21 nov. 1802	Adélaïde Askin, Elijah Brush	anglais	Détroit américain
Charles Brush	6 déc. 1804	Adélaïde Askin, Elijah Brush	N / A (décédé à trois ans)	N / A
Charles Reuben Brush	25 avril 1807 (Détroit)	Adélaïde Askin, Elijah Brush	anglais?	Détroit américain
Marie-Archange Askin	25 fév. 1823 (Assomption de Sandwich)	Charles Askin et Monique Jacob	anglais?	École secondaire de Sandwich
Elizabeth Askin	1 août 1833 (Assomption de Sandwich)	Charles Askin et Monique Jacob	anglais?	Canada?
John Alexander Askin	7 mars 1817 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	École secondaire de Sandwich
Marie-Archange Askin	24 nov. 1818 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	École secondaire de Sandwich
Charles David Askin	3 juillet 1820 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	École secondaire de Sandwich
James Askin	24 sept. 1821 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	Détroit américain?
Thérèse Askin	6 juillet 1823 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	Détroit américain?
Alexandre Askin	19 déc. 1824 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	Détroit américain?
Thomas Barthe Askin	31 déc. 1826 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	Détroit américain?
Alice Rose Askin	28 août 1828 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	Détroit américain?

Helena Eleonora Askin	30 sept. 1830 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	Détroit américain?
France Anne Askin	7 mars 1837 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	Détroit américain?
Margaret Jane Askin	Oct. 1838 (Assomption de Sandwich)	James Askin et France Godet dit Marentette	anglais?	Détroit américain?
une fille Pattinson	1811	Félicité Askin et Richard Pattinson	?	Canada?

On constate que les deux premières générations accordent beaucoup de valeur à l'éducation formelle qu'elles se sont assurées d'offrir à leurs enfants. Étant donné le coût élevé de la vie et de l'éducation à cette époque, l'instruction qu'ont reçue les descendants Askin est un signe que la famille est demeurée prospère. De plus, leur bilinguisme et leur rapport plutôt flexible avec les religions catholiques et protestantes les ont sûrement avantagés, ne serait-ce que par la plus grande variété de choix d'instituteurs et d'écoles qu'ils leur permettaient.

Pour ce qui est du lieu d'études, on remarque, d'après les indices fragmentaires contenus dans les *John Askin Papers*, ainsi que les ouvrages de Sœur Mary Rosalita et d'Arthur Godbout, que les Askin ont probablement tous été éduqués en ville plutôt qu'en régions à population faible. Autre point de comparaison : John Askin l'aîné et plusieurs de ses petits-enfants ont connu une éducation en partie européenne.

Les données relevées dans les *John Askin Papers* ne permettent malheureusement pas de comparer ni l'origine, ni le lieu de formation (coloniale ou européenne), ni les attaches religieuses de tous les instituteurs des Askin, mais l'on voit qu'au sein d'une même famille, les enfants ont connu des maîtres variés. Étant donné le peu de commentaires sur la religion des enseignants ou sur leur langue, il semble que le principal

critère ait été l'accès à une éducation, d'abord localement, à Montréal, puis plus tard, à mesure que la famille devient aisée, en Europe. L'éducation en Europe est anglaise, pour des raisons politiques qui s'imposent, la France étant révolutionnaire. Sans ce contexte particulier de la France, les enfants de la troisième génération – les garçons – auraient-ils été envoyés en France plutôt qu'en Angleterre? On en doute étant donné que localement, le choix de l'anglais semble être plus orienté pour la troisième génération.

Il semblerait, surtout dans le cas des deux premières générations, que les femmes Askin ont été éduquées par des institutrices, alors que les hommes Askin l'ont été par des instituteurs. Cette différence qu'entraîne le sexe des Askin se ressent également dans les matières que ceux-ci étudiaient (axées sur la maison, la religion et la famille pour les femmes, sur les disciplines intellectuelles pour les hommes) ainsi que la durée du séjour, qui était plus longue pour les hommes. Cette durée plus longue de l'éducation pour les hommes doit-elle être associée au choix de l'anglais qui est privilégié? En d'autres mots, pour des études à long terme qui doivent mener au monde du travail, a-t-on voulu privilégier l'anglais?

Cette orientation plus grande vers l'anglais qui pourrait s'être manifestée sur une période de trois générations a-t-elle eu un impact sur la qualité du français des scripteurs et sur le choix de la langue de correspondance? Ainsi, il se pourrait, d'après le nom des instituteurs et des institutrices, que les femmes Askin de la deuxième génération aient davantage été éduquées en français que ne l'ont été leurs frères, une hypothèse qui expliquerait en partie la langue que choisissent les scripteurs pour rédiger leurs lettres dans les *John Askin Papers*, mais il est impossible de connaître la langue d'enseignement

qu'ont connue les petits-enfants Askin de la troisième génération. C'est ce que nous verrons dans les deux chapitres qui suivent.

Chapitre 2 : La langue des Askin

Le nombre d'années d'études des Askin, les matières qui leur ont été enseignées, et par qui celles-ci leurs ont été présentées, permettent de mesurer en partie l'assimilation graduelle d'une génération à l'autre et à dominance d'une langue sur l'autre dans un contexte de bilinguisme. Toutefois, pour se représenter l'usage linguistique des Askin, il faut analyser minutieusement leur usage de la langue dans la rédaction de leurs lettres.

Après un survol de l'évolution du statut de la langue française dans la région du Détroit entre 1778 – la date des premiers échantillons d'écriture de John Askin en français contenus dans les *John Askin Papers* – et 1815 – la date de la dernière lettre en français du recueil de Quaife, qui est rédigée par Madelaine Peltier Askin –, nous examinerons les particularités du bilinguisme de certains membres de la famille Askin³³ compte tenu que ces scripteurs sont issus pour la plupart de la région du Détroit et que le français de cette région a été marqué par son contact croissant avec la langue anglaise ainsi que par son isolement géographique du Bas-Canada et de la France. Le français des Askin est-il teinté d'anglais? Et inversement, l'anglais des Askin est-il teinté de français? Dans quelles circonstances les Askin alternent-ils de langue au sein d'une même lettre, d'un même paragraphe ou d'une même phrase?

Comme nous examinerons la langue, il est important de préciser que dans l'édition de Quaife, certains indices contenus dans les lettres des correspondants Askin révèlent que John Askin l'aîné emploie parfois des commis pour écrire certaines de ses lettres, tout au moins ses lettres commerciales. Ainsi, en 1798, John Askin fils écrit à son

³³ Voir l'arbre généalogique de la famille Askin (Tableau 1) de l'introduction ainsi que le schéma (Tableau 2) des trois générations Askin.

père et lui dit qu'il a reçu une lettre rédigée par M. Maisonville en son nom (MMQ, vol. 1, p. 140). De plus, quelques extraits de lettres révèlent que dans son vieil âge, alors qu'il souffre de problèmes oculaires, John Askin l'aîné reçoit l'aide de son fils Charles pour rédiger ses lettres. Hugh Heward écrit à John Askin, le 11 avril 1801, qu'il a reçu une lettre de Charles et qu'il se réjouit du fait que celui-ci « *can so write for his Father when it is incovenient to him* » (MMQ, vol. 2, p. 332). Bien que certaines lettres aient été rédigées au nom de John Askin l'aîné, son fils John offre une preuve qui confirme que son père rédige également des lettres par lui-même dans une lettre au Colonel England du 19 août 1795 : « [General Wayne] *delivered me a letter from M^r Askin which he had opened & Shewed me another asking if I knew the hand writing I said I did it was my Fathers* » (MMQ, vol. 1, p. 564). Bien que John Askin l'aîné ne soit pas nécessairement le scripteur de toutes ses lettres, il en demeure l'auteur, au sens où c'est probablement lui qui dicte ses lettres.

Aucun indice ne nous permet de soupçonner que les lettres des deuxième et troisième générations d'Askin aient été rédigées par des scripteurs autres que les signataires. Dans le cas de Madelaine Peltier Askin, celle-ci confirme que c'est bien elle qui rédige ses propres lettres lorsqu'elle explique à Mme Askin, le 4 août 1815, qu'elle a dû interrompre son écriture : « *jai étte obligé darette decrire pour recevoir ce pauvre Mr Monck de celui que je vient de vous ecrire* » (MMQ, vol. 2, p. 788).

Pour ce qui est de la fidélité à l'orthographe originale dans la transcription des manuscrits Askin, Howard F. Shout écrit, dans l'introduction de son étude *A Study of the Language of the Askin Papers, 1747-1820*³⁴, que :

³⁴ Howard F. Shout, *op. cit.* Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle HS, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

[a]dditional comment might be made on the advantages which the *Askin Papers* [offer] for investigation of this nature [vocabulary, pronunciation, place naming, spelling, and grammar]. The faithfulness with which the editor transcribed the original manuscripts so as to retain the peculiar spellings and speech mannerisms is noteworthy. (HS, p. 21)

Nous pouvons donc largement nous fier à la précision des transcriptions de Quaife.

Ensuite, précisons que les lettres françaises de John Askin l'aîné se distinguent de celles des scripteurs des deuxième et troisième générations par leur genre. En effet, les lettres ou les copies des lettres en français de John Askin qui ont été conservées dans les *John Askin Papers* sont toutes de nature commerciale, même celles qui s'adressent à ses beaux-frères Jean-Baptiste et Louis Barthe. Par contraste, les lettres françaises de ses enfants et de ses petits-enfants qui sont contenues dans le recueil de Quaife sont toutes de nature familiale et plus informelles.

Afin de bien comprendre qui sont les correspondants, à quels destinataires ils s'adressent et en quelle langue (entre le français et l'anglais) ils écrivent, le **Tableau 5** suivant illustre le réseau de la correspondance familiale des Askin contenue dans toute l'édition de Quaife :

Tableau 5 : Lettres de la famille Askin rédigées en français (cases claires) et en anglais (cases ombragées) des *John Askin Papers*

Destinataire Scripteur**	JA Sr	M A A	JB B	LB	JA Jr	T M c	C A	JA	A B	E B	R H	R R	JB A	W R	T O U S *
John Askin l'aîné (JASr)			12	1	4		5			4	1	1		1	1
Cath. R. Hamilton	2														
John Askin le jeune (JAJr)	22						5						1		
Madeleine Richardson	3														
Archange Meredith	7	8				2			(1) (1)						

Thérèse McKee (TMc)	2	1													
Charles Askin (CA)	11														
James Askin (JA)	1														
Adélaïde Brush (AB)		1													
Alexandre D. Askin		1													
Madelaine P. Askin	1	5													
David Meredith	7	1													
Elijah Brush (EB)	8														
Robert Hamilton (RH)	10														
Cap. Th. McKee	2														
Dr Robert Richardson (RR)	6														
Jean-Baptiste Askin (JBA)	1														
John Robertson	1														
William Robertson (WR)	1														

* Une lettre familiale de John Askin l'aîné, quelque temps avant son décès, s'adresse à tous les membres de sa famille, ce qui explique le destinataire « Tous ». **Les initiales de certains scripteurs qui sont placées entre parenthèses sont reprises dans la rangée « Destinataires ».

Cette étude traite donc de 35 lettres en français et de 113 lettres en anglais (les lettres d'Archange Meredith à Adélaïde Brush, entre parenthèses, ne sont que des passages insérés dans les lettres d'Archange à ses parents).

Il est important de souligner que toutes les lettres françaises de ce corpus ne sont pas de longueur égale. Le **Tableau 6** compare la longueur des lettres en français des correspondants Askin :

Tableau 6 : Nombre de lignes totales écrites en français par chacun des correspondants Askin selon l'édition Quaife des *John Askin Papers*

Scripteur	Nombre de lignes en français
John Askin l'aîné*	1065
Catherine Robertson Hamilton	79
Madeleine Richardson	92
Archange Meredith	925
Thérèse McKee	36
Adélaïde Brush	12
Madelaine Peltier Askin	282

* Rappelons que John Askin l'aîné n'est pas toujours le scripteur de ses lettres et qu'il est impossible de déterminer le scripteur réel à partir des transcriptions Quaife. Il demeure toutefois l'auteur de ces lignes.

John Askin l'aîné et Archange Meredith sont les correspondants dont on conserve le plus de textes, avec 1065 et 925 lignes de texte respectivement. Madelaine P. Askin suit de loin son beau-père et sa belle-sœur Archange avec 282 lignes de texte, tandis que de Madeleine Richardson, Catherine Robertson Hamilton, Thérèse McKee et Adélaïde Brush, les *John Askin Papers* ne conservent qu'un très petit nombre de lignes de texte.

A) Le statut de la langue française au Détroit entre 1701 et 1815

Le Détroit est une région particulièrement intéressante à étudier d'un point de vue linguistique à l'époque des Askin puisque la langue française change de statut (majoritaire, puis minoritaire) au cours des changements de régimes qu'elle connaît sous l'administration française, britannique puis américaine (MMQ, vol. 1, p. 2). Toutefois, même si la langue de l'administration n'est plus le français après la Conquête britannique,

le français demeure la langue majoritaire au Détroit³⁵. Quant à l'usage de la langue française de la population francophone éduquée du Détroit, elle n'est sûrement pas parfaitement synchronisée avec l'usage de la France étant donné la difficulté d'obtenir des livres français après la rupture commerciale entre le Canada et la France qui survient à la suite de la Conquête de 1760. Louis-Philippe Audet explique, dans *Le Système scolaire de la Province de Québec*, combien il était difficile de se procurer des manuels en français même au Bas-Canada (de qui le Haut-Canada s'approvisionnait par la suite) après la Conquête vu « la difficulté ou même l'impossibilité de faire venir des livres de France » ainsi que « les obstacles financiers ou autres à l'impression de manuels au pays », ce qui créa « de sérieux empêchements à la diffusion de connaissances utiles³⁶. » En plus de ce manque de synchronie entre le Canada et la France, les travaux linguistiques de France Martineau nous rappellent qu'il y a également un décalage entre le français de la vallée du Saint-Laurent et le français du Détroit, et ce dès le XVIII^e siècle³⁷.

Depuis sa fondation en 1701 par Antoine Laumet, sieur de Lamothe-Cadillac jusqu'à la Conquête britannique en 1760, Détroit est sous une administration française. Le français y est à la fois la langue officielle et la langue majoritaire. Après la Conquête, l'anglais devient la langue des dirigeants, mais il reste minoritaire. L'arrivée des Britanniques affecte très peu la vie des gens du Détroit³⁸, puisque ceux-ci ne forment qu'une petite élite d'officiers et de marchands qui ne se préoccupe pas de convertir les

³⁵ Marcel Bénéteau *et al.*, *op. cit.*, p. 72.

³⁶ Louis-Philippe Audet, *Le Système scolaire de la Province de Québec*, tome II, p. 309, cité par Arthur Godbout, *op. cit.*, p. 97.

³⁷ Voir l'article de France Martineau, « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *loc. cit.*

³⁸ Voir l'introduction du premier volume des *John Askin Papers* de Quaife, *op. cit.*

francophones aux manières anglaises. Milo M. Quaife explique la conjoncture linguistique de l'époque comme suit :

Until 1760 Detroit was, of course, a purely French settlement. The advent of the British conqueror involved the addition to the community of a veneer of English officials and merchants, who intermarried, frequently, with the French element, producing thereby a certain admixture of Anglo-Saxon and Gallic civilizations. But so great was the French preponderance that until the end of the British regime Detroit continued essentially French in culture and outlook. (MMQ, vol. 1, p. 2)

L'élite britannique s'intègre donc à la vie des premiers colons francophones, souvent par le biais de mariages mixtes anglais-français, comme dans le cas de John Askin l'aîné. L'arrivée en masse de Loyalistes vers 1776 déstabilise la majorité francophone, mais ce n'est qu'une fois que Détroit passe aux mains des Américains (dès 1796) que le français commence vraiment à céder sa place aux nombreux arrivants anglophones : « *The advent of the American government, in 1796, accentuated the Anglo-Saxon influence, which gradually waxed until in time the older Gallic civilization was submerged by the newer tide of race and culture.* » (Ibid.)

Une nouvelle vague de francophones en provenance du Bas-Canada vient par la suite augmenter les effectifs des Canadiens français sur la rive canadienne du Détroit lors de l'invasion américaine de 1812. Selon Arthur Godbout, la langue française prédomine des deux côtés de la rivière Détroit pendant près de cent ans après la Conquête britannique (AG, p. 8). En 1931, Quaife écrit lui aussi qu'il existe encore une bonne présence francophone à Détroit en 1860 : « *[a]s recently as 1860 a well informed foreign visitor to Detroit wrote that the French language, pronounced "with a decided Norman accent," prevailed in the market place* » (MMQ, vol. 1, p. 2).

Lorsque John Askin arrive dans la région du Détroit, une douzaine d'années après la Conquête, les activités commerciales et juridiques sont surtout dirigées par les anglophones minoritaires qui doivent tenir compte de l'opinion de la grande majorité francophone qu'ils desservent et qui travaille pour eux. Dans la traite des fourrures, un domaine initialement administré par des francophones, l'anglais remplace le français comme langue administrative lorsque les Britanniques, les Écossais, les Irlandais et les Américains s'approprient le réseau des *voyageurs* après la Conquête :

Les Anglais, Écossais, Irlandais et Américains établis au Canada et oeuvrant dans le commerce des fourrures ont généralement occupé les plus hauts rangs de la hiérarchie des différentes sociétés de traite qui ont été créées. Bien que certains aient réussi à devenir des marchands importants, l'immense majorité des Canadiens français ont généralement été confinés aux postes les moins élevés (interprète, guide, voyageur) et ne pouvaient guère qu'espérer atteindre le rang de commis [...] (RV, p. 146)

Toutefois, la main d'œuvre du domaine de la traite des fourrures reste francophone au moins jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle, selon Vézina, puisque les administrateurs anglophones reconnaissent aux francophones des compétences qui les rendent indispensables (les bonnes relations avec les Amérindiens, la connaissance du territoire, le maniement expert des canots d'écorce, l'expérience de la traite, la capacité de s'intégrer à la vie sauvage, etc. (RV, p. 144-5)). Les transactions et les rapports employeurs-employés se déroulent donc surtout en français. Le français jouit aussi d'« un certain statut de préséance » (RV, p. 145) en raison de l'univers francophone dans lequel plusieurs anglophones venus d'Europe sous le régime français avaient baigné afin d'apprendre le fonctionnement de la traite des fourrures. Vézina explique ainsi ce phénomène :

Par la voie du mariage, un certain nombre d'entre eux s'allièrent à des familles canadiennes impliquées dans la traite; c'est le cas de John Askin,

Simon McTavish et Roderick McKenzie [...]. Dans plusieurs cas, il n'était pas seulement avantageux d'apprendre le français, mais la chose était tout à fait nécessaire (surtout pour ceux ayant à travailler sur le terrain) puisque la majorité des employés francophones ignoraient l'anglais. (RV, p. 146-7)

Ces anglophones étaient donc déjà habitués à ce que la traite se déroule dans la langue des *voyageurs*.

D'après Vézina, l'importance des *voyageurs* francophones ainsi que de la tradition française dans le commerce des fourrures ont placé le plus gros de la tâche de bilinguisation sur les épaules des anglophones plutôt que sur celles des francophones, qui se seraient même montrés très réticents à apprendre l'anglais.

On trouve un très bon exemple du poids de la langue française dans la traite des fourrures dans une lettre de John Askin à Isaac Todd et James McGill à Montréal – la « capitale canadienne » du commerce des fourrures, selon Vézina (RV, p. 144) – datée du 29 juin 1778, dans laquelle Askin demande qu'on lui envoie le compte de sa marchandise en anglais et en français afin de lui faciliter son travail à Michilimackinac : « *it will be necessary to send an account of the contents of each Package, directed to the person acting or me there & if you could without too much trouble send the account of the Packages both in french & english, so much the Better* » (MMQ, vol. 1, p. 151).

L'importance de connaître le français ne se limite pas au commerce des fourrures et elle est toujours ressentie en 1801, lorsque Hugh Heward, résidant de York, écrit à John Askin pour lui présenter un chapelier qui compte s'établir à Détroit. Heward vante les nombreuses qualités de son protégé, M. Cozens, mais il demande à John Askin d'offrir un peu d'aide à ce dernier vu que « *he is a Stranger, and does not understand the French Language.* » (MMQ, vol. 2, p. 332)

En politique, l'important vote canadien-français dans le comté d'Essex, en 1792, intimide le lieutenant David W. Smith pour qui John Askin travaille en tant qu'organisateur d'élection. Malgré la famille bilingue de John Askin, Smith ne se gêne pas de lui écrire, le 14 août, ce qui suit : « *The french people can easily walk to the Hustings, but my gentry will require some conveyance; if boats are necessary you can hire them, & they must not want beef or Rum, let them have plenty* » (MMQ, vol. 1, p. 427). Ainsi, en ralentissant les francophones et en leur rendant la route difficile, Smith croit augmenter ses chances d'être élu.

Arthur Godbout semble croire que John Askin l'aîné ne s'offusque pas des commentaires méprisants de son employeur à l'égard des francophones puisqu'il a l'habitude de sacrifier les questions de morale lorsqu'il est question de profit :

Le mépris de Smith pour les Canadiens français [...] n'allai[t] nullement embarrasser la conscience de John Askin. Celui-ci était, d'abord et avant tout, un homme d'affaires aux yeux duquel le chiffre d'affaires et les bénéfices personnels comptaient beaucoup plus que les problèmes ethniques ou les questions de morale. [...] [Askin] se prêta d'autant plus facilement au jeu de Smith qu'il aspirait [...] à la lieutenance du comté de Kent. (AG, p. 31)

Nous reviendrons à la question du prestige que les Askin accordent à la langue française ainsi que du rayonnement international du français à la section « Alternances de langue » ainsi qu'au chapitre 3, lorsqu'il sera question du choix de langue de correspondance.

B) Le contact anglais-français dans les lettres Askin

Il est important de se rappeler que la famille Askin est bilingue (français et anglais – sans compter que John Askin le jeune parle au moins une langue amérindienne couramment, ce qui est peut-être aussi le cas des deux autres enfants métisses, Catherine R. Hamilton et Madeleine Richardson), de sorte que la maison Askin sert déjà de creuset

dans lequel les langues se côtoient. Le contact de langues à Détroit permet aussi aux Askin de baigner dans le bilinguisme à l'extérieur de leur maison.

Dans la sphère familiale, la dominance d'une langue par rapport à l'autre a pu être différente chez chacun des Askin, en fonction de leur génération, de leur éducation et du lieu où ils ont vécu à l'âge adulte. Pour sa part, Arthur Godbout semble croire que tous les Askin s'exprimaient « plutôt mal » en anglais : « Bien que son épouse fût une Canadienne française et que ses enfants s'exprimassent plutôt mal en anglais, [John Askin l'aîné] se prêta d'autant plus facilement au jeu de Smith qu'il aspirait [...] à la lieutenance du comté de Kent. » (AG, p. 31) Godbout n'explique toutefois pas comment il peut affirmer cela.

Il est également important de noter que pour John Askin l'aîné, le français est véritablement une langue seconde, dont il a probablement appris les bases en Europe. Dans son cas, ses emprunts lexicaux et ses calques syntaxiques de l'anglais relèvent probablement davantage de ses connaissances relativement limitées du français que du contact des langues à Détroit.

Les indices de contact entre l'anglais et le français des Askin sont donc à la fois le résultat d'avoir grandi dans une ville et une famille bilingues. D'autres études chez des familles unilingues francophones contemporaines, si un jour nous découvrons d'autres corpus aussi riches et contemporains à celui des Askin, indiqueraient peut-être moins d'indices de contact de langue.

Tandis que tous les Askin ont vécu au Détroit à un moment de leur vie – et que plusieurs d'entre eux ont grandi dans cette région – tous les Askin ne vivent pas au même endroit ni dans les mêmes bassins linguistiques au moment de la correspondance

présentée dans les *John Askin Papers* : certains Askin ont peut-être un usage extrafamilial plus restreint du français que d'autres selon où ils demeurent. Le **Tableau 7** indique les différents endroits qu'habitent les scripteurs lors de l'échange de lettres d'après les informations contenues dans les *John Askin Papers* de Quaife :

Tableau 7 : Déplacements des scripteurs Askin au cours de leur correspondance

Nom	Lieu de naissance	Domiciles des scripteurs lors de la correspondance
John Askin l'aîné	Aughnacloy, Tyrone, (Irlande) (vers 1739)	Michilimackinac (vers 1764, jusqu'à 1780); Détroit (1780-1802); Sandwich (Windsor) (1802)
John Askin le jeune	L'Arbre Croche (vers 1762)	Région du Maumee; Détroit; Sandwich (Windsor) (1801-1807); St-Joseph (1807-1816); Amherstburg (après 1816, jusqu'à 1820)
Madelaine Peltier Askin	Détroit (date de naissance inconnue)	Rivière Raisin (1798); St-Joseph (1807-1816)
Catherine A. Robertson Hamilton	Michilimackinac (?) (1763)	Niagara / Queenston (vers 1785 - jusqu'en 1796)
Madeleine A. Richardson	Inconnu	Niagara (avec les Hamilton) (1792-1793); Queenston (1793-1802)
Thérèse A. McKee	Michilimackinac (1774)	Petite-Côte (1797-1812); Amherstburg et West Minister (1812-1813)
Archange A. Meredith	Michilimackinac (1775)	Woolwich, Gorleston, Yarmouth (Angleterre) (vers 1793-1797); Athlone et Laughlinstown (Irlande) 1797; Woolwich, Portsmouth (Angleterre) (1797-1809)
Adélaïde A. Brush	Détroit (1783)	Détroit (1783-1859)
Charles Askin	Détroit (1785)	York (1806); Queenstown (1807-1811); Niagara et autres régions du Haut-Canada (1812-1813)
James Askin	Détroit (1786)	Assomption de Sandwich (Windsor) (1802-1862)
Alexandre David Askin	Détroit (1791)	Sandwich (1802-1812); Head of the Lake (1813)
Jean-Baptiste Askin	En territoire amérindien (1788)	York (aujourd'hui Toronto) (1810)
William Robertson	Inconnu	Angleterre ; Queenston (aujourd'hui près de Kingston) (1803)
John Robertson	Inconnu	Angleterre ; Queenston (aujourd'hui près de Kingston) (1803)

Tous les Askin, sauf Archange Meredith et ses neveux William et John Robertson, qui habitent en Angleterre et en Irlande au moment de la correspondance, restent au Canada dans les Pays-d'en-Haut ou près de la frontière canadienne, aux États-Unis.

i) Influences lexicales de l'anglais sur le français des Askin

Dans cette section, nous n'étudions que les lettres françaises des Askin. Compte tenu de la nature mixte de la famille, du bilinguisme de certains correspondants, ainsi que de la conjoncture linguistique au Détroit, nous pourrions nous attendre à un nombre important d'emprunts ou de calques dans les lettres françaises. Nous nous sommes limitées au lexique, plus perméable aux emprunts que la morphosyntaxe.

Ces indices d'influences de l'anglais sur le français sont divisés selon deux catégories : les emprunts ainsi que les faux-amis ou « calques ». Ces termes sont utilisés selon les définitions de J.-P. Vinay et de J. Darbelnet³⁹ :

1. **Emprunt** : Mot qu'une langue emprunte à une autre sans le traduire.
Ex. : « suspense », « bulldozer » en français; « fuselage », « chef » en anglais.⁴⁰
2. **Faux-amis** : Mots qui, d'une langue à l'autre, semblent avoir le même sens parce qu'ils sont de même origine, mais qui ont en fait des sens différents par suite d'une évolution séparée. Les faux-amis peuvent relever de la sémantique. Ex. : « actual : réel », ou de la stylistique, ex. : (de l'anglais au français) « populace : foule »; (en sens inverse) « populace : rabble ».⁴¹

Le repérage d'indices de contact de langues se limite aux noms, aux adjectifs et aux verbes qui sont utilisés par les Askin selon un sens ou une morphologie qui ne se retrouvent pas dans les dictionnaires français à leur époque (ni dans des dictionnaires d'aujourd'hui qui traitent du temps des Askin), mais qui figurent dans les ouvrages

³⁹ J.-P. Vinay et J. Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais : Méthode de traduction*, Paris, Didier et Montréal, Beauchemin, 1968.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁴¹ *Ibid.*, p. 9.

anglais contemporains (ou des ouvrages d'aujourd'hui qui parlent des usages de la fin de la deuxième moitié du XVIII^e siècle).

Comme il n'existe pas de dictionnaires sur l'usage du français dans la région des Grands Lacs ayant été écrits à l'époque des Askin (mis à part le *Témoignage du père Pierre-Philippe Potier, s.j.*⁴², qui s'intéresse surtout aux régionalismes et archaïsmes et qui ne comprend aucune entrée pour les mots soupçonnés d'être des emprunts ou des faux-amis), cette étude se fonde sur les entrées des dictionnaires suivants pour déterminer s'il y a emprunt ou faux-ami : le *Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*⁴³ (« Furetière » dans les tableaux d'analyse) publié à Paris en 1690 ; la troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (« Académie ») de 1740⁴⁴ ; le *Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*⁴⁵ (« Trévoux ») édité en 1771 ; le *Dictionary of the English Language*⁴⁶ de Samuel Johnson (« Johnson ») publié à Londres en 1755.

Nous avons également examiné des dictionnaires plus modernes : le *Oxford English Dictionary*⁴⁷ (« Oxford ») de 1933 ; le *Glossaire Franco-Canadien*⁴⁸ d'Oscar Dunn (« Dunn ») publié en 1880 ainsi que le *Glossaire du parler français au Canada*⁴⁹ de la Société du parler français au Canada (« SPFC ») de 1930. Cette étude ne tient

⁴² Peter W. Halford, *Le français des Canadiens à la veille de la conquête. Témoignage du père Pierre-Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.

⁴³ Antoine Furetière, *Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, Paris, SNL – Le Robert, 1978 [1690].

⁴⁴ *Dictionnaire de l'Académie française* (3^e éd.), Paris, J.-B. Coignard, 1740. J'ai également consulté la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1762, mais les entrées étaient semblables à celles de la troisième édition.

⁴⁵ *Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Genève, Slatkine Reprints, 2002 [1771].

⁴⁶ Samuel Johnson, *A Dictionary of the English Language*, New York, Arno Press, 1979 [1755].

⁴⁷ The Philological Society, J. A. H. Murray et al., *The Oxford English Dictionary*, Oxford, Clarendon Press, 1933.

⁴⁸ Oscar Dunn, *Glossaire Franco-Canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976 [1880].

⁴⁹ Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Action sociale, 1930.

compte que des entrées et des acceptions qui se rapprochent le plus du sens des mots empruntés ou calqués par les scripteurs. De plus, puisque les entrées du *Trévoux* reprennent presque textuellement les entrées du *Furetière*, les définitions du *Trévoux* ne seront incorporées séparément aux tableaux comparatifs que lorsqu'elles contrastent avec celles du *Furetière*. Enfin, les mots en italique dans les tableaux ont été soulignés par nous, tandis que les mots en caractères gras auront déjà été soulignés par Milo Quaife.

1 - Emprunts

Dans les lettres françaises des Askin, nous n'avons trouvé que cinq cas d'emprunts probables, soit trois chez John Askin l'aîné, un chez Madelaine P. Askin et un chez Archange Meredith. John Askin emprunte les mots *sprits*, *lauyer* / *lawyer* et *Clerk* à l'anglais, tandis que Madelaine P. Askin écrit *Clark*. Archange Meredith, elle, emprunte *glorie*. Voici ce que disent les dictionnaires de ces mots :

Tableau 8 : Ce que disent les dictionnaires du mot *sprits*

John Askin l'aîné	« jay dans les Canot 93 Barils de Rom Et 9 Barils de sprits » ; « 5 Barils de Rom et 24 Barils de sprits »
Furetière et Trévoux	SPIRITUEUX, euse. adj. Corps qui est plein de petits corps legers & volatils. La distillation extrait ce qu'il y a de plus <i>spiritueux</i> dans les corps. Les vins les meilleurs sont ceux qui sont les plus <i>spiritueux</i> . [...] La Chymie tire trois substances par la distillation, l'aqueuse, la <i>spiriteuse</i> , & l'oleagineuse.
Académie	SPIRITUEUX, EUSE. Qui a beaucoup d'esprits. <i>Ce vin est fort spiritueux. Cette liqueur est fort spiritueuse.</i>
Johnson	SPIRIT. [...] 18. An inflammable liquour raised by distillation. [...]

Tandis que le *Furetière*, le *Trévoux* et l'Académie parlent de l'adjectif *spiritueux* et qu'ils le rattachent au domaine des vins et alcools, ils n'offrent aucun nom ayant la valeur de la définition de Johnson : un liquide inflammable produit par distillation. John Askin l'aîné emprunte probablement ce mot de l'anglais « *spirit* ».

Tableau 9 : Ce que disent les dictionnaires de *Lauyer / Lawyer*

John Askin l'aîné	« qu'il étoit surpris que Lauyer Allet ne leut pas faite pour lui » ; « dites lui la raison pourquoi Lawyer Allet a preferé denvoyer a York »
Furetière	-
Trévoux	-
Académie	-
Johnson	LAWYER. [...] Professor of law ; advocate ; pleader. [...]

Il n'y a aucune entrée pour *Lauyer / Lawyer* dans les dictionnaires français, mais il y en a une dans le Johnson. Ce mot est certainement un emprunt de l'anglais. Il est intéressant de constater que dans la même lettre, John Askin alterne entre *Lawyer*, *Lavocat* et *un avocat* puisqu'il écrit : « *Si Lavocat Allet m'ayant si mal servi la premiere fois fera mieux a Cette dernière action je vous prie de le rassurer* » et « *Ne Serait-il pas prudent de prendre un autre avocat pour le joindre a Lavocat Allet.* »

Tableau 10 : Ce que disent les dictionnaires du mot *Clerk / Clark*

1) John Askin l'aîné; 2) Madelaine P. Askin	1) « ne faisant pas son Comparution a Loffice du Depute Clerk il pardrait » ; 2) « deux jour avant cela il demendit au Docteur a être appointe Clark de la court de requette »
Furetière et Trévoux	CLERC [...] Dans les vieux Titres on a appellé aussi <i>Clercs</i> , plusieurs petits Officiers des Maisons Royales, comme <i>Clercs</i> de cuisine, [...] d'Escurie, [...] de Panneterie [...]. [...] CLERC, en termes de Palais, est une espece de Commis ou de Scribe qui sert à écrire chez les gens de Justice, ou de Pratique. [...]
Académie	CLERC [...] Dans les Corps des Marchands, des Métiers, & de quelques Communautéz, on appelle <i>Clercs</i> , Ceux qui portent les billets, & font les autres commissions pour les affaires de ces Corps. [...] CLERC, signifie encore plus ordinairement, celui qui écrit & travaille sous un home de pratique. <i>Clerc d'Avocat, de Procureur, de Notaire.</i> [...] On appelle, <i>Maître Clerc</i> , chez un Avocat, chez un Procureur, &c. Celui qui est le premier des Clercs qui travaillent dans leur étude.
Johnson	CLERK. [...] 3. A man employed under another as a writer. [...] CLERK. [...] 4. A petty writer in publick offices : an officer of various kinds. [...]

D'après les entrées du *Furetière* et du *Trévoux*, de la deuxième définition de l'*Académie* et de la dernière entrée du dictionnaire de S. Johnson, *clerc* au sens de « secrétaire » est très voisin de l'anglais *clerk*. Étant donné les sens très rapprochés de *clerc* et de *clerk*, le glissement de sens des Askin n'est pas étonnant. Toutefois, l'orthographe avec une finale *-k* semble indiquer un emprunt.

De plus, l'emploi *Depute Clerk* en 1) pourrait être critiqué. Selon l'*Académie*, John Askin l'aîné devrait plutôt dire *Maître Clerc*.

Tableau 11 : Ce que disent les dictionnaires du mot *glorie*

Archange Meredith	« Mon cher Pere est dans sa <i>glorie</i> vers ce tems si je ne me trompe pas, car il aime a etre employé, il doit avoir assez a faire a mouver tous vos meubles a l'autre coté »
Furetière	GLOIRE, se dit par emprunt & par participation, de l'honneur mondain, de la louange qu'on donne au merite, au sçavoir & à la vertu des hommes. [...] signifie quelquefois, Orgueil, presumption, bonne opinion qu'on a de soy-même. [...]
Trévoux	GLOIRE [...] C'est le concert des louanges constantes du public : l'éclat de la réputation jointe à l'estime & à l'adoration. Elle suppose toujours, dit Voltaire, des choses éclatantes, en actions, en vertus, en talens, & de grandes difficultés surmontées. [...]
Académie	GLOIRE. [...] L'honneur, l'estime, les louanges, la reputation que la verty, le mérite, les grandes qualitez, les bonnes actions, & les beaux ouvrages attirent à quelqu'un. <i>Aimer la gloire. chercher la gloire.</i> [...]
Johnson	GLORY. [...] 4. Splendour ; magnificence. / Solomon, in all his <i>glory</i> , [...]

Il s'agit ici soit d'un emprunt à l'anglais (*glory* avec une orthographe francisée par une finale en *-ie*), soit d'une erreur du scripteur (*glorie* plutôt que *gloire*).

On est donc surpris du nombre extrêmement bas d'emprunts alors que plusieurs membres de la famille Askin sont bilingues. Les rares emprunts sont liés à un lexique du travail ; le seul emprunt non lié au monde du travail est celui d'Archange, qui semble dominante francophone. On peut d'ailleurs se demander si le petit nombre d'emprunts ne

pourrait pas être lié au fait que les scripteurs qui auraient été susceptibles de les faire – les scripteurs de deuxième ou troisième génération dominants anglais – écrivent directement en anglais. Ce serait donc chez des femmes comme Archange que se trouveraient les emprunts.

2 - Faux-amis

Nous avons repéré 12 cas de faux-amis dans les lettres ; John Askin l'aîné (2 cas), Archange Meredith (6 cas) et Madelaine P. Askin (4 cas). Ces résultats sont surprenants puisqu'on se serait attendu à ce que John Askin l'aîné ait le plus haut taux d'utilisation de faux-amis étant donné ses origines irlandaises (et donc majoritairement – sinon uniquement – anglophones), alors qu'il en emploie le moins.

John Askin utilise d'abord le mot *office* selon le sens de son faux-ami anglais, puis le verbe *charger* selon le sens anglais *to charge someone (a sum) for something*. Madelaine P. Askin utilise aussi le faux-ami *office*, comme le fait son beau-père, et elle se sert également des mots *appointer*, *mélancolie* et *indulger* (un verbe qu'elle invente selon les faux-amis *to indulge* (anglais) / *indulgence* (français)) selon des sens anglais. Archange Meredith, pour sa part, emploie *application*, *délivrer*, *ridiculer* (un verbe inventé d'après les faux-amis *to ridicule* (anglais) / *ridicule* (français)), *payer une visite*, *payer attention* et *prendre fantaisie à quelqu'un* selon des sens ou des constructions de l'anglais.

Les tableaux suivants donnent les entrées des dictionnaires consultés pour chacun des calques possibles relevés :

Tableau 12 : Ce que disent les dictionnaires du mot *office / office*

1) John Askin l'aîné; 2) Madelaine P. Askin	1) « ne faisant pas son Comparution a <i>Loffice</i> du Depute Clerk il pardrait » ; 2) « il demanda le Docteur pour prendre le thé et lui qui ne ne savoit rien consequament il ne pout avoir aucune information de ce coté la il vin aussi a <i>l'office</i> et parla de ses afair de York »
Furetière et Trévoux	OFFICE, signifie aussi le lieu près de la cuisine où mangent les Domestiques, ou on serre les viandes & les choses necessaires pour le service de la table. [...] OFFICES, se dit au pluriel des lieux qui servent à tous les besoins d'une grande maison, où on comprend non seulement la cuisine & la despense, mais aussi la sommellerie, fourriere & les escuries. [...]
Académie	OFFICE. [...] Le lieu dans une maison, où l'on fait, où l'on prépare tout ce qu'on sert sur table pour le fruit, & dans lequel on garde le linge & la vaisselle. <i>Manger à l'office. Boire à l'office.</i> [...]
Johnson	OFFICE. [...] 7. Rooms in a house appropriated to particular business. [...] 8. Place where business is transacted. [...]
Dunn	Office. (p. 129) Pourrait à la rigueur désigner la <i>Dépense</i> dans les maisons canadiennes. Angl., pour <i>Etude</i> d'avocat, de notaire, &c., <i>Bureau</i> d'un ministère, d'une maison de commerce, de la poste, &c., <i>Cabinet</i> de travail.
SPFC	Office (p. 479) [...] 1o Bureau, cabinet (de travail), étude. Ex. : <i>Office</i> de notaire. [...] Étym. – Angl. <i>office</i> = m.s. [même sens]

D'après les entrées des dictionnaires du **Tableau 12**, *office*, dans le sens où l'utilise John Askin l'aîné – c'est-à-dire un *bureau* –, est un faux-ami. Dunn et la SPFC disent clairement que ce sens appartient à l'anglais. Cependant, il est difficile de savoir si Madelaine parle d'un office au sens de « cuisine » ou « garde-manger » (Madelaine et son mari possèdent un magasin de denrées au fort Mackinac), ou si elle aussi utilise un faux-ami pour parler d'un bureau.

Tableau 13 : Ce que disent les dictionnaires du mot *charger*

John Askin l'aîné	« pour ce que vous recevrez en payment <i>vous sera chargai le prix</i> Courant ici »
Furetière et Trévoux	CHARGER [...] Mettre un fardeau sur quelque chose. [...]
Académie	CHARGE, signifie aussi, Imposition. [...] <i>Il faut payer les charges de Ville, comme les boues, les lanternes, les pauvres, &c. Les charges de l'Etat.</i>

Johnson	CHARGE [...], 10. To burden ; to load. [...] What a sigh is there ? the heart is sorely <i>charged</i> . Shakesp. <i>Macbeth</i> .
Oxford	Charged [...] 18. <i>To charge</i> (a sum or price): [...] d. With double object [...] : <i>To charge a person a certain sum (for a service or thing sold)</i> . 1850 KINGSLEY <i>Alt. Locke</i> x. (1876) 109 Charging his customers too ... high prices. [...]
Dunn	Charger. (p. 38) « Je ne vous <i>chargerai</i> rien pour ce travail » n'est pas fr. <i>Demander, réclamer, exiger</i> . « Charger le jury » est angl. et barbare.
SPFC	Charger (p. 190) [...] 1o Exiger, demander, réclamer. Ex. : Il m'a <i>chargé</i> trois piastres pour cette reliure[...] Étym. – Ang. <i>to charge</i> = m. s.

Alors que les définitions du *Furetière*, du *Trévoux* et de l'*Académie* ne correspondent évidemment pas au sens employé par John Askin l'aîné, il est curieux que Samuel Johnson ne donne pas de sens équivalent en anglais. Le dictionnaire *Oxford* ne présente la définition de *to charge* selon le sens utilisé par John Askin qu'à partir de 1850. Dunn (qui réagit fortement à cet emploi, le qualifiant de *barbare*) et la SPFC affirment que cet emploi vient de l'anglais. Dans la base de données électronique du TLFQ, la première attestation du mot *charger* au sens de « demander un prix » ou « facturer » date de 1852, à Kamouraska : « J'ai chargé 4 ou 5 deniers pour l'arsenic que j'ai alors vendu au prisonnier, mais je ne suis pas cependant bien certain du prix. J'ai demandé 20 deniers pour une boîte de l'*Exterminateur de Smith*⁵⁰. »

Tableau 14 : Ce que disent les dictionnaires du mot *application*

Archange Meredith	« il [le général Loftus] a pris fantaisie a mon bonne homme et l'a appointé son Aide de Camp, sans aucune <i>application</i> de la part de mon cher Meredith »
Furetière et Trévoux	APPLICATION. Subst. fem. Action par laquelle on applique. <i>Application</i> à la question. <i>application</i> d'un soufflet, d'une emplastre. <i>application</i> d'une amende, d'un passage. il se fait l' <i>application</i> de tout ce que l'on dit. cet Auteur travaille avec une grande <i>application</i> d'esprit.
Académie	APPLICATION. [...] Action par laquelle on applique une chose sur une autre. <i>L'application d'un remède sur une partie malade</i> . [...] Il se dit aussi De l'attention. <i>Avoir de l'application à l'étude</i> . <i>Il n'a point d'application à ce qu'il fait</i> . [...]

⁵⁰ Témoin de la région de Kamouraska, Procès 6, 1852, p. 5, cité par le *Trésor de la langue française au Québec*, en ligne : <http://www.tlfq.ulaval.ca> sous l'entrée « Charger ».

Johnson	APPLICATION [...] 3. The act of applying to any person, as a solicitor, or petitioner. It should seem very extraordinary, that a patent should be passed, upon the <i>application</i> of a poor, private, obscure mechanick. <i>Swift</i>
Oxford	Application (p. 406) [...] 9. The action of making an appeal [...], request, or petition <i>to</i> a person; the appeal or request so made. [...] 1718 PENN Life Wks 1726 I. 74 I have not chosen this Way of Application [by letter]. 1808 WELLINGTON in <i>Gurw. Disp.</i> IV. 63 In answer to various applications which have been made to me. [...]
Dunn	Application. (p. 8) « Faire application pour une place » est angl. Adresser une <i>demande</i> , une <i>supplique</i> , une <i>requête</i> , une <i>pétition</i> , une <i>soumission</i> , <i>Soumissionner</i> . Voyez ce que Molière entend par « faire application » : Chien d'homme ! oh ! que je suis tenté d'étrange sorte / De <i>faire</i> sur ce muflle <i>une application</i> .
SPFC	Application (p. 49) [...] Demande. Ex. : Faire une <i>application</i> par écrit = faire une demande par écrit. – [...] Je ne sais à qui faire <i>application</i> pour avoir cette position = je ne sais à qui adresser ma demande... [...]

Les sens des entrées du *Furetière*, du *Trévoux* et de l'*Académie* contrastent avec ceux du *Johnson* et de l'*Oxford*, ces deux dernières entrées correspondant davantage aux propos d'Archange Meredith. Dunn s'oppose fortement à cet emploi, comme le laisse voir sa citation de Molière, tandis que la SPFC ne fait aucune remarque quant à l'origine de cet emploi qu'elle ne fait que répertorier, sans le critiquer.

Tableau 15 : Ce que disent les dictionnaires des mots *appointment* et *appointer*

1)Archange Meredith ; 2)Madelaine P. Askin	1) « le Marquis a beaucoup approve <i>l'appointment</i> de mon cher M: » ; 2) « deux jour avant cela il demendit au Docteur a être <i>appointe</i> Clark de la court de requette »
Furetière et Trévoux	APPOINTEMENT [...] Gages, pension qu'un Grand Seigneur donne pour retenir d'honestes gens à son service. [...] APPOINTER [...] Donner des gages, des appointments. Cet Officier est <i>appointé</i> de mille escus par an [...].
Académie	APPOINTEMENT, [...] Entretienement, pension, gages qu'on donne aux principaux domestiques, à un Officier, &c. <i>Il lui donnoit, il recevoit de gros appointemens. Il a mille écus d'appointemens. Les appointemens d'un gouverneur.</i> [...] En ce sens, il ne se dit qu'au pluriel. [...] APPOINTER. [...] Vieux mot, qui se disoit autrefois pour signifier, Accomoder, terminer à l'amiable. Il n'est maintenant en usage, que pour signifier Régler par un appointment en justice. [...]
Johnson	To APPOINT. [...] 3. To establish anything by decree. / It was before the Lord, which chose me before thy father, and before all his house, to

	<i>appoint</i> me ruler over the people of the Lord. 2 <i>Sam.</i> Vi. 21. [...] APPOINTMENT. [...] 2. Decree ; establishment. / The ways of death be only in his hands, who alone hath power over all flesh, and unto whose <i>appointment</i> we ought with patience meekly to submit ourselves. <i>Hooker, b. v.</i> [...]
Dunn	Appointement. (p. 8) De l'angl. <i>Appointment.</i> [...] Ce mot ne s'emploie qu'au pluriel et veut dire <i>Salaire, traitement.</i> Appointer. (p. 8) « Un tel est <i>appointé</i> secrétaire, » pour <i>Nommé.</i> De l'angl. <i>To appoint.</i> <i>Appointer</i> sig. Donner des appointements, un salaire. Il est peu usité.
SPFC	Appointement (p. 50) [...] 2o Nomination. Ex. : J'ai reçu mon <i>appointement</i> au poste d'inspecteur. [...] Appointer (p. 50) [...] 1o tr. Nommer. Ex. : <i>Appointer</i> un secrétaire = nommer un secrétaire. Vx fr.- <i>Appointement</i> = place, emploi, action de pourvoir d'un emploi. [...]

Bien que la SPFC dise que *appointer* – au sens où Archange et Madelaine l'emploient – vient de l'ancien français, les définitions en vigueur à l'époque dans le *Furetière*, dans le *Trévoux* et dans l'*Académie* n'acceptent pas ce sens comme français. Par contre, la définition de S. Johnson correspond à ce que tentent d'exprimer les deux femmes. Enfin, Dunn dit lui aussi que *appointement* au sens de *nomination* est un emprunt à l'anglais.

Tableau 16 : Ce que disent les dictionnaires du mot *délivré*

Archange Meredith	« les grenouilles se sont <i>délivré</i> prisonniers. »
Furetière et Trévoux	DELIVRER. [...] Mettre en la main de quelqu'un quelque meuble, argent, papiers, marchandise. [...] DELIVRER, signifie encore, Tirer hors des mains ennemies, mettre hors de captivité, de prison. [...]
Académie	DELIVRER, signifie aussi, Livrer, mettre entre les mains. <i>Délivrer de la marchandise.</i> [...]
Johnson	To DELIVER. [...] 3. To surrender ; to put into one's hands. [...] And he said, swear onto me by God that thou wilt neither kill me, nor <i>deliver</i> me into the hands of my master [...] wherefore thou hast <i>delivered</i> us for a spoil, and unto captivity. <i>Tob. iii.4.</i> // 4. To save; to rescue. [...]
SPFC	Délivraison (p. 269) [...] Livraison, délivrance (de marchandises.) Délivrer (p. 269) [...] Prononcer (un discours).

Même à l'époque des Askin, se *délivrer prisonnier* n'est pas utilisé d'après les entrées du *Furetière*, du *Trévoux* ou de l'*Académie*. On ne peut à la fois être *délivré* et se faire

emprisonner, mais on peut se *livrer* à ses ennemis et devenir leur prisonnier. Le mot *délivrer* au sens de *livrer* ne semble s'appliquer qu'aux objets inanimés, non pas aux personnes.

Tableau 17 : Ce que disent les dictionnaires du mot *indulge*

Madelaine P. Askin	« come il [« M. McGilvraye »] <i>Indulge</i> boucoupe son appetit il etoit devenue nessaire de se mettre en les mains d'un Docteur qui lui donna esperance de le retablir sous peut de tems. »
Furetière et Trévoux	INDULGENCE [...] Facilité à pardonner, inclination à excuser les fautes. [...]
Académie	INDULGENCE. [...] Bonté & facilité à excuser & à pardonner les fautes. [...]
Johnson	To INDULGE. [...] To fondle ; to favour ; to gratify with concession ; to foster. / The lazy glutton safe at home will keep, / <i>Indulge</i> his sloth, and fatten his sleep. <i>Dryd. Perf.</i>

Le verbe *indulger* n'existe pas en français d'après les dictionnaires, sans compter que Madelaine P. Askin ne veut sûrement pas dire que « M. McGilvraye » excuse les fautes de son appétit, mais bien qu'il y succombe souvent (ce qui résulte en plusieurs problèmes de santé). C'est le sens du verbe anglais *to indulge* que tente d'exprimer Madelaine par le biais d'un faux-ami.

Tableau 18 : Ce que disent les dictionnaires du mot *mélancolie*

Madelaine P. Askin	« il est <i>mélancolie</i> »
Furetière	MELANCOLIE. subst. fem. C'est une des quatre humeurs qui sont dans le corps, la plus pesante & la plus incommode. [...] MELANCOLIQUE. adj. masc. & fem. Celui qui a de la melancolie. [...]
Trévoux	MÉLANCOLIE. s.f. On donne ce nom à la plus grossière & la moins active des quatre humeurs de notre corps. [...] MÉLANCOLIQUE. adj. m. & f. Qui a de la mélancolie. [...]
Académie	MÉLANCOLIE. s.f. [...] L'une des quatre humeurs du corps de l'animal, & qui est la plus terrestre. [...] Il signifie aussi, le chagrin, la tristesse qui vient de l'excès de cette humeur, ou de quelque cause extérieure. [...]
Johnson	MELANCHOLY. <i>adj.</i> [<i>melancolique</i> , French.] 1. Gloomy ; dismal. [...] 2. Diseased with melancholy ; fanciful ; habitually dejected. [...]

Samuel Johnson écrit clairement que la traduction française de l'adjectif anglais *melancholy* se dit *mélancolique*. Madelaine, en utilisant la forme anglaise de *mélancolique*, semble utiliser le substantif français (*mélancolie*) dans sa phrase plutôt qu'un adjectif, comme le demande la syntaxe française.

Tableau 19 : Ce que disent les dictionnaires du mot *ridicule*

Archange Meredith	« Dite a mon cher pere que je ne <i>ridicule</i> pas s'a Compagnie »
Furetière et Trévoux	RIDICULE. adj. m.& f. & subst. [...]
Académie	RIDICULE. adj. de tout genre. [...] RIDICULISER. v. act. Rendre ridicule, tourner en ridicule. <i>Ridiculiser un homme.</i> [...]
Johnson	To RIDICULE. v.a. [From the noun] To expose to laughter ; to treat with contemptuous merriment. [...]

En imitant la conjugaison du verbe anglais *to ridicule*, Archange utilise un adjectif (*ridicule*) là où il faut un verbe (*ridiculiser*) en français.

Tableau 20 : Ce que disent les dictionnaires du mot *payer* (une visite)

Archange Meredith	« Ma Tante Mercera abbandonne l'idee de vous <i>payer une visite</i> cette année »
Furetière	-
Trévoux	-
Académie	-
Johnson	-
Oxford	Visit [...] b. Freq. in the phrases <i>to make</i> , or <i>pay</i> (also <i>give</i>) <i>a visit</i> [...] (c) 1654-66 Earl Orrery <i>Parthen.</i> (1676) 503 Surena, by this visit, was in a few days able to pay me one. [...]
Dunn	Payer. (p. 136) « Payer une visite, un compliment » ne peut signifier autre chose que Donner de l'argent pour prix d'une visite ou d'un compliment. C'est la trad. littérale de <i>To pay a visit, a compliment.</i> <i>Rendre visite, Faire un compliment.</i>
SPFC	Payer (p. 503) [...] 2o <i>Payer une visite</i> = faire une visite, rendre une visite. / Vx fr. – <i>Payer une promesse</i> = s'en acquitter. / Etym. – Ang. <i>to pay a visit</i> = m. s.

Il n'existe aucune acception dans les dictionnaires français pour *payer une visite à qqn*. Par contraste, cette tournure est acceptée au moins depuis le XVII^e siècle en anglais, selon le *Oxford*. Dunn ainsi que la SPFC reconnaissent que *payer une visite* est une traduction littérale de l'anglais.

Tableau 21 : Ce que disent les dictionnaires du mot *payer* (attention)

Archange Meredith	« l'on na pas de doute que les Irlandois <i>payeront grand attention</i> aux officiers »
Furetière	-
Trévoux	-
Académie	-
Johnson	-
Oxford	Attention (p. 550) [...] 1. The action, fact, or state of the mind, consideration, or regard ; <i>esp.</i> in the phr. <i>to pay</i> or <i>give attention</i> . [...] 1771 <i>Junius Lett.</i> xlix. 253 The attention I should have paid to your failings. [...]

Des dictionnaires consultés, il n'y a que le *Oxford* qui traite de *payer attention*. Il s'agit donc probablement d'un calque de l'anglais.

Tableau 22 : Ce que disent les dictionnaires de l'expression *prendre fantaisie à qqn*

Archange Meredith	« Il [le général Loftus] <i>a pris fantaisie à</i> mon bonne homme et l'a appointé son Aide de Camp »
Furetière	FANTAISIE [...] L'imagination, la seconde des puissances qu'on attribué à l'ame sensitive, ou raisonnable. [...] la détermination de l'esprit à croire ou à vouloir les choses selon les impressions de sens. [...]
Trévoux	FANTAISIE [...] Le mot de <i>fantaisie</i> se prend dans l'usage ordinaire pour un gout passager, un gout extraordinaire, & qui n'est pas de durée. On a la <i>fantaisie</i> du jeu, du bal, de la chasse, de la musique, &c. [...]
Académie	FANTAISIE. s.f. L'imagination, la faculté imaginative de l'animal. [...]
Johnson	FANCY [...] 6. Caprice ; humour ; whim. [...] for fear they should take a <i>fancy</i> to turn the course of that river. <i>Arbuthnot</i> .
Oxford	Fancy [...] [A contraction of FANTASY [...]] [...] 8. To take a fancy to; to entertain a liking for; to be pleased with; to like. a. with <i>obj.</i> a person. [...] [dès 1545]

Il n'existe aucun exemple de cet emploi dans les dictionnaires français, tandis que les dictionnaires *Johnson* et *Oxford* attestent cet usage en anglais.

Tableau 23 : Ce que disent les dictionnaires de l'expression *manquer qqn*

Archange Meredith	« je scait que <i>mon cher Pere le man[q]era</i> beaucoup s'il ne va pas de votre coté »
Furetière et Trévoux	MANQUER. [...] Laisser eschapper une ocasion de faire quelque chose. [...] MANQUER, signifie aussi, Faire quelque faute. [...] MANQUER, signifie aussi, Avoir besoin, necessité de quelque chose. On ne peut si bien munir une place, qu'il n'y ait toujourns quelque chose qui y <i>manque</i> .
Académie	MANQUER. Tomber, périr. [...] Omettre, oublier de faire quelque chose. [...]
Johnson	-
Oxford	Miss [...] 16. To perceive with regret the absence or loss of; to feel the want of. [...] [dès 1470]
Dunn	Manquer. (p. 116) <i>Nous vous avons manqué</i> ne sig. pas Nous avons senti le vide de votre absence, mais <i>Nous avons manqué aux égards qui vous sont dus</i> . De l'angl. <i>To miss</i> .
SPFC	Manquer (p. 439) [...] 1o Sentir le défaut, l'absence de, en souffrir. Ex. : Je la <i>manque</i> beaucoup = elle me manque beaucoup.

Alors que la SPFC ne fait que répertorier et expliquer ce que veut dire *manquer quelqu'un*, Dunn critique cet usage et en donne l'origine anglaise. De plus, l'*Oxford* attribue le sens de « sentir avec regret l'absence ou la perte de (qqn) » pour le verbe anglais *to miss (someone)*, tandis qu'il n'y a rien d'équivalent dans le *Furetière*, dans le *Trévoux* ni dans l'*Académie*. On y retrouve toutefois les expressions *manquer à son devoir* ou *manquer à l'appel*, etc.

Les deux mots suivants, *opportunité* et *language*, ne peuvent pas être catégorisés de façon claire comme étant des faux-amis :

Tableau 24 : Ce que disent les dictionnaires du mot *opportunité*

Archange Meredith	« si je puis trouver <i>une oppertunite</i> par quellque Messieurs qui vont au Canada »
Furetière	OPPORTUNITÉ. Subst. fem. Temps & lieu favorable, propre à faire, ou à demander quelque chose. [...]
Trévoux	OPPORTUNITÉ. [...] Tems & lieu favorable, & propre à faire, ou à demander quelque chose. [...] L' <i>opportunité</i> des occasions fait réussir les affaires. Personne ne sut mieux connoître l'heure de l'exécution, &

	se prévaloir de l' <i>opportunité</i> . [...] ABL. Ces mots ne sont plus en usage, & c'est dommage ; car <i>opportunité</i> exprime ce que celui d' <i>occasion</i> & de <i>commodité</i> n'expriment point. RÉFL.
Académie	OPPORTUNITÉ. s.f. Occasion proper, favorable. <i>Il falloit se prévaloir de l'opportunité</i> . Il est vieux.
Johnson	OPPORTUNITY. [...] [<i>opportunité</i> , Fr., <i>opportunitas</i> , Lat.] Fit place ; time ; convenience ; suitableness of circumstances to any end. [...]
D. Péchoin et B. Dauphin, <i>Dictionnaire des difficultés du français d'aujourd'hui</i> , Paris, Larousse, 1998, p. 402.	opportunité [...] L'emploi au sens de « circonstance opportune », critiqué comme calque de l'anglais <i>opportunity</i> , est admis par l'Académie : <i>profiter de l'opportunité</i> .

Selon le *Dictionnaire des difficultés du français d'aujourd'hui*, l'emploi d'*opportunité* dans le sens où Archange l'utilise (c'est-à-dire comme synonyme d'*occasion*) est aujourd'hui à la fois « *critiqué comme calque de l'anglais* » tout en étant admis par l'Académie. Toutefois, en 1740, l'Académie affirme que ce mot est « vieux ». À l'époque des Askin, le docteur Johnson prétend que le mot anglais *opportunity* avec le sens que lui donne Archange vient du français, et le *Furetière* semble appuyer cette idée. Cependant, le *Trévoux* indique que cet emploi est archaïsant et que « *c'est dommage* », puisqu'il « *exprime ce que celui d'occasion & de commodité n'expriment point.* »

Tableau 25 : Ce que disent les dictionnaires du mot *language*

Archange Meredith	« cest le seulle <i>language</i> [c'est-à-dire le français] qu'on lui adresse »
Furetière et Trévoux	LANGAGE. [...] Suite de paroles dont des peuples particuliers sont convenus, & qu'ils ont mis en usage pour expliquer les uns aux autres leurs pensées. [...] LANGAGE, se dit aussi en Grammaire & en Rhetorique de l'art qui apprend à polir & à orner les façons de s'exprimer. [...] LANGAGE, se dit aussi de la maniere dont chacun parle selon son genie particulier. [...]
Académie	LANGUE, Signifie aussi l'Idiome, les termes et les façons de parler dont se

	sert une Nation. <i>La Langue Grecque. La Langue Latine. La Langue Françoise, &c. [...]</i> LANGAGE. s.m. Idiome. Manière de parler d'une Nation. <i>Le langage des Turcs. Le langage Persan. Personne n'entend ce langage. [...]</i>
Johnson	LANGUAGE. [...] 1. Human speech. [...] 2. The tongue of one nation as distinct from others. [...]

La distinction entre les entrées *langue* et *langage* dans l'Académie et de l'entrée *language* de Johnson est trop subtile pour qualifier l'usage d'Archange Meredith de faux-ami de façon catégorique. Toutefois, l'orthographe anglaise *language* plutôt que *langage* appuie l'idée qu'il s'agit d'un calque sémantique de l'anglais.

Il se pourrait que les mots *opportunité* et *language* n'aient pas été perçus comme des faux-amis mais que la proximité de l'anglais ait encouragé leur usage.

En somme, de tous les correspondants Askin, seuls John Askin l'aîné, Archange Meredith et Madelaine P. Askin présentent des emprunts et des faux-amis dans leurs lettres. Il se pourrait que les lettres des autres Askin ne soient pas assez longues pour permettre de repérer de tels indices de contact de langue.

Parmi les lettres des trois scripteurs qui présentent des emprunts et des faux-amis de l'anglais, ce sont celles d'Archange Meredith qui contiennent le plus d'indices de contact (1 emprunt et 5 faux-amis) suivies de celles de Madelaine P. Askin (1 emprunt et 4 faux-amis). Les lettres de John Askin l'aîné, pourtant nombreuses, ne contiennent que deux cas d'emprunts et deux cas de faux-amis. Bien qu'on pourrait d'abord penser que Archange Meredith et John Askin l'aîné aient tous deux des rapports étroits avec l'Angleterre qui influencent leur quantité d'emprunts et de faux-amis, rien ne permet de

déterminer une cause pour le taux plus élevé d'indices de contact de langue chez ces trois scripteurs Askin, que ce soit parmi le reste de leur famille ou entre eux.

ii) Influences de l'anglais sur l'écriture de la date des lettres françaises des Askin

La rédaction de la date des lettres françaises de plusieurs Askin semble avoir été influencée par l'anglais. Il s'agit de l'un des rares indices d'influence de la syntaxe de l'anglais sur celle du français. John Askin l'aîné, Thérèse McKee et Archange Meredith imitent tous trois la tournure anglaise pour rédiger la date, c'est-à-dire : 1. (*lieu*), (*jour*), *numéro ordinal* + « of » + *mois*, *année*; ou encore 2. (*lieu*), (*jour*), *mois* + (« the ») + *numéro ordinal*, *année*) dans certaines de leurs lettres, plutôt qu'une formule française, c'est-à-dire 1. (*lieu*), (*jour*) + « le » + *numéro cardinal* + *mois* + *année*, ou encore 2. (*lieu*), « le » + *jour* + *numéro cardinal* + *mois* + *année*). Le **Tableau 26** donne les règles de rédaction de la date en français et en anglais à l'époque des Askin ainsi qu'aujourd'hui :

Tableau 26 : Règles de rédaction de la date

Ouvrage	Règle française	Règle anglaise
Trévoux	« DATE [...] comme on le met encore dans les Déclarations, les Ordonnances, les Edits, <i>Donné à S. Germain en Laye, donné à Versailles</i> , le ... du mois ... de l'an ... »	-
Cajolet-Laganière, H. et N. Guilloton, <i>Le français au bureau</i> , Québec, Les Publications du Québec, 2000, p. 38.	« Il faut noter qu'on [...] sépare [la date et le lieu] par une virgule, que le nom du mois ne prend pas la majuscule et qu'il n'y a pas de point après l'indication de l'année. // Mont-Saint-Hilaire, le 16 janvier 2000 » « Cependant, le nom du lieu peut être omis [...] Le 16 janvier 2000 » « En principe, on n'indique pas le nom	-

	du jour de la semaine. Si, dans d'autres contextes [...] il est utile de le faire, on l'indique de la façon suivante : Mardi 29 février 2000 »	
Geoghegan, C. M. <i>et al.</i> , <i>La correspondance commerciale en anglais</i> , s.l., Presses Pocket, 1981, p. 17.	-	« On n'indique pas le nom de la localité avant la date, à la différence du français : 23rd March, 1982 correspond à la tradition britannique; on trouve aussi : 12th June 1982, 5 April, 1982, May 22nd, 1982, September 10th 1982. // La forme suivante, d'origine américaine, est maintenant fréquente dans l'usage international : February 6, 1982. Les abréviations peuvent aussi être utilisées : 8 Oct. 1982, Dec. 15th, 1982. »

Ces définitions en elles-mêmes ne suffisent pas à prouver que la syntaxe des dates dans les lettres des Askin est anglaise. Il faut donc examiner des lettres canadiennes contemporaines à celles des Askin pour comparer la date des lettres françaises et anglaises. Le **Tableau 26** donne des exemples de dates en français, tandis que le **Tableau 27** donne des exemples en anglais :

Tableau 27 : Exemples de dates en français à l'époque des Askin

Extrait	Référence
« Le 14 février 1749 »	Bégon, Élisabeth, <i>Lettres au cher fils : correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre</i> , Montreal, Boréal, 1994 ; en ligne sur le site de LESSARD, Jean-Louis. <i>La Littérature québécoise</i> , http://membres.lycos.fr/vigno/colonie4.htm , consulté le 20 juin 2006

« Whitehall, 3 juillet 1771. »	Short, A. et A. G. Doughty (éd.), « Lettre d'un dénommé Hilsborough au Lieutenant-Gouverneur Cramahé », dans <i>Documents relating to the constitutional history of Canada 1759-1791</i> , Archives publiques du Canada, 1918, p. 402 ; en ligne : http://www.canadiana.org/ECO/PageView/9_03425/0180?id=eb3afc9ff0bcc78b , visité le 20 juin 2006
« le 3 mai 1763 »	Short, A. et A. G. Doughty (éd.), « Jugement de Lord Mansfield dans Campbell vs Hull, 1774 », <i>Op. Cit.</i> , p. 506.
« le 30 novembre 1784. » ; « Montréal 29 Xbre 1788 »	Short, A. et A. G. Doughty (éd.), « Objections aux demandes faites, à notre Auguste Souverain », <i>Op. Cit.</i> , p. 754, 758.

Ces extraits utilisent une syntaxe telle qu'elle est encore prescrite aujourd'hui en français par les références du **Tableau 26**.

Tableau 28 : Exemples de dates en anglais à l'époque des Askin

Extrait (date de lettre en anglais)	Référence
« In Mr. Lymburner's 24th July 1789 »	Short, A. et A. G. Doughty (éd.), « Plan for a House of Assembly », <i>Op. Cit.</i> , p. 754.
« Quebec 24th November 1784 »	Short, A. et A. G. Doughty (éd.), « Petition for House of Assembly », <i>Op. Cit.</i> , p. 746.
« Quebec 22d October 1784. »	Short, A. et A. G. Doughty (éd.), « Finlay to Nepean », <i>Op. Cit.</i> , p. 739.
« Quebec 6th November 1783. »	Short, A. et A. G. Doughty (éd.), « Haldimand to North », <i>Op. Cit.</i> , p. 739.

À sept reprises (sur un total de treize lettres en français), John Askin écrit la date à l'anglaise, par ex. : *a Michilimakina Le 8 de juin 1778*. Thérèse McKee, dans sa seule lettre française, écrit la date selon le deuxième modèle anglais : *Petite Cote Avril le 28me 1797*. Enfin, Archange Meredith, qui rédige huit lettres en français, écrit la date selon une syntaxe anglaise à quatre reprises. Par exemple, elle écrit : *Yarmouth Septembre le 5 1796* et *Le Camp a Laughlinstown Novembre 28th 1797*. Chez John Askin l'aîné ainsi

que chez Archange Meredith, il y a donc variation à peu près égale entre la syntaxe anglaise et la syntaxe française de l'écriture de la date.

Qu'est-ce qui pourrait expliquer que les Askin copient des structures anglaises dans la rédaction de la date de leurs lettres françaises? Il semblerait que les Askin aient été plus souvent exposés à la date écrite en anglais qu'en français puisqu'ils sont à l'aise avec l'écriture conventionnelle de la date en anglais. Ce n'est que dans leurs lettres françaises qu'il y a des incertitudes concernant la date et que celle-ci est souvent teintée d'anglais. L'incertitude syntaxique ressentie dans la date des lettres Askin est peut-être le symptôme d'une perte de contact avec les conventions épistolaires françaises. Il se pourrait aussi que les femmes Askin aient appris ces conventions en anglais.

Par contraste avec les indices d'influences de l'anglais dans les lettres françaises des Askin, le nombre d'indices de contact de langue dans les lettres anglaises de cette famille est infime. En effet, seuls six emprunts lexicaux ont été repérés : 3 chez John Askin l'aîné, 2 chez John Askin le jeune et 1 seul chez Thomas McKee.

Les emprunts suivants sont absents du dictionnaire de Samuel Johnson, mais figurent dans le *Furetière* et le *Trévoux*. John Askin l'aîné écrit : *Livers* (MMQ, vol. 1, p. 134), « livres », plutôt que *pounds* et *Tourshons* (MMQ, vol. 2, p. 626), « torchons » pour *dishrags* ou *dishcloths* : «*Your Mother has just been saying how much she has been obliged to Madelain for her attention in sending Tourshons, last year* » (*Ibid.*). John Askin le jeune, lui aussi, utilise *Torchons* (MMQ, vol. 2, p. 583) comme le fait son père. En plus de *Torchons*, il emprunte également *commis* (MMQ, vol. 2, p. 604) plutôt que d'utiliser *clerk*. Enfin, Thomas McKee écrit le 18 juillet 1797 que sa femme envoie quelques *Paccans* («*Mrs McKee sends by this opportunity a few Paccans* », MMQ,

vol. 2, p. 118) à Marie-Archange Askin plutôt que des *fisher*, comme les Anglais nommaient cette martre nord-américaine (ou seulement la fourrure de cet animal) (MMQ, vol. 2, p. 118, note 34). En effet, un pékan (ou pécan) est une « [g]rande martre [...] à pelage foncé » et ce mot est originalement algonquien⁵¹. Il se peut que tous ces mots étaient reliés au domaine de la traite des fourrures et que leur emprunt par les hommes soit le résultat de la prédominance du français dans ce commerce.

C) Alternances de langue

Nous venons de voir que les emprunts d'une langue à l'autre sont relativement rares et sont plus nombreux de l'anglais vers le français. Les scripteurs ont donc tendance à tenir les deux langues d'écriture séparées l'une de l'autre. Étant donné ces résultats, on ne s'attend pas à trouver un élément typique des situations intenses de bilinguisme : l'alternance de langue⁵². Pourtant, en plus de se servir d'une langue principale pour leur correspondance – cette langue de communication principale est soit choisie par le scripteur s'il est bilingue, soit imposée s'il est unilingue –, certains Askin bilingues utilisent parfois l'anglais et le français à l'intérieur d'une même lettre, voire d'une même phrase. Les cas d'alternance de langue vers le français dans les *John Askin Papers* sont à la fois intra- et interphrastiques, c'est-à-dire qu'ils varient d'une longueur d'un seul mot français à l'intérieur d'une phrase anglaise (et peuvent donc être confondus avec des emprunts) à des passages d'une longueur de quelques phrases en français

⁵¹ A. E. Shiaty (dir.), *Dictionnaire du français plus*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel inc., 1988, p. 1216. Voir aussi « *fisher* » dans Katherine Barber (dir.), *The Canadian Oxford Dictionary*, Don Mills, Oxford University Press, 2001, p. 523.

⁵² Voir notamment les travaux de S. Poplack cités en bibliographie à ce sujet.

intercalées dans un texte anglais. Les cas d'alternance vers l'anglais, très peu nombreux, ne sont que des mots individuels qui eux aussi peuvent être confondus avec des emprunts.

Les linguistes ne s'entendent pas sur une définition exacte de ce qu'est l'alternance de code (*code-switching* en anglais), ni sur la longueur des extraits qui peuvent constituer une alternance. Peter Auer résume bien cette impasse :

Perhaps one of the most hotly debated areas of bilingual language use is that of code-switching (CS), as the number of models attest. Various foci of CS models include structural analyses, examining in particular syntactic constraints and the relationship of code-switching to other phenomena, such as borrowing; social identity-based analyses, drawing on the relationship between language and identity within multilingual societies ; psycholinguistic analyses, focusing on questions of language storage and processing; and conversation analysis orientations, focusing on the local construction of conversation for interactional purposes.⁵³

Par conséquent, le terme « alternance de langue » est utilisé dans cette étude plutôt qu'« alternance de code » pour décrire le procédé par lequel certains Askin se servent du lexique ou de passages anglais et français dans un même texte ou dans une même phrase.

Le **Tableau 29** donne le nombre de cas d'alternances vers le français dans les lettres anglaises des scripteurs Askin :

Tableau 29 : Nombre d'alternances de langue vers le français dans les lettres anglaises des Askin (toutes longueurs d'alternances confondues)

Scripteur	Nombre d'occurrences d'alternance de langue
Archange Meredith	34
John Askin le jeune	13
David Meredith	6
John Askin l'aîné	2
Jean-Baptiste Askin	2
Robert Richardson	1

Archange Meredith, isolée en Angleterre, a de loin la plus grande tendance à alterner vers le français dans ses lettres en anglais. Ce haut niveau d'alternance de langue,

⁵³ Peter Auer (dir.), *Code-switching in conversation : language, interaction and identity*, Londres, Routledge, 1998, p. 627.

qui contraste avec les épistoliers Askin du Détroit (où, selon Godbout et Vézina, le bilinguisme est intense), semble intentionnel et est peut-être surtout l'effet du statut social élevé du français en Angleterre et de façon moindre de la nostalgie d'Archange pour son Détroit natal. D'abord, parler français est probablement une marque d'élitisme en Angleterre à l'époque, et ce malgré les tensions politiques qui règnent entre ce pays et la France. Dans son livre *Honni soit qui mal y pense*, Henriette Walter explique que les idées révolutionnaires exposées par les Encyclopédistes se répandent à travers toute l'Europe et ont pour conséquence « de renforcer le prestige de la langue française hors de ses frontières »⁵⁴. De plus, Walter ajoute que plusieurs emprunts du français par l'Angleterre se font encore à la fin du XVIII^e siècle⁵⁵. Selon elle, le français jouit d'une « tradition de prestige séculaire » qui se ressent encore aujourd'hui puisqu'il a été « la langue des puissants et des gens cultivés pendant plusieurs siècles en Angleterre »⁵⁶. Aujourd'hui encore, les Anglais ou les Américains sont toujours « tout heureux d'employer des mots français ou d'origine française pour donner du piquant à [leurs] paroles »⁵⁷. Enfin, Michèle Perret confirme le prestige – quoique déclinant – du français en Angleterre lorsqu'elle rappelle que vers la fin du XVIII^e siècle, « on commence à mal parler français dans la noblesse anglaise »⁵⁸.

Archange, étant si loin de ses « *chers parents* » (chacune des lettres d'Archange mentionne combien elle s'ennuie de sa famille au Canada), tient probablement à se rapprocher de ceux-ci en utilisant sa langue maternelle, cette langue qu'elle n'a sans

⁵⁴ Henriette Walter, *Honni soit qui mal y pense : L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2001, p. 277.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 281.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 283.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 282.

⁵⁸ Michèle Perret, *op. cit.*, p. 65.

doute pas la chance d'utiliser aussi fréquemment en Angleterre qu'au Détroit. Cependant, les *John Askin Papers* ne contiennent pas de lettres d'Archange datées de la période où elle habitait au Détroit, et il n'est donc pas possible de savoir si elle écrivait déjà avec autant d'alternance de langue avant son déménagement en Angleterre. Toutefois, il est étrange qu'Archange – la seule correspondante Askin en Europe – soit la seule femme Askin à mêler l'anglais et le français dans ses lettres.

En écrivant à son père, Archange utilise à deux reprises des expressions françaises qu'elle laisse telles quelles dans son texte anglais :

Tableau 30 : Alternances de langue – expressions françaises d'Archange Meredith

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
Archange Meredith	John Askin l'aîné	Vol. 1, p. 491-493	« I shall therefore dash <i>sans ceremonie</i> and commit to paper whatever presents itself to my imagination »
Archange Meredith	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 71	« I trust it will plead my excuse with you for this horrid scrawl my next shall be more <i>comme il faut</i> »

Ces expressions ne se retrouvent pas dans le *Dictionary of the English Language* du docteur Johnson, mais malgré cela elles étaient peut-être quand même employées en Angleterre au temps des Askin. Le *Canadian Oxford Dictionary* contient une entrée pour l'expression *comme il faut*, sans toutefois en donner la première attestation en anglais⁵⁹.

Archange se sert beaucoup d'alternances de langue en conjonction avec l'humour et le badinage lorsqu'elle écrit à sa sœur. Ces alternances donnent un ton ludique aux lettres d'Archange et lui permettent de faire quelques reproches à sa sœur de façon adoucie :

⁵⁹ Katherine Barber, *op. cit.*, p. 285.

Tableau 31 : Alternances de langue et humour d'Archange Meredith

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
Archange Meredith	Thérèse McKee	Vol. 2, p. 86-8	« I often decline the invatation and proceed avec mon ouvrage. »
Archange Meredith	Thérèse McKee	Vol. 2, p. 86-8	« it is not the first race I have had in it contre mon bon mari. »
Archange Meredith	Thérèse McKee	Vol. 2, p. 86-8	« there was a compliment after six years marriage qu'en pensez vous »
Archange Meredith	Thérèse McKee	Vol. 2, p. 86-8	« I have undertaken to make my dear Meredith eight shirts, est comme il est un tres gallant monsieur , he has bought a most beautifull peice of linnen »
Archange Meredith	Thérèse McKee	Vol. 2, p. 86-8	« it must put my dear mother in mind de ses jours de jeunesse when my grandfather occupied the spot »
Archange Meredith	Thérèse McKee	Vol. 2, p. 86-8	« as yours [= "waist"] is a yard long, I think you had better let it remain so but be sure to be quite unie. ha ha ha he he he je nest rien de plus a ajouter ma bonne est digne Soeur. »
Archange Meredith	Thérèse McKee	Vol. 2, p. 86-8	« I am much inclined de vous gronder un peu »
Archange Meredith	Thérèse McKee	Vol. 2, p. 86-8	« it is most probable that the Captn of le Vaisseaux , threw the bag of letters overboard » [Archange taquine Thérèse et lui reproche de ne pas lui avoir écrit récemment]

En manque d'argent, Archange tente d'adopter le même genre de ton ludique avec son père, John Askin l'aîné, lorsqu'elle se voit contrainte de lui demander de l'argent; toutefois, le sérieux de sa requête alourdit le ton de ce passage en français et laisse transparaître l'urgence de la situation :

[Le début de cette lettre est en anglais.] *Permettez moi de vous demander combien de Veaus ma Vache a eu depuis que je vous ai laissé car quoique je ne suis pas proche de vous il faut me remettre l'argent s'il vous plait j'en serai bien flaté je l'employerai pour les petits enfans vos petits enfans. excusez moi mon chere Pere il faut avoir un peu de badinage de tems en tems et c est pourquoi je vous parle de ma Vache caille* (MMQ, vol. 1, p. 492) [le reste de cette lettre est en anglais]

L'alternance de langue sert aussi à Archange à dénoter son amour ou sa haine pour les gens qu'elle nomme en français. Il arrive souvent qu'elle interpelle les membres de sa famille en français de façon très affectueuse, alors qu'elle peut tout aussi bien accentuer son dégoût pour les « *Diabls de François* » par les noms injurieux qu'elle leur donne dans leur propre langue :

Tableau 32 : Alternances de langue et nomination de l'Autre d'Archange Meredith

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
Archange Meredith	John Askin l'aîné	Vol. 1, p. 491-493	« I can never lack subject when conversing with mon cher Pere »
Archange Meredith	Thérèse Askin McKee	Vol. 2, p. 86-8	« I am well convinced that I am too dear, <i>a ma bonne soeur</i> , to be neglected by her »
Archange Meredith	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 83	« I can only assure mon tres cher Pere , [...] »
Archange Meredith	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 83-4	« accept of my sincerest love, present the same to <i>ma tres chere Mere</i> Sister Therese and <i>toute la cher famille</i> »
Archange Meredith	John Askin l'aîné	Vol. 1, p. 491-493	« to recapitulate all that I have said in my Mothers letter concerning the children and the happiness of mon petit menage would be a sameness »
Archange Meredith	Thérèse Askin McKee	Vol. 2, p. 86-8	« it is imagined that she has been [manuscrit déchiré] by some Diables de Francois »
Archange Meredith	John Askin l'aîné	Vol. 1, p. 491-493	« it is impossible to describe the hurry and confusion caused by such exertions which is making to receive the Sans Cullottes »

Archange se sert aussi d'alternance de langue en parlant de repas et de nourriture. Dans les deux premiers cas, Archange tente probablement de tenir un discours sophistiqué grâce à ses alternances de langue :

Tableau 33 : Alternances de langue – Archange Meredith et la nourriture

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
Archange Meredith	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 182-5	« we were ushered in the Supper Room where we found a very good repas prepared »
Archange Meredith	John Askin l'aîné	Vol. 1, p. 468	« once a week at each others houses, un petit soupé, a bon marché , which consists of toast and ale, a l'angloise &c &c closes the evening »

Enfin, Archange glisse des mots français ici et là dans les descriptions de la mode en Angleterre qu'elle décrit aux femmes de sa famille, en particulier à Thérèse. Il s'agit encore, sans doute, d'un désir de paraître chic et raffinée :

Tableau 34 : Alternances de langue – Archange Meredith et la mode

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
Archange Meredith	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 183	« so much pour les modes »

Archange Meredith	Thérèse Askin McKee	Vol. 2, p. 88	« he was determined that the <i>toile</i> should do credit to my work »
Archange Meredith	Thérèse Askin McKee	Vol. 2, p. 88	« artificial flowers much <i>le ton</i> »
Archange Meredith	Thérèse Askin McKee	Vol. 1, p. 574	« therefore <i>les tailles courtes</i> must be the fashion a little while longer »

C'est aussi en parlant de mode qu'Archange fait des alternances de langue vers l'anglais dans ses lettres françaises. Ce procédé est peut-être le même que dans les cas d'alternance vers le français, mais il se pourrait qu'il s'agisse d'emprunts de l'anglais (Archange ne connaissant pas les termes exacts pour désigner les nouveautés de la mode britannique) :

Tableau 35 : Alternances vers l'anglais – Archange Meredith et la mode

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
Archange Meredith	Marie-Archange Askin	vol. 1, 510-4	« un mouchoir de <i>gauze</i> ou <i>muslin</i> »
Archange Meredith	Marie-Archange Askin	vol. 1, 510-4	« ce mouchoir doit etre d'une <i>musline</i> fine »
Archange Meredith	Marie-Archange Askin	vol. 1, 531-3	« un bandeau de <i>musline</i> , et meme un mouchoir de <i>musline</i> clair arrangé en coiffure »
Archange Meredith	Marie-Archange Askin	vol. 1, 510-4	« puisque la largeur de la sash fait la longueur de la taille »
Archange Meredith	Marie-Archange Askin	vol. 1, 531-3	« les sash sont de la largeur d'un etroite colier »
Archange Meredith	Marie-Archange Askin et Adélaïde Askin	vol. 2, 124-7	« des cheveux de derriere platted » ['plaited', tressés]

Il est difficile ici de savoir si vraiment Archange change de langue vers l'anglais ou si elle ne fait que des calques orthographiques de l'anglais, en écrivant *gauze* pour

« gaze » et *musline* pour « mousseline ». Quant à *sash*, ce mot n'apparaît ni dans le dictionnaire de Furetière ni dans celui de Trévoux et il est intéressant de noter l'étymologie invraisemblable que lui attribue le docteur Johnson :

Tableau 36 : Ce que disent les dictionnaires de *sash*

Furetière	-
Trévoux	-
Académie	-
Johnson	SASH. [...] [Of this word the etymologists give no account : I suppose it comes from <i>Sçache</i> , of <i>Sçavoir</i> , to know, a <i>Sash</i> worn being a mark of distinction; and a <i>Sash</i> window being made particularly for the sake of seeing and being seen.] 1. A belt worn by way of distinction; a silken band worn by officers in the army. [...]
Oxford	Sash [...] [Originally <i>shash</i> , a. Arab. <i>Shāsh</i> muslin, turban [...]] 2. A scarf, often with fringe at each end, either over one shoulder or round the waist; [...] Also, a similar article worn round the waist by women and children. [dès 1681]

D'après Henriette Walter, en même temps que la Révolution française naît une anglomanie « qui se révèle non seulement dans un sentiment d'admiration pour la philosophie, le régime parlementaire et les jardins anglais, mais aussi dans un premier contingent de mots anglais dans la langue française⁶⁰ ». Walter ajoute qu'au XIX^e siècle, le vocabulaire britannique « se répand surtout dans quelques domaines privilégiés » dont la mode⁶¹. Soit qu'Archange suit la tendance d'utiliser des mots anglais pour parler de la mode que décrit Walter, soit qu'Archange ignore les équivalents français de ces mots anglais.

Enfin, Archange ne traduit pas *pays de Galles* en Angleterre : « *Les Francois ont débarqué en Wales quelque tems passai* » (MMQ, vol. 2, p. 293).

⁶⁰ Henriette Walter, *op. cit.*, p. 277.

⁶¹ *Ibid.*, p. 278.

En somme, un certain nombre des alternances d'Archange sont liées à la culture française à travers les domaines de la mode et de la nourriture, tandis que d'autres sont liés à des registres affectifs tels l'amour, la haine et l'humour.

Après Archange Meredith, c'est John Askin le jeune qui alterne le plus vers le français. Cependant, ses alternances de langue sont généralement plus courtes que celles d'Archange (deux mots en moyenne). Certaines alternances sont utilisées pour mettre en relief des sous-entendus, des émotions et des opinions, ou encore pour établir un esprit de connivence avec son destinataire :

Tableau 37 : Alternances de langue « stylistiques » chez John Askin le jeune

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
John Askin le jeune	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 577	« If [t]he Commandant had <i>de quoy</i> I Certainly would have advised Mr Brush to prosecute him for false imprisonment »
John Askin le jeune	Charles Askin	Vol. 2, p. 668-71	« He will be an addition to our little society <i>Malgre lui</i> »
John Askin le jeune	Charles Askin	Vol. 2, p. 668-71	« [He is] as headstrong as old Sultan the <i>Cheval</i> our Father had »
John Askin le jeune	Charles Askin	Vol. 2, p. 668-71	« <i>Entre nous</i> he had an Offer »

De plus, John Askin le jeune utilise les expressions *en passant* (qu'il emploie de manière plutôt littérale) et *de nouveau* (peut-être par souci de ne pas répéter « *again* » en anglais, mais probablement pour exprimer sa frustration) :

Tableau 38 : Alternances de langue – expressions françaises de John Askin le jeune

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
John Askin le jeune	John Askin l'aîné	vol. 2, 564	« he might ship them <i>en passant</i> , returning from F. Erie »
John Askin le jeune	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 636	« Capt ⁿ Dawson of the 100th Regt who gave you three cheers & beat the Grenadier march <i>en passant</i> your place presented me with a Note »
John Askin le jeune	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 140-1	« If M ^r Pattinson had not been in such a Great hurry (<i>en Passant</i>) this way on his return to Detroit I would have wrote you before »

John Askin le jeune	John Askin l'aîné	vol. 2, 606	« I am again with my old stock to commence raising <i>De nouveaux</i> »
------------------------	----------------------	----------------	---

Pour John Askin le jeune, l'argent semble un sujet délicat et il en parle souvent avec des mots français dans ses lettres anglaises :

Tableau 39 : Alternances de langue – John Askin le jeune et l'argent

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
John Askin le jeune	John Askin l'aîné	vol. 2, 629	« the want of <i>L'argent</i> to pay her [Madelaine's] expences which arose from the Pay List »
John Askin le jeune	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 661	« I expect I get the Half of him <i>en payant</i> »
John Askin le jeune	Charles Askin	Vol. 2, p. 668- 71	« he had not <i>les Moyen</i> or Friends capable of assisting him »

Enfin, John Askin le jeune se sert aussi d'alternances de langue lorsqu'il parle de ses *beaux-frères*, ce qui dénote peut-être une pointe de moquerie affectueuse :

Tableau 40 : Alternances de langue – John Askin le jeune et la nomination de l'Autre

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
John Askin le jeune	Charles Askin	Vol. 2, p. 668- 71	« Indeed our <i>Beau frere</i> Pattinson must fret a good deal about his Vessel »
John Askin le jeune	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 636	« My <i>Beau Freres</i> have behaved ill & will repent »

Après John Askin le jeune, c'est David Meredith qui utilise le plus d'alternances de langue vers le français. Tout comme sa femme Archange, peut-être par souci de paraître instruit ou encore dans le but de se rapprocher de sa belle-famille au Détroit, le colonel Meredith utilise six alternances de langue dans ses lettres. Toutefois, sa maîtrise du français n'étant pas très poussée, il éprouve de la difficulté à trois reprises lorsqu'il

tente d'alterner vers le français. Il écrit à son beau-père, John Askin l'aîné⁶² : « As I knew you are fond of *les concerns Militaires* » (MMQ, vol. 1, p. 405), où *concerns* est un mot anglais ; « Many Wry faces are made at the obligation of undergoing the Discipline *comme un Jeune Recruit* » (*Ibid.*), où il orthographie *recrue* à l'anglaise; puis « which obliged the old Lords [...] who attended *en suite* to do the Same » (MMQ, vol. 1, p. 413), où il écrit *en suite* plutôt que *ensuite*.

De plus, David Meredith parle affectueusement de la *maison* douillette dans laquelle il laisse sa « *dear little woman* » et sa petite Anne pendant un exercice militaire en Irlande : « My dear little woman with our little Anne [...] I leave at her own snug *Maison* » (MMQ, vol. 2, p. 414).

C'est avec grand déplaisir que David Meredith parle des Français en reprenant le terme « *sans culottes* » (MMQ, vol. 1, p. 536), comme le fait sa femme Archange. Enfin, comme cette dernière, il parle de nourriture en alternant de langue : « We are going to invite him to a grand *Mangé* in testimony of our wishes towards him. » (MMQ, vol. 1, p. 538)

Pour sa part, John Askin l'aîné, malgré sa correspondance la plus généreuse dans les *John Askin Papers*, ne fait que deux alternances de langue. La première, pour désigner un groupe d'employés canadiens-français, un terme qui ne se trouve dans aucun des ouvrages de référence cités en bibliographie : « *A Raft of Bonhommes with Cedar Pickets* » (MMQ, vol. 2, p. 639) ; la deuxième, pour parler de mode à ses amis Isaac Todd et James McGill à Montréal : « *Nous sommes fort sur Le Dernier Gout de Londres*, as you may judge of Mrs Askin and Mrs Robertson » (MMQ, vol. 1, p. 128).

⁶² Les italiques sont de Milo Quaife.

Enfin, Jean-Baptiste Askin et Robert Richardson désignent John Askin l'aîné et Marie-Archange (Barthe) Askin par les noms *Grand Papa* et *Grand Mama* dans leurs lettres anglaises :

Tableau 41 : Alternances de langue chez Jean-Baptiste Askin et Robert Richardson

Scripteur	Destinataire	Pages	Extrait
Robert Richardson	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 356	« I hope John is a good boy and attentive to his <i>Grand Papa</i> . »
Jean-Baptiste Askin	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 651	« My Dear <i>Grand Papa</i> » [X2]
Jean-Baptiste Askin	John Askin l'aîné	Vol. 2, p. 652	« My Dear <i>Grand Mama</i> »

Archange Meredith utilise donc le plus d'alternances de langue, peut-être en raison du statut du français comme indice d'élitisme en Angleterre à l'époque. Chez Archange, John Askin le jeune, David Meredith, John Askin l'aîné, Jean-Baptiste Askin et Robert Richardson, l'alternance de langue semble permettre aux Askin d'exprimer leurs idées avec finesse, humour, affection ou dégoût et ainsi de créer un effet stylistique.

En conclusion, l'anglais et le français étaient parlés au Détroit à l'époque où les Askin y vivaient et en général, le français connaissait un rayonnement international important. Le bilinguisme de la famille Askin s'exprime dans les lettres de certains membres de la famille avec des indices de contact de langue et des fréquences d'alternances de langue variables. Le français d'Archange Meredith, isolée en Angleterre, semble avoir été le plus influencé par l'anglais d'après le nombre d'emprunts et de faux-amis dont elle se sert dans ses lettres. Le français de John Askin l'aîné et de Madelaine P. Askin semble aussi avoir été davantage influencé par l'anglais que leur anglais ne l'a été

par le français. Les lettres de Catherine R. Hamilton, de Madeleine Richardson, de Thérèse McKee et d'Adélaïde Brush ne présentent aucun indice de contact avec l'anglais, mais ce peut être dû au fait qu'elles n'ont pas laissé assez de lettres dans les *John Askin Papers* pour que l'influence de l'anglais soit repérable.

Le nombre d'emprunts au français dans les lettres anglaises des Askin est limité : seuls John Askin l'aîné, John Askin le jeune et Thomas McKee – sur un total de quinze membres de la famille Askin qui écrivent en anglais – en utilisent dans leurs lettres, et chacun en utilise moins de quatre.

Bien qu'on puisse noter une instabilité dans la rédaction de la date en français chez quelques Askin et probablement un manque de vocabulaire français de la part d'Archange lorsqu'elle parle des nouvelles modes en Angleterre, la perte ou le maintien du français d'une génération Askin à la suivante, en autant qu'on puisse en juger par les lettres qui nous sont parvenues, semble le résultat d'un choix de degré de loyauté linguistique plutôt que d'un étiolement de la langue, comme nous le verrons au chapitre suivant.

Chapitre 3 : L'identité des membres de la famille Askin

Pourquoi les Askin écrivent-ils? Dans le cas de John Askin l'aîné et de ses fils, la correspondance écrite sert à transiger avec d'autres membres du monde du commerce et de la traite dans les Grands Lacs et avec leurs clients. Elle sert également à communiquer les nouvelles par rapport aux guerres, aux tensions politiques de la région et au négoce de terres. Il leur arrive aussi d'écrire des lettres familiales, le seul genre auquel s'adonnent les femmes Askin, où le scripteur parle de sa vie quotidienne ainsi que de son affection et de son profond respect pour les autres membres de sa famille. Selon Konstantin Dierks, la pratique des lettres familiales en Amérique du Nord au XVIII^e siècle – pratique dont le nouvel engouement est révélé par le grand nombre de secrétaires (des manuels qui dictent les règles de l'art de la correspondance bourgeoise et qui offrent une gamme de modèles de lettres pour toutes les occasions) vendus à l'époque – est le résultat de la quête identitaire d'une classe sociale nord-américaine qui cherche à se définir :

Around the middle of the eighteenth century, the reading public in England and America began to embrace new cultural ideals of letter writing. These new ideals revolved around what was called the "familiar letter", a mode of letter writing devoted to the expression of affection and duty among kin, family and friends. The emergence of the "familiar letter" into Anglo-American cultural imagination can be seen in the dynamism of the transatlantic book trade for letter manuals, books meant to guide people in how to write proper letters. These books tended to proliferate whenever letter writing blossomed as a kind of transgression – as a tentative new social practice for an amorphous new social group struggling to sharpen an identity and to stake out a respectable position in society.⁶³

Les Askin cherchent, par leur éducation, leurs mariages, leur usage de la langue française, leur acquisition de terres, leur possession d'esclaves et par leur discours sur les autres, à grimper les échelons de la société et s'identifier au « grand monde », comme dit

⁶³ Konstantin Dierks, « The Familiar Letter and Social Refinement in America, 1750-1800 », David Barton et Nigel Hall, *op. cit.*, p. 31.

Archange Meredith. Leurs activités épistolaires, selon ce qu'en dit Dierks, cadrent tout à fait avec leur désir d'ascension sociale.

Dans un contexte historique où les frontières géopolitiques sont en mouvance, quelques-uns des traits de l'identité des membres de la famille Askin se révèlent à travers l'étude des valeurs qui sont transmises au sein de la famille d'une génération à la suivante. Toutefois, les Askin tiennent-ils tous à la langue française avec la même volonté et s'en servent-ils comme marqueur identitaire? Se définissent-ils à partir d'une religion en particulier? Se reconnaissent-ils des traits culturels distincts des peuples amérindiens, américains, britanniques, français ou irlandais? Se pensent-ils *Canadiens* alors que le pays en est encore à ses premières étapes de définition? Ce chapitre est divisé en trois sections afin de répondre à ces questions : A) Langue ; B) Religion ; et C) Nomination de Soi et de l'Autre.

A) Langue

i) Choix de la langue de correspondance

À la lecture des *John Askin Papers*, on se rend compte que le choix de langue de correspondance varie selon le destinataire des lettres Askin et selon le sexe du scripteur. Le **Tableau 42** reprend les données du **Tableau 5** en mettant l'accent cette fois sur la langue choisie par le scripteur selon son sexe et selon le destinataire de sa lettre⁶⁴ :

⁶⁴ Voir le **Tableau 1** de l'introduction pour l'arbre généalogique de la famille Askin.

Tableau 42 : Choix de langues de correspondance des Askin selon leur sexe et selon le destinataire de leur lettre

Scripteur \ Destinataire	JASr	MAA	JBB	LB	CRH	JAJr	MR	AM	TMc	CA	JA	AB	ADA	MA	DM	EB	RH	CTMc	RR	JBA	JR	WR	TOUS
John Askin l'aîné (JASr)			12 (f)	1 (f)		4(a)				5(a)						4(a)	1(a)		1(a)			1(a)	1 (a)
Marie Arch Askin (MMA)																							
Jean-Bap. Barthe (JBB)																							
Louis Barthe (LB)																							
Cath. R. Hamilton (CRH)	2 (f)																						
John Askin le jeune (JAJr)	22 (a)									5(a)										1 (a)			
Madelaine Richardson (MR)	3 (f)																						
Archange Meredith (AM)	7 (a)	8 (f)							2 (a)			(1f)											
" "												(1a)											
Thérèse McKee (TMc)	2 (a)	1(f)																					
Charles Askin (CA)	11 (a)										1(a)												
James Askin (JA)	1 (a)									3(a)													
Adélaïde Brush (AB)		1 (f)																					
Alexandre D. Askin (ADA)		1 (a)								2(a)													
Madelaine P. Askin (MA)	1 (f)	5 (f)																					
David Meredith (DM)	7 (a)	1 (a)																					
Elijah Brush (EB)	8 (a)																						
Robert Hamilton (RH)	10 (a)																						
Cap. Th. McKee (CTMc)	2 (a)																						
Dr Robert Richardson (RR)	6 (a)																						
Jean-Baptiste Askin (JBA)	1 (a)																						
John Robertson (JR)	1 (a)																						
William Robertson (WR)	1 (a)																						

Pour ce qui est du sexe du scripteur, le **Tableau 42** montre qu'à l'exception des lettres d'affaires que John Askin l'aîné rédige en français, aucun autre homme de la famille Askin n'utilise cette langue de correspondance dans les *John Askin Papers*. Parmi les femmes Askin dont les lettres sont contenues dans les *John Askin Papers*, seules Archange Meredith et Thérèse McKee écrivent en anglais en plus d'écrire en français.

Quant à la langue que choisissent les Askin en fonction des destinataires de leurs lettres, on remarque que John Askin l'aîné n'écrit en français qu'à ses beaux-frères Jean-Baptiste et Louis Barthe, qui sont francophones. Il écrit toujours en anglais à ses fils, à ses beaux-fils ainsi qu'à ses petits-fils et rien ne permet de dire s'ils sont tous unilingues

anglophones ou non. Malheureusement, les *John Askin Papers* ne contiennent aucune lettre de John Askin l'aîné adressée uniquement à des femmes de sa famille et il est donc impossible de savoir quelle langue il aurait choisie pour le faire.

Lorsque les enfants, les gendres et les petits-enfants de John Askin l'aîné lui écrivent, ils le font généralement en anglais. Seules Catherine R. Hamilton et Madeleine Richardson, les deux filles de son premier mariage à l'Amérindienne Manette, ainsi que sa belle-fille Madelaine Peltier Askin lui écrivent en français. Archange Meredith et Thérèse McKee n'écrivent qu'en anglais à leur père.

Par contraste, lorsque les femmes Askin s'adressent à Marie-Archange Askin, née Barthe (leur mère), elles le font toujours en français. De tous les hommes Askin, seuls Alexandre Askin et David Meredith écrivent directement à Mme Askin et ils le font en anglais.

Entre eux, les frères de la deuxième génération Askin s'écrivent toujours en anglais. Quant aux sœurs Askin, les *John Askin Papers* ne contiennent que deux lettres entre sœurs, d'Archange Meredith à Thérèse McKee, et elles sont toutes deux rédigées en anglais. Cependant, il arrive qu'Archange s'adresse directement à Thérèse et Adélaïde dans les lettres qu'elle destine principalement à ses parents afin de décrire la mode en Angleterre à ses deux sœurs. Lorsque Archange décrit la mode à ses sœurs dans les lettres pour son père, elle le fait en anglais, tandis que si elle parle de mode à Thérèse et Adélaïde dans les lettres à sa mère, elle la leur décrit en français. Les *John Askin Papers* ne contiennent aucun exemple de lettre d'hommes Askin destinées à leurs sœurs, ni l'inverse, c'est-à-dire de lettres de femmes Askin destinées à leurs frères ; il n'est donc

pas possible de savoir dans quelle langue les enfants Askin de sexe différent communiquaient entre eux.

ii) Exogamie et transmission de la langue

En somme, chez les Askin, le français est la langue des femmes, c'est-à-dire qu'elles sont les seules à l'utiliser à l'écrit mis à part leur père. Les autres hommes Askin, quant à eux, se servent toujours de l'anglais à l'écrit, que ce soit pour leurs lettres de nature familiale ou commerciale. De plus, ce sont à elles aussi que revient principalement la responsabilité de transmettre cette langue à leurs enfants (on pense aux paroles d'Archange Meredith, qui explique à sa mère comment elle fait son devoir et enseigne le français à ses enfants en Angleterre), puisqu'elles épousent toutes des anglophones. Il y a en effet plusieurs mariages mixtes au sein de la famille Askin, comme le montre le **Tableau 43** (qui reprend les données du **Tableau 3**) :

Tableau 43 : Les conjoints Askin et leur(s) langue(s) maternelle(s)

Nom (génération des Askin entre parenthèses)	Époux / épouse
(1) John Askin l'aîné	Marie-Archange Barthe – français
(1) Marie-Archange Barthe	John Askin l'aîné – anglais
(2) John Askin le jeune	Marie-Madelaine Peltier – français
(2) Madelaine Peltier Askin	John Askin le jeune – anglais, français (?), langue amérindienne)
(2) Catherine Askin	1. Capt. Samuel Robertson – anglais
	2. Robert Hamilton – anglais
(2) Madeleine Askin	Robert Richardson – anglais
(2) Thérèse Askin	Thomas McKee – anglais
(2) Archange Askin	David Meredith – anglais
(2) Adélaïde Askin	Elijah Brush – anglais
(2) Charles Askin	Monique Jacob – français
(2) James Askin	France Godet dit Marentette – français
(2) Félicité Askin	Richard Pattinson – anglais
(2) Alexandre David Askin	Nil (décédé avant 25 ans)
(3) Jean-Baptiste Askin	Miss Van Allen – anglais (?)
(3) William Richardson	Jane Cameron Grant – anglais (?)
(3) Alexander McKee	Félicité Jacob – français (?)

(3) Edmund Askin Brush	Elizabeth Cass Hunt – anglais (?)
(3) Charles Brush	Nil (mort enfant)
(3) Marie-Archange Askin	Henry Ronalds (d'Angleterre) – anglais

Chacune des femmes Askin épouse un anglophone d'origine canadienne, britannique, écossaise ou américaine. Dans *Land, Power, and Economics on the Frontier of Upper Canada*⁶⁵, John Clarke explique comment, selon lui, les mariages des femmes Askin sont tous des unions politiques régies par leur père, John Askin l'aîné, de façon à ce que celui-ci s'approprie le plus de terres et se tisse le plus de relations de pouvoir possibles dans la région du Détroit. En effet, certaines femmes Askin sont jeunes à leur mariage – Catherine, par exemple, n'a que quinze ans lors de son premier mariage et Archange en a moins de dix-huit lors du sien – sans compter que leurs maris sont tous de classe sociale élevée (docteurs, avocats, colonels, etc.). Toutefois, John Askin parle souvent du *choix* de mari qu'ont fait ses filles dans ses lettres et il dit, par exemple dans l'extrait qui suit, qu'il ne les forcerait pas à se marier contre leur *inclination* :

I had a Daughter [c'est-à-dire Catherine Askin] came up from Montreal last Spring the age of Phyllis [Phyllis Grant, la niece de John Askin]. She is married to Cap^t Robertson this Winter, a match that pleases me well, this example will shew Phillis that she's not too Young & I realy think once past fifteen [one] cannot marry too soon, provided it is their Inclinations. (MMQ, vol. 1, p. 77)

Que les mariages des femmes Askin soient des unions exigées par John Askin l'aîné ou choisies par ses filles elles-mêmes, il reste que par ces mariages les femmes Askin s'intègrent davantage dans l'élite du Détroit, qui est anglophone à leur époque. Toutefois, cette élite anglaise doit sûrement valoriser le français (à la manière des Britanniques) sans quoi les Askin laisseraient probablement tomber cette langue afin de mieux s'intégrer à la classe sociale à laquelle ils aspirent.

⁶⁵ John Clarke, *op. cit.*, p. 390-412.

Par contraste, il est intéressant de noter que les hommes Askin des deux premières générations épousent tous (sauf Alexandre Askin, décédé trop jeune) des femmes francophones. Ce schéma du mari anglophone et de la femme francophone semble trop régulier pour être une coïncidence.

Il est malheureusement impossible de tracer un portrait assez précis des mariages Askin de la troisième génération pour constater un patron semblable aux unions de la génération précédente étant donné le manque d'informations dans les *John Askin Papers* à leur sujet. Des rares petits-fils pour lesquels les *John Askin Papers* précisent le nom de la conjointe, seul Alexandre McKee semble épouser une francophone; toutefois, nous ne pouvons pas nous fier entièrement au nom des femmes des petits-fils Askin pour déterminer si oui ou non elles parlent français étant donné qu'elles portent le nom de leur père et qu'il se pourrait que leur mère soit francophone. Du côté des petites-filles Askin, les *John Askin Papers* ne parlent que de Marie-Archange Askin, fille de James Askin qui porte les mêmes noms que sa grand-mère paternelle et qui suit la tradition familiale en épousant un homme anglophone.

En fin de compte, le français semble un outil d'ascension sociale pour les Askin. Il est bien vu que les femmes le parlent au moment où les dames de la deuxième génération Askin écrivent. Les hommes Askin, eux, laissent rapidement tomber le français au profit de l'anglais, qui leur sert d'outil commercial ou politique avantageux. À notre avis, les Askin sont plus attachés aux avantages sociaux et commerciaux découlant de l'usage d'une certaine langue qu'à la langue elle-même, à laquelle ils ne s'identifient probablement pas. De cette façon, lorsque le français ne leur apporte plus

d'avantages, il leur est facile de la laisser tomber et d'utiliser l'anglais, une langue devenue plus profitable.

B) Religion

Bien que la religion ne soit pas un sujet très présent dans les lettres Askin, à part lorsque les scripteurs formulent des vœux de santé et de réussite à l'intention de leurs proches ou encore lorsqu'ils implorent l'aide et la protection de Dieu, elle a sûrement joué un rôle dans leur vie, étant donné l'importance que semblait avoir la religion en général à leur époque. (Un bon exemple qui illustre l'importance du culte religieux à Détroit est la lettre de remontrances que fait le révérend Richard Pollard à John Askin lorsque ce dernier organise une réunion à l'heure sacrée du « service divin », dans MMQ, vol. 2, p. 563-564.) Mais l'identité des Askin reposait-elle sur l'appartenance à une religion en particulier?

John Askin l'aîné n'hésite pas à parler du « *Almighty* » dans ses lettres anglaises, comme dans l'exemple suivant où il s'adresse à tous les membres de sa famille en temps de guerre, le 12 novembre 1813, suite à la mort de sa fille Félicité Pattinson : « *First thanks to the Almighty God that we, Our Family and connections in this Quarter Enjoy good health though its a sickly time & many people have died.* » (MMQ, vol. 2, p. 773) Il poursuit en parlant en son nom et celui de sa femme : « *We hope & depend on your supporting all the losses crosses & and disapointment you may meet with in this life as becomes Christians, relying on the Almighty's goodness for Our meeting Again in this life when this destructive war will be at an end.* » (*Ibid.*) John Askin l'aîné clôt sa lettre en bénissant ses enfants et ses petits-enfants. Il est donc difficile de croire que John Askin

l'aîné n'adhère à aucune religion, comme l'affirme Milo M. Quaife dans son introduction au premier volume des *John Askin Papers* : « *She [Marie-Archange Barthe] was French and Catholic; he [John Askin l'aîné] was of Scotch blood and with no religious connection.* » (MMQ, vol. 1, p. 13) Mis à part John Askin l'aîné, les seuls hommes de la famille Askin qui parlent de Dieu sont John Askin le jeune, David Meredith et Robert Hamilton.

Chez les femmes Askin, nous avons trouvé des expressions chrétiennes dans les lettres de Catherine R. Hamilton, Madeleine Richardson, Thérèse McKee, Archange Meredith et Madelaine P. Askin. Lorsqu'elle parle du voyage de ses enfants vers l'Écosse, Catherine écrit : « *grace a Dieu ils non point eu de mauvais temps* » et « *Dieu veille leur accordé bon et heureux passage* » (MMQ vol. 1, p. 539-40). Pour sa part, Madeleine Richardson commence sa lettre du 15 octobre 1792 par les souhaits suivants : « *Je suis flatté que toute la famille soit en parfaite sante. Jespere que le bon dieu nous fera Cette grâce.* » (MMQ vol. 1, p. 439)

Thérèse, après s'être mariée et avoir quitté le domicile parental, s'enquiert si la tâche de faire dire les prières aux domestiques a bel et bien été assumée par sa jeune sœur Adélaïde : « *Jespere que Alice a pres mon place pour faire dire les prieres aux domestiques* » (MMQ, vol. 2, p. 111), écrit-elle à sa mère dans sa lettre du 28 avril 1797.

Archange Meredith, quant à elle, est fière que sa petite Anne sache dire ses prières. De plus, Archange utilise à quelques reprises des formules telles *graces à dieu*, *dieu merci* et *s'il plaît à Dieu de conserver* (un enfant quelconque).

Madelaine Peltier Askin, la femme de John Askin le jeune, est issue d'une famille catholique française et elle semble avoir une plus grande ferveur religieuse que les

membres de sa belle-famille. Elle clôt trois de ses lettres par des vœux de santé, de bénédiction et de protection divines, et à l'occasion du décès de John Askin l'aîné, elle tente d'apaiser la douleur de sa belle-mère par des réflexions chrétiennes :

vous avez perdu le plus Cherri des mari et nous avons perdu le plus tendre des pere, nos larmes ne nous le rendra pas, il faut donc se soumettre a la volonté de bon dieu, il vous la voit donné et il lui a plut de le reprendre. Consolé vous donc ma chere mere il vous unira encore une fois, dans cet ter Celeste ou vous ne seré jamais Separré, voyez combien le dieu de bonté vous a menagé dans votre affliction il vous la flessé jusqu'a ce que vos enfans pouvoit aller vous joindre pour vous consoler dun malleur dans le quel il participe auten que vous [...] [John Askin le jeune] me disoit que jamais il ne voirait son pere cetoit pourtant la Seule Chose quil demandoit a dieu [...] adieu ma chere mere que le bon dieu vous benise ainssi que mes frere et soeur est la prierre de votre affectionné fille Madelaine Askin (MMQ, vol. 2, p. 782-3)

Tous les scripteurs mentionnés ci-dessus souscrivent aux valeurs et aux croyances chrétiennes, mais il est difficile de savoir exactement – sauf dans le cas de Madelaine P. Askin – à quelle religion ils adhèrent. Certains enfants Askin ont étudié avec des membres du clergé catholique à l'Assomption de Sandwich et d'autres ont étudié avec le révérend Bacon, un pasteur anglican (voir le chapitre 1). D'ailleurs, John Askin l'aîné recommande le révérend Bacon comme guide spirituel à ses amis de la tribu des Outaouais en 1800 (MMQ, vol. 2, p. 312) et semble appartenir à la congrégation protestante du Détroit, sous la direction du révérend Richard Pollard (MMQ, vol. 2, p. 563-4).

En somme, les Askin semblent des chrétiens partagés entre les religions catholiques et protestantes, ce qui leur permet de bénéficier des avantages offerts par les deux communautés religieuses. Ils seraient partagés de la même façon du point de vue de la langue, c'est-à-dire qu'ils conservent une langue tant et aussi longtemps qu'elle leur permet de gravir les échelons de la société.

C) Nomination de Soi et de l'Autre

Dans son article sur le contraste entre l'identité française et l'identité coloniale en Nouvelle-France, Saliha Belmessous explique que c'est par le « contact des sociétés européennes avec des sociétés perçues, d'une manière ou d'une autre, comme radicalement différentes » que les autorités françaises ont conçu, « consciemment ou non, une identité nationale »⁶⁶. Selon l'idée que c'est, entre autres, par contraste avec d'autres peuples – détenteurs d'autres cultures et d'autres idées – que se construit et s'exprime l'identité des Askin, l'étude de la nomination de l'Autre se révèle essentielle. Étant donné que les Askin ne se disent jamais clairement *Canadiens* dans leurs lettres, les contrastes d'idées et de coutumes que les Askin perçoivent entre eux-mêmes et les autres peuples qu'ils côtoient servent de point de départ pour déterminer qui ils sont. À travers leurs nominations de Soi et des Autres, les Askin se distinguent des Britanniques, des Irlandais, des Français, des Américains et des Amérindiens ainsi que des gens de classes sociales autres que la leur.

Nous n'avons trouvé aucun ethnonyme chez les Askin qui révèle précisément le nom du peuple auquel ils croient appartenir. Bien qu'ils soient conscients de vivre au Canada ou au Haut-Canada (les Askin adressent leurs lettres à leurs parents au « Détroit, Canada »), ils ne se disent jamais clairement *Canadiens*. Il est pourtant évident, comme nous le verrons sous peu par la nomination des autres peuples, qu'ils ne s'identifient pas aux Européens, aux Américains, ni aux Amérindiens (même si certains d'entre eux sont métis). Se voient-ils donc comme *Canadiens* par défaut?

⁶⁶ Saliha Belmessous, *op. cit.*, p. 508.

En 1793, James McGill, l'ami de John Askin l'aîné à Montréal, utilise *Canadiens* au sens de *Canadiens français* et les distingue des Canadiens anglais, qu'il qualifie de *English-man* :

[W]e have a point to discuss which I fear will set us at variance for the Canadian Members will have all civil Laws passed in the French Language & only a translation of them in English. You will readily suppose that no English-man can agree that a small Province shall treat the mother Country with such disrespect [...] it would seem that the French revolution & M^r Paines Book on the rights of man have turned peoples Heads, for it is well known that the Governor cannot & that the Legislative Council will not pass any Law whatever in any other Language than in English. (MMQ, vol. 1, p. 459-460)

Dans son article sur le français de la traite des fourrures, Robert Vézina rappelle que les Canadiens français sont « souvent appelés simplement *Canadians* ou *French* par les anglophones » à cette époque (RV, p. 143). De plus, le *Dictionnaire du français plus*⁶⁷ précise qu'« [a]u début du XVIII^e s[ic]ècle, le mot *Canadien* ne s'employait [...] qu'en parlant des Français nés au pays », sans compter qu'au début du Régime anglais, l'appellation garde le même sens jusqu'à l'Acte constitutionnel de 1791. C'est alors que les termes *Haut-Canadien* et *Bas-Canadien* apparaissent pour ensuite être remplacés graduellement par *Canadien français* et *Canadien anglais* dès le début du XIX^e siècle pour distinguer les anglophones des francophones⁶⁸.

Selon Christophe Horguelin, « la canadianité apparaît surtout comme une création de la Conquête et du régime britannique »⁶⁹ et l'utilisation du nom *Canadien* – bien que courante dans les documents administratifs ou les journaux de voyages d'Européens – se fait rare chez les gens mêmes que cet ethnonyme désigne. *Canadien* est surtout très peu utilisé par l'élite canadienne-anglaise qui cherche à s'attirer les faveurs du roi

⁶⁷ A. E. Shiaty (éd.), *op. cit.*, p. 234.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Christophe Horguelin, *loc. cit.*, p. 210.

d'Angleterre et qui ne souhaite pas être étiquetée avec ce nom. Par contre, les Canadiens français ont avantage à ne plus être associés au peuple ennemi des Britanniques – les Français – sans compter qu'ils ne se reconnaissent plus dans ce peuple européen, d'après Christophe Horguelin. Ce dernier cite les paroles du chevalier français de Bougainville qui, peu de temps avant que la Nouvelle-France soit perdue à l'Angleterre, fait la remarque suivante en se comparant aux citoyens français nés en Amérique du Nord : « Il semble que nous soyons d'une nation différente, ennemie même⁷⁰. »

Il n'y a qu'Archange Meredith qui parle des *Canadiens* parmi les scripteurs Askin. En 1795 et en 1796, Archange utilise « *Canadian Ladies* » et « *Canadiennes* » en parlant des femmes du Détroit. Il est impossible de savoir si elle parle de femmes unilingues francophones au sens où l'entendait James McGill :

M^r Robertson I dare say is by this time arrived safe in Detroit and very likely whispering soft things in Therese's Ear altho he has seen many a fair one in this land [en Angleterre] still he admires the Canadian Ladies, which I conclude the reason he returned unmarried to Detroit (MMQ, vol. 1, p. 573)

Elle oppose les Canadiennes aux Américaines lorsqu'elle ajoute, toujours en parlant de M. Robertson : « *Je suppose que notre bon Ami Monsieur Robertson restera au Detroit, comme Therese marque qu'il embellit sa maison, je ne l'avise pas de marier une Americane, s'ca feroit trop enrager les Canadiennes, il n'auroit pas de repos parmi eux* » (MMQ, vol. 2, p. 54-5).

Archange utilise une dernière fois le nom *Canadien* en parlant cette fois-ci des vieux *Canadiens* du Détroit : « *je m'emagine souvent voir lever les epaules aux vieux Canadiens quand ils entende parler de la cruauté des Francois, et surtout a Monsieur*

⁷⁰ Bougainville à son frère, le 7 novembre 1759 (transcription), Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec, fonds Henri-Raymond Casgrain, P14/0-0415, p. 13, cité par C. Horguelin, *loc. cit.*, p. 211.

Buffette qui paroissoit si surpris quand il entendit dire que le pauvre Louis avoit été si maltraité » (MMQ, vol. 1, p. 510). Il est difficile de savoir si ces *Canadiens* sont uniquement francophones, bien que ce Monsieur Buffette dont parle Archange le soit sans doute.

Contrairement aux Français et aux Américains, les Askin sont monarchistes et de ce fait, ils s'entendent beaucoup mieux avec les Britanniques – dont ils admirent le mode de vie et la puissance militaire – qu'avec les « *Yankee* » ou les « *Sans-culottes* », deux peuples révolutionnaires avec lesquels ils sont en guerre. Archange Meredith – qui se flatte d'être une « *femme d'un Guerrier* » (MMQ, vol. 1, p. 510) – explique à sa mère pourquoi elle et son mari ne peuvent pas aisément revenir en visite au Canada : « *il est impossible pour nous gens militaire de dire quand cela sera le cas [c'est-à-dire quand elle et David Meredith pourront se rendre au Canada], car nous obbeissons a la volonté de notre bon Roi, et ne sommes pas absolument maitres de nous memes.* » (MMQ, vol. 1, p. 510) Archange Meredith et William Robertson l'aîné croient si fermement dans la monarchie qu'ils sont mêmes attachés au monarque de la France. Ils déplorent tous deux les actions des rebelles français qui ont décapité Louis XVI. Archange écrit les passages suivants à ses parents :

It seems we are daily getting the better of the French which I heartily rejoice at, as I think such a set of cruel wretches as those who have caused such horrid massacres, ought to be extirpated from the Earth, and I am happy to find that the generality of people in this Kingdom, possess the same opinion, which was plainly evinced by the general mourning worn in this Country, for the late unfortunate Louis, the sixteenth. (MMQ, vol. 1, p. 468)

Puis, pour reprendre une citation déjà mentionnée plus haut :

Je me flatte que les Yankees ne vous ont pas attaqué, mais il me semble qu'ils viennent a grand pas vers vous, toutes les Nations paroisse enbrouillez en quelque Geurre depuis cette Revolution des Francois. je m' imagine souvent

voir lever les epaules aux vieux Canadiens quand ils entende parler de la cruauté des Francois, et surtout a Monsieur Buffette qui paroissoit si surpris quand il entendit dire que le pauvre Louis avoit été si maltraité [...] que diroit il donc s'il pouroit etre temoin de ce qui passe chez eux presentement, mais c'est un sujet trop triste pour le continuer, ainsi je le quitte (MMQ, vol. 1, p. 510)

William Robertson l'aîné, quant à lui, écrit à John Askin l'aîné, en 1793 :

For the cause of liberty (for the best cause may be disgraced by the mode & means of carrying it on) I regret the violent & sanguinary conduct of the French on many occasions, but their execution of the King, which happened at Paris 24th of this month is an act condemned by the laws of justice, humanity & sound policy! (MMQ, vol. 1, p. 463-464)

John Askin l'aîné est également très attaché à la couronne britannique; lorsque Détroit passe aux mains des Américains, il choisit de déménager à Sandwich (aujourd'hui Windsor) et de rester loyal aux Britanniques.

Bien qu'Archange Meredith ait des ancêtres français et qu'elle prise beaucoup sa langue française, elle éprouve un profond dégoût pour les Français révolutionnaires. Sa haine pour ces derniers est exprimée dans plusieurs de ses lettres et transparaît dans sa façon de les nommer :

Tableau 44 : Nomination des Français et discours sur ces derniers dans les lettres françaises d'Archange Meredith

Pages	Nomination des Français
Vol. 2, 91-4	« Les Francois ont débarque en Wales »
Vol. 2, 125	« les Francois ne veule pas conclure la paix avec nous »
Vol. 1, 510-4	« la cruauté des Francois »
Vol. 2, p. 84-86	« Diables de Francois »
Vol. 2, 91-4	« ces Mechants Francois »
Vol. 2, 91-4	« les grenouilles » [les Français]
Vol. 1, 494-7	« nous sommes toutes affairé dans notre departement, en preparant tous, pour recevoir les Francois, que l'on dit ont intention de visiter ce Payis, pour moi je nen ai pas peur, je suis si brave, que je pense pouvoir en tuer un moimeme avec un pistolet, s'il se presentoit devant moi »

Vol. 1, 510-4	« je vous prie donc ma chere mere de m'instruire de ce secret par le premier occasion apres avoir recue celle ci, cette a dire si les si les Francois permettre a cette lettre de vous atteindre »
Vol. 1, p. 510	« quand je reflechie sur les risques que les Vaisseaux cour d'etre pris par l'ennemie, je ne puis m'enpecher de me croire bien fortuné d'entendre si souvent de vos nouvelles. »
Vol. 2, 53-6	« Messieurs les Francois [...] ont batie des batteaux expres pour tenir leur carcasses et les mener ice dans peu de tems, quils se garde de débarquer ici, car nous avons peu de grenouilles, est la seule nourriture quils puisse attendre sont des boulets de canons tout chaude. »
Vol. 2, p. 126	« [...] les Francois s'ils mettes pied a terre, mais je ne desespere pas de les faire taire au bruit de notre canon, [...] <i>Parbleu</i> , sca vaut la peine de me voir fermer les yeux au rapport dun canon, mais cest seulement parceque j'ai la vue foible »

Cependant, les *John Askin Papers* ne contiennent aucun commentaire au sujet des Français dans les lettres des scripteurs Askin restés au Canada, qui partagent probablement les mêmes idées qu'Archange ou du moins qui y sont indifférents. Sinon, il faudrait que Mme Meredith soit vraiment insensible pour leur écrire si souvent en exprimant tant d'animosité envers un peuple qu'eux ne verraient que d'un bon œil.

Les lettres d'Archange expriment moins d'animosité envers les Américains qu'envers les Français, mais elle ne s'y associe pas. D'autres Askin semblent eux aussi se distancier de ce peuple. De tous les enfants de la deuxième génération des Askin, seule Adélaïde Brush épouse un Américain et elle est la seule à parler d'« amies americains » (MMQ, vol. 2, p. 768). La famille Askin déménage du côté canadien après la prise de Détroit par les Américains et plus tard, pendant la guerre de 1812, les fils de la deuxième génération Askin combattent en tant que soldats de la couronne britannique. Ces Askin se réfèrent aux Américains en tant que « *the enemy* ». De plus, dans une lettre de Charles Askin à son père, Charles s'offusque de la proclamation d'un général américain qui ose stipuler que le Haut-Canada fait partie des États-Unis : « *I Saw one of*

this cowardly General's Proclamations lately. he has the Impudence to call Upper Canada part of the United States » (MMQ, vol. 2, p. 738). Cette méfiance et cette hostilité de certains Askin envers les Américains semblent avoir été courantes à l'époque chez une partie de la population francophone du Haut-Canada, ce qu'explique Arthur Godbout, en parlant des manuels d'école :

Chose assez curieuse aussi, c'est que les volumes [d'école] les plus faciles à obtenir, parce qu'ils se publiaient aux États-Unis, inspiraient seuls une certaine méfiance : on les trouvait trop empreints d'idées républicaines et trop peu respectueux de la Couronne et des institutions britanniques. (AG, p. 94)

La distance que mettent les Askin entre eux et les Américains est donc, elle aussi, un indice identitaire important.

Archange admire les Britanniques – qu'elle qualifie de « *Braves Anglois* » – mais elle ne s'y identifie pas complètement. Elle dit à sa mère qu'elle se trouve « *dans un Pays étranger* » (MMQ, vol. 1, p. 510) en Angleterre. Cependant, elle s'associe parfois aux militaires britanniques en employant des adjectifs possessifs dans lesquels elle s'inclut, par exemple : « *je ne desespere pas de les faire taire* [les Français révolutionnaires] *au bruit de notre canon* » (MMQ, vol. 2, p. 124-7)⁷¹.

Il arrive aussi à Archange de critiquer le pays de son mari, surtout par rapport au coût élevé de la vie. Dans une lettre à sa mère, Archange explique que sa cousine Charlotte – qui est très jolie et qui possède une personnalité très agréable – n'attendrait pas très longtemps avant de se trouver un mari au Canada, mais que les choses se passent différemment en Angleterre, où les hommes recherchent les femmes riches : « *in England*

⁷¹ Il serait très intéressant, dans une autre étude, d'analyser les pronoms *nous* et les adjectifs possessifs chez Archange Meredith, puisqu'ils montreraient probablement une variation dans son niveau d'intégration à la vie et aux mœurs britanniques au long de ses années de vie en Grande-Bretagne.

men always look to the main chance a round sum of money and indeed it is highly necessary where Taxes are so plenty. » (MMQ, vol. 2, p. 184)

Après les Canadiens et les Britanniques, c'est peut-être aux Irlandais que s'identifient le plus les Askin, surtout en raison de l'ascendance irlandaise de John Askin l'aîné. Ce dernier, même après plusieurs années au Canada, écrit à son ami John Hay qu'il est un « *True Ireishman* » (MMQ vol. 1, p. 136). Lorsque Archange suit son mari en Irlande, elle fait plusieurs compliments à son père sur *son* pays, mais elle a hâte de rentrer en Angleterre, étant donné que c'est l'Irlande cette fois qui est un « *Payes etranger* » (MMQ, vol. 2, p. 92) :

pour moi je n'est pas d'esperance de retourner en Angleterre avant que la guerre soit finie, [...] mais vous pouvez dire a mon cher Pere, que j'admire beaucoup son Payis, je voudrois que nous fussions assez chanceux de passer pres de la Paroisse ou il est nee, dans notre Route au Camp de Blavis (MMQ, vol. 2, p. 125)

Deux ans plus tard, Archange félicite son père des talents de danseuses que possèdent les femmes de *son* pays, c'est-à-dire de l'Irlande : « *I must compliment you my dear Father on the good dancing of your fair Country women they posess great life and spirits and are in general very pleasant in their conversations and manners.* » (MMQ, vol. 2, p. 184)

Cependant, Archange s'offusque des idées de certains « *Irlandois* » qui habitent près de Cork et qui, d'après elle, « *possede[nt] des Principes affreux* » compte tenu qu'« *ils sont tous disposé a joindre les Francois* » (MMQ, vol. 2, p. 125) dans leurs accès révolutionnaires.

Enfin, John Askin l'aîné, John Askin le jeune ainsi que Madelaine P. Askin parlent d'un dernier peuple dont ils se distinguent dans leurs lettres, c'est-à-dire des Amérindiens. En général, ces Askin (dont John Askin le jeune qui, rappelons-le, est lui-même métis) donnent l'impression d'avoir beaucoup d'empathie pour ce peuple, même s'ils possèdent des esclaves amérindiens à leur service.

John Askin l'aîné, son fils John et sa belle-fille Madelaine nomment les Amérindiens *sauvages* en français (une appellation qui n'était pas du tout péjorative à l'époque de la Nouvelle-France, selon Peter N. Moogk⁷²) et *Indians* en anglais. Dans une lettre au major Vigoe en 1795, John Askin l'aîné explique que son fils John le jeune a été invité à accompagner « *les Sauvages* » dans leurs négociations de paix avec les Américains :

Mon Fils étant grande Amis Avec Les Sauvages ils l'ont pries tellement de L'accompagné dans leur Voyage et de les Assister à faire La Paix qu'il ne peut pas refuser des Gins [des gens] qui sont Selon Moi Naturellement Bon et qui ne font pas de Mal que par Mauvaise Conseille. (MMQ, vol. 1, p. 548)

John Askin l'aîné parle des Amérindiens comme d'un peuple qui est souvent perçu comme violent ou cruel. Bien que John Askin l'aîné semble venir à la défense de ces « *gens naturellement bons* », il est difficile de savoir si c'est vraiment sa mansuétude qui le motive à envoyer son fils en tant qu'ambassadeur auprès des Amérindiens ou si ce ne sont pas plutôt ses intérêts personnels. Milo M. Quaife explique dans son introduction au premier volume des *John Askin Papers* que cette mission à Greenville en 1795 vise à dissuader les Amérindiens de conclure un pacte avec le général Wayne, entente qui nuirait à John Askin l'aîné et à ses collègues spéculateurs (MMQ, vol. 1, p. 68), une

⁷² Peter N. Moogk, *La Nouvelle-France: The Making of French Canada – A Cultural History*, East Lansing, Michigan State University Press, 2000, p. 17.

opinion que partage John Clarke dans son ouvrage *Land, Power, and Economics on the Frontier of Upper Canada*, où il dresse le portrait d'un John Askin l'aîné très peu intègre.

Madelaine P. Askin, pour sa part, ne semble pas toujours apprécier la compagnie des autochtones avec qui travaille son mari à Mackinac ou à St-Joseph. Le 23 juin 1813, elle raconte à sa mère comment elle, son mari et les autres blancs de Mackinac sont débordés par les requêtes incessantes des Amérindiens :

[...] mon cher John [...] étoit se tourmenté avec les sauvages la maison ne vidait pas du matin au soire, dieu merci ils viennent de partir, ils ont fait bien du domages icit, ils ont tué sis ou sept bête acorne et plussieur mouton la partes est grandes pour ceux qui ont perdu leur vache car il se vend quarante piastre isite. [...] l'on ma dit que ses sauvages avoit mangé trois cent poche de farine dans trois ou quatres jours [...] l'on ne peu pas avoir aucu'une idé des depances que ses denmené un nombre de sauvages, le magazin sauvages ait vide et boucoup de Marchandise ont etté achetté et tous les fusil du vilages neuf et vieux, et encore ils ne sont pas sastifait, ils ni a jamais de fin a leur demande, ils ont resté ici quatorze jours, selon mon opinion il naroit pas du resté plus que quatre [...] (MMQ, vol. 2, p. 760-761)

Madelaine semble encore un peu ennuyée par les Amérindiens dans sa lettre du 4 août 1815, dans laquelle elle raconte qu'alors que plusieurs *sauvages* ont été engagés pour retrouver le commissaire de St-Joseph, Monsieur Monck, qui s'était enfui dans la forêt avec l'intention de s'y laisser mourir de faim, c'est un soldat qui l'a retrouvé :

[M]on Cher John navoit pas moins de deux cens sauvages employez pour le Cherché et apres tous ces un soldat quil la trouvai, le pauvre home est bien doux [...] il paroît etre dans une grande Inquiétude il a dit quil a souvent vue les sauvages mais quil les a toujours évité (MMQ, vol. 2, p. 787-788)

Monsieur Monck n'est pas le seul à avoir peur des Amérindiens. Contrairement aux Askin, plusieurs gens de race blanche – surtout les Américains – craignent pour leur vie lorsqu'ils pensent aux autochtones. John Askin le jeune écrit à son père, en septembre 1807, que les Américains sont très nerveux face aux Amérindiens :

the Americans [...] are constantly in Alarm either by an Indian War or at the least shadow of Bands of Indians they imagine their heads in danger of being scalped No wonder poor Devils they have reason to fear the Indians in particular from the latters Cruelty to them. [...] Its Certain that the Indians in this quarter are verry quiet & are prep[aring] to visit the Shawnee prophet & by no means inclined to Hostilities. (MMQ, vol. 2, p. 572)

John Askin le jeune semble plus au courant des vraies intentions, paisibles, des Amérindiens que ne le sont les Américains dont il parle.

En somme, les trois Askin qui mentionnent les Amérindiens dans leurs lettres s'en distinguent dans leur langage et dans leur façon d'agir avec eux.

L'identité des Askin peut donc mieux se définir par l'étude de leurs choix linguistiques, de leurs choix religieux ainsi que de la nomination des autres. Du point de vue de la langue, les femmes Askin semblent les principales utilisatrices du français dans leur correspondance et de sa transmission aux enfants de la génération suivante de la famille. Enfin, lorsque les Askin parlent d'autres peuples dans leurs lettres, ils s'en distancient et se définissent en n'étant pas Britanniques, Français, Irlandais (mis à part John Askin l'aîné), Américains ni Amérindiens.

Aucun Askin ne se définit clairement en tant que « Canadien » ou en tant que « Haut-Canadien ». Les Askin savent clairement qui ils ne sont pas, et leur définition de Soi passe nécessairement par l'Autre qu'ils ne sont pas. Il semblerait que l'identité des Askin reste stable malgré tous les changements politiques de leur époque. Cela mène à croire que contrairement à aujourd'hui, l'identité des Askin n'était pas fondée sur l'appartenance à un pays, à une patrie, à une religion catholique ou protestante (pourvu qu'elle soit chrétienne) ou à une communauté linguistique mais plutôt sur l'appartenance

à un réseau familial complexe et étendu. Il est plus important d'être un Askin que d'être un Canadien ou encore un Canadien anglais ou français.

Cependant, Archange se démarque du reste de sa famille dans son écriture et peut-être dans son identité. Tout comme elle était la seule d'entre les scripteurs Askin à parler de l'importance de la langue française, Archange est la seule à parler de *Canadiens*. Y a-t-il un lien entre ces deux thèmes et son isolement en Angleterre? Puisqu'elle est si éloignée de sa famille, sur laquelle semble se baser l'identité des Askin, se pourrait-il qu'Archange – en situation d'incertitude identitaire – tente de mieux se définir par son activité épistolaire et qu'elle commence à s'identifier davantage à son pays natal et à sa langue maternelle que ne le font les autres membres de sa famille au Détroit?

Plusieurs marqueurs identitaires restent à être explorés de façon plus exhaustive dans des recherches à venir, par exemple la nomination des Askin au sein même de leur famille (selon le sexe et le rang des enfants) ou encore le discours des Askin sur les différentes classes sociales.

Conclusion

L'étude des lettres Askin permet de mieux comprendre l'éducation ainsi que la situation linguistique et identitaire d'une famille bilingue au Détroit à la fin du XVIII^e siècle. Toutefois, la découverte, la numérisation, la mise en forme et l'étude d'autres corpus de documents de langue française en territoire ontarien – tels ceux de France Martineau (*Corpus de français familier ancien* et *Modéliser le changement : les voies du français*, cités en bibliographie) – sont loin d'être un domaine de recherche épuisé et il serait très intéressant de comparer les données Askin à d'éventuels corpus familiaux en territoire ontarien de la même époque, si jamais il nous est donné d'en découvrir un jour.

Par l'étude minutieuse des deux volumes des pages publiées des *John Askin Papers*, il a été possible de reconstituer et d'étudier une bonne partie de l'éducation qu'ont reçue plusieurs des membres de la famille Askin. De cette éducation, il en ressort que les garçons et les filles n'ont pas connu le même type d'enseignement. Les matières à l'étude de même que la langue d'enseignement varient sensiblement selon que l'élève est un garçon ou une fille. Effectivement, les garçons semblent surtout recevoir une éducation en anglais qui vise à leur enseigner des concepts utiles à la vie politique ou commerciale à laquelle ils sont destinés. Les filles, par contre, semblent davantage éduquées en français que ne le sont leurs frères, et elles apprennent certaines matières qui ne sont pas enseignées aux garçons, tels les travaux d'aiguille, et leur éducation semble plus axée sur l'enseignement religieux que ne l'est celle des fils Askin.

De plus, l'éducation offerte aux Askin varie selon le rang familial. Les enfants aînés de la deuxième génération sont envoyés en ville (soit à Détroit ou à Montréal) pour étudier, loin de leur famille. Une fois déménagés au Détroit, John Askin l'aîné et sa

femme, Marie-Archange, engagent des précepteurs à la maison pour les plus jeunes enfants, et gardent ces derniers auprès d'eux à Détroit dans les écoles avoisinantes lorsque ceux-ci sont un peu plus vieux. Enfin, certains petits-enfants Askin sont envoyés en Europe pour se faire éduquer, ce qui contraste avec l'éducation canadienne qu'ont connue leurs parents. Ce choix révèle entre autres que les Askin se sont peut-être suffisamment enrichis depuis la deuxième génération pour se permettre d'envoyer certains de leurs enfants outre-mer, mais il révèle peut-être en même temps qu'ils n'ont pas jugé adéquate l'éducation en Amérique du Nord.

Les lettres Askin rédigées en français entre 1778 et 1815, dont le nombre est très impressionnant étant donné la rareté d'un tel corpus, recèlent des données linguistiques d'intérêt pour ceux qui désirent en connaître davantage sur la langue française du Détroit à l'époque des Askin. Il est surprenant de noter, compte tenu de la taille relativement généreuse de ce corpus, que les indices d'étiollement et de contact de langue – qu'on se serait attendu à trouver en très grand nombre dans les lettres françaises des Askin en raison du bilinguisme du Détroit ainsi que du bilinguisme individuel des membres de la famille –, sont en réalité beaucoup plus rares. Qu'est-ce qui permet aux Askin de bien isoler chacune des langues qu'ils emploient sans que l'une soit « contaminée » par l'autre?

Des indices de contact de langue repérés dans cette étude, c'est Archange Meredith, isolée en Angleterre, qui en présentait le plus dans ses lettres (à la fois de l'anglais vers le français que du français vers l'anglais) alors qu'on se serait attendu à ce que les Askin demeurés au Canada, dans un milieu bilingue, aient eu plus de difficulté à éviter les emprunts d'une langue à l'autre. Pour l'influence du français sur l'anglais, cette étude n'a relevé qu'un nombre négligeable d'emprunts chez trois hommes de la

famille Askin, même si, selon l'article de Robert Vézina, le français est censé avoir eu beaucoup d'influence sur l'anglais du Détroit à l'époque des marchands de fourrure.

Le bilinguisme de quelques Askin s'exprime par leurs jeux d'alternances de langue. Ce sont surtout Archange Meredith et John Askin le jeune qui se servent d'alternances entre l'anglais et le français dans leurs écrits, et ils les utilisent afin d'exprimer leurs sentiments avec plus d'efficacité. Ils s'en servent entre autres pour parler de traits culturels auxquels ils s'identifient (telles la nourriture et la mode au Détroit) ou encore pour parler d'autrui. Parfois les alternances de langue révèlent l'affection du scripteur pour les membres de sa famille, d'autres fois elles expriment un dégoût pour d'autres peuples (par exemple, les Français révolutionnaires qu'Archange dénigre sans cesse).

Parmi tous les hommes Askin, il n'y a que John Askin l'aîné qui se serve du français comme langue de correspondance dans les *John Askin Papers*, et il ne s'en sert que pour sa correspondance d'affaires avec ses beaux-frères ou avec quelques clients francophones. Pour ses lettres familiales, il ne se sert que de l'anglais.

Quant aux femmes Askin, elles ne participent pas au monde des affaires et n'écrivent donc que des lettres familiales. L'activité même qu'est l'écriture de lettres familiales en Amérique entre 1750 et 1800, comme le rappelle Konstantin Dierks, est un exercice de raffinement pratiqué par une classe sociale en quête d'identité et « qui cherche à se tailler une position sociale respectable »⁷³. À ce raffinement qu'est l'écriture de lettres familiales chez les femmes Askin s'ajoute peut-être le prestige d'utiliser la langue française, langue d'élite selon Henriette Walter. Les femmes Askin écrivent

⁷³ Konstantin Dierks, *loc. cit.*, p. 31. C'est moi qui traduis.

toujours en français à leur mère, Marie-Archange Askin, tandis qu'elles écrivent parfois en anglais, parfois en français à leur père ou lorsqu'elles s'écrivent entre elles.

Plutôt que d'une incapacité à se servir du français, comme on peut le voir dans un contexte d'étiollement du français, le choix de communiquer en anglais semble naître d'un prestige ou d'une fonction qui est attribué à la langue de correspondance par chacun des scripteurs Askin, de même que par la langue qui est appelée par les destinataires des lettres. Comme nous l'avons remarqué au chapitre 3, la langue est un outil pour les Askin, non pas une base sur laquelle se fonde leur identité. Les Askin choisissent donc sans remords d'utiliser la langue qui leur offre le plus d'avantages sociaux, économiques ou politiques.

Encore au chapitre 3, nous avons également vu que la nomination d'autrui révèle l'identité des membres de la famille Askin. En regardant comment les Askin nomment les autres, il est possible de voir à qui les Askin s'associent en tant que peuple et de qui ils se distinguent. D'abord, aucun Askin ne se dit clairement *Canadien*, mais chacun des membres de la famille considère le Détroit comme faisant partie du Canada d'abord, et du Haut-Canada quelques années plus tard. Les Askin se dissocient de plusieurs peuples du fait qu'ils en parlent comme d'Autres (qu'ils désignent par la troisième personne du pluriel) avec lesquels ils ont soit des affinités, soit des conflits. Les Askin semblent généralement de grands admirateurs des Britanniques. Certains Askin aiment également les Irlandais monarchistes en raison de l'ascendance irlandaise de John Askin l'aîné. Par contraste, les lettres Askin révèlent souvent de l'animosité envers les Français révolutionnaires ainsi qu'envers les Américains, deux peuples pour lesquels ils ne manifestent aucun désir d'appartenance. Enfin, les Askin parlent souvent des

Amérindiens avec condescendance et pitié. Il n'est pas clair si cette pitié des Askin pour les Amérindiens est authentique ou si elle ne leur sert pas de paravent derrière lequel ils camouflent des intentions égoïstes comme le croit John Clarke. (L'acte d'écriture permet aux épistoliers de nuancer la vérité et de la présenter telle qu'il leur convient.)

Quoi qu'il en soit, les Askin ne sentent pas le besoin de s'identifier tant à un pays, à un peuple, à une religion ou à une langue qu'à la famille, qui semble le véritable noyau de leur identité. Ceci n'est plus du tout étonnant lorsque l'on pense que la famille est probablement la seule construction stable que connaissent les Askin alors que tout fluctue autour d'eux – les frontières politiques, les différentes guerres et les régimes variés au Détroit – et que leur souci principal en tant que famille est de s'enrichir et d'appartenir au « grand monde ».

En somme, cette thèse se fonde sur des documents exceptionnels, de nature privée, qui permettent d'éclairer le contexte de l'éducation dans le Détroit, l'usage du français ainsi que les valeurs que pouvaient partager l'une des familles les plus importantes de la région, peu de temps après la Conquête. Elle ouvre, nous l'espérons, la voie à d'autres recherches linguistiques et identitaires à partir de corpus francophones à l'extérieur du Québec qui datent des quelques décennies suivant la Conquête et des premières années du Canada bilingue et moderne que nous connaissons aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus :

Quaife, Milo M. (éd.), *The John Askin Papers Volume I : 1747-1795*, Detroit, Detroit Public Library Press, 1931.

Quaife, Milo M. (éd.), *The John Askin Papers Volume II : 1796-1820*, Detroit, Detroit Public Library Press, 1931.

Livres et articles cités

Audet, Louis-Philippe, *Le Système scolaire de la Province de Québec*, Québec, PUL, 1951, tome II.

Auer, Peter (dir.), *Code-switching in conversation : language, interaction and identity*, Londres, Routledge, 1998.

Barton, David et Nigel Hall, *Letter Writing as a Social Practice*, Amsterdam / Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 2000.

Bénéteau, Marcel, *Le passage du Détroit : 300 ans de présence francophone = Passages : three centuries of francophone presence at Détroit*, Windsor (Ontario), Humanities Research Group, Université de Windsor, 2003.

Bénéteau, Marcel et France Martineau, « Le “Journaille” de Barthe : incursion dans le français du Détroit sous le régime anglais », dans P. Berthiaume et C. Vandendorpe (dir.) *La Passion des lettres*, Orléans, Éditions David, 2006, p. 173-213.

Bénéteau, Marcel et al., *Trois siècles de vie française au pays de Cadillac : retour aux sources, pleins feux sur l'avenir, 1701-2001*, Windsor (Ontario), Éditions Sivori, 2002.

Catach, Nina, *Histoire de l'orthographe française*, Paris, Honoré-Champion, 2001, p. 291-316.

Catach, Nina, *L'orthographe*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », n° 685, 1978.

Clarke, John, *Land, Power, and Economics on the Frontier of Upper Canada*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001.

Desrochers, Alain, France Martineau et Yves Charles Morin, *Normes et pratiques orthographiques*, Ottawa, Éditions David, à paraître.

- Dierks, Konstantin, « The Familiar Letter and Social Refinement in America, 1750-1800 », David Barton et Nigel Hall, *Letter Writing as a Social Practice*, Amsterdam / Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 2000, p. 31-41.
- Dufour, A. et M. Dumont, *Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*, Montréal, Boréal, 2004.
- Godbout, Arthur, *L'origine des écoles françaises dans l'Ontario*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972.
- Gosselin, M^{re} Amédée, *L'instruction au Canada, sous le Régime français*, Québec, Laflamme et Proulx, 1911.
- Halford, Peter, « En route vers les Illinois et le Pays d'en Haut : quelques aspects du vocabulaire du Détroit », Raymond Mugeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989, p. 97-108.
- Halford, Peter, *Le français des Canadiens à la veille de la conquête. Témoignage du père Pierre-Philippe Potier, s.j., Préface de André Lapierre*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.
- Horguelin, Christophe, « Le XVIII^e siècle des Canadiens : discours public et identité », *Mémoires de Nouvelle-France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 209-19.
- Juneau, Marcel et Claude Poirier (dir.), *Le livre de compte d'un meunier québécois, fin XVII^e-début XVIII^e siècle*, Québec, PUL, 1973.
- Martineau, France, *Les Voix du Passé*, Québec, PUL, à paraître.
- Martineau, France, *Corpus de français familier ancien : série de lettres, journaux de voyages, reçus, billets, livres de comptes recueillis, assemblés, transcrits et annotés aux fins d'études de l'évolution de la langue française en Amérique*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1995-2006.
- Martineau, France, « Le français de la région du Détroit, un français de la frontière? », *Cahiers de Charlevoix*, vol. 7, à paraître.
- Martineau, France, « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n^{os} 1-4, 2005, p. 173-213.
- Martineau, France, « Pratiques d'écriture des peu-lettrés en québécois ancien : morphologie verbale », dans P. Larrivée, *Variation et stabilité du français. Des*

notions aux opérations. Paris, Peeters, coll. « Bibliothèque de l'Information Grammaticale », 2006, p. 179-195.

Martineau, France, « Un corpus de textes français pour l'analyse de la variation diachronique et dialectale », *Lexicometrica*, n° 5, 2004, périodique en ligne, non paginé [13 pages].

Martineau, France et Annie Avard, « Langue et identité dans le Québec du XIX^e siècle : une écriture triangulaire », dans Yves Frenette, Marcel Martel et John Willis (dir.), *Envoyer et recevoir : lettres et correspondances dans les diasporas francophones*, Québec, PUL, 2006, p. 121-141.

Martineau, France et Raymond Mougéon, « Sociolinguistic Research on the Origins of *ne* Deletion in European and Quebec French », *Language*, vol. 79, n° 1, 2003, p. 118-152.

Mary Rosalita, Sister, *Education in Detroit prior to 1850*, Lansing Michigan Historical Commission, 1928.

Moogk, Peter N., *La Nouvelle-France: The Making of French Canada – A Cultural History*, East Lansing, Michigan State University Press, 2000.

Morin, Yves Charles, « The origin and development of the pronunciation of French in Québec », Hans F. Nielsen et Lene Schøsler (dir.), *The Origins and Development of Emigrant Languages. Proceedings from the Second Rask Colloquium*, Odense University, Novembre 1994, Odense, Odense University Press, 1996, p. 243-275.

Mossimann-Barbier, M.-C., *Immersion et bilinguisme en Ontario*, Rouen, Presses de l'Université de Rouen, 1992.

Perret, Michèle, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin/HER, coll. « Campus », 2001.

Shout, Howard F., *A study of the language of the Askin Papers*, Detroit, s. éd., 1935.

Trudel, Marcel, *L'esclavage au Canada français*, Montréal, Les éditions de l'horizon, 1960.

Verrette, Michel. *L'alphabétisation au Québec 1660-1900 : En marche vers la modernité culturelle*, Sillery (Québec), Septentrion, 2002.

Vézina, Robert, « La dynamique des langues dans la traite des fourrures : 1760-1850 », Danièle Latin et Claude Poirier (dir.), *Contacts de langue et identités culturelles. Perspectives lexicographiques. Actes des quatrièmes Journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie »*, Québec, PUL, 2002, p. 143-155.

Vinay, J.-P. et J. Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais : Méthode de traduction*, Paris / Montréal, Didier / Beauchemin, 1968.

Walter, Henriette, *Honni soit qui mal y pense : L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2001.

Dictionnaires cités

Barber, Katherine (dir.), *The Canadian Oxford Dictionary*, Don Mills, Oxford University Press, 2001.

Dictionnaire de l'Académie française (3^e éd.), Paris, J.-B. Coignard, 1740. [Microfiche]

Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux, Genève, Slatkine Reprints, 2002 [1771].

Dunn, Oscar, *Glossaire Franco-Canadien*, Québec, PUL, 1976 [1880].

Furetière, Antoine, *Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, Paris, SNL – Le Robert, 1978 [1690].

Johnson, Samuel, *A Dictionary of the English Language*, New York, Arno Press, 1979 [1755].

Péchoin, D. et B. Dauphin, *Dictionnaire des difficultés du français d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 1998.

Philological Society (The), J. A. H. Murray *et al.*, *The Oxford English Dictionary*, Oxford, Clarendon Press, 1933.

Shiaty, A. E. (dir.), *Dictionnaire du français plus*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel inc., 1988.

Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Action sociale, 1930.

Livres et articles consultés

Almazan, Vincent, *Français et Canadiens dans la région du Détroit aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Sudbury, La société historique du Nouvel-Ontario (Université de Sudbury), 1979.

- Almazan, Vincent, « Les noms populaires des végétaux (région canadienne du Détroit) », *Revue de Linguistique Romane*, Strasbourg (France), n° 37, p. 150-157, 1973.
- Au, Dennis M., « The Mushrat French : The Survival of French Canadian Folklife on the American side of *Le Détroit* », Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses PUL, 1989, p. 167-181.
- Auer, Peter, « A postscript : code-switching and social identity », *Journal of Pragmatics* n° 37, 2005, p. 403-410.
- Belmessous, Saliha, « Être français en Nouvelle-France : Identité française et identité coloniale aux dix-septième et dix-huitième siècles », *French Historical Studies*, vol. 27, n° 3, p. 507-540.
- Bénéteau, Marcel, « Aspects de la tradition orale comme marqueurs d'identité culturelle : Le Vocabulaire et la chanson traditionnelle des francophones du Détroit », *Dissertation Abstracts International, Section A : The Humanities and Social Sciences*, n° 62, 2002, p. 42-79.
- Bénéteau, Marcel, « Variantes phonétiques, morphologiques et lexicales dans le français des deux groupes colonisateurs de la région du Détroit », Louis Mercier et Hélène Cajolet-Laganière (dir.), *Français du Canada – Français de France : Actes du sixième Colloque international d'Orford, Québec, du 26 au 29 septembre 2000*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, coll. « Sonderdruck aus Canadiana Romanica », 2004, p. 199-229.
- Beniak, Édouard *et al.*, *Contact des langues et changement linguistique : étude sociolinguistique du français parlé à Welland (Ontario)*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1985.
- Bock, M., G. Gervais et S. Arseneault, *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP), 2004.
- Castonguay, Charles, « Évolution démographique des Franco-Ontariens entre 1971 et 1991 », Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 15-32.
- Charland, Jean-Pierre, *Histoire de l'éducation au Québec: De l'ombre du clocher à l'économie du savoir*, Québec, ERPI, 2000.
- Chaurand, Jacques, « Entre l'oralité et l'écriture : le registre communal de Mesbrecourt (Aisne) – 1792-1793 », *Le Français Moderne*, avril 1989, p. 31-38.

- Chaurand, Jacques, « Orthographe et morphologie verbale chez des villageois du Soissonais à la fin du XVIII^e siècle », *Le Français Moderne*, n° 2, 1992, p. 171-178.
- Chevrot, Jean-Pierre, *L'orthographe et ses scripteurs*, Paris, Larousse, Bordas, 1999.
- Erfurt, Jürgen, « Le changement de l'identité linguistique chez les Franco-Ontariens. Résultats d'une étude de cas », Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 59-77.
- Forget, Danielle et F. Martineau (dir.), *Des identités en mutation de l'Ancien au Nouveau Monde*, Ottawa, Les Éditions David, 2001.
- Gafaranga, Joseph, « Demythologising language alternation studies : conversational structure vs. social structure in bilingual interaction », *Journal of Pragmatics*, n° 37, 2005, p. 281-300.
- Gaffield, Chad, *Aux origines de l'identité franco-ontarienne. Éducation, culture, économie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.
- Gajo, Laurent, « Entre immersion et émergence identitaire : les écoles ontariennes enseignant en français », Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 109-128.
- Gaudet, Sophie et Richard Clément, « Identity Maintenance and Loss: Concurrent Processes Among the *Fransaskois* », *Canadian Journal of Behavioural Science*, 2005, vol. 2, n° 37, p. 110-122.
- Gérin-Lajoie, Diane et Normand Labrie, « Les résultats aux tests de lecture et d'écriture en 1993-1994 : Une interprétation sociolinguistique », Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 79-108.
- Gervais, Gaétan, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *Cahiers Charlevoix 1*, Sudbury, Société Charlevoix / Prise de parole, 1995, p. 127-168.
- Gitlin, J. et S. H. Ackley, « Freemasons and Speculators : Another Look at the Francophone Merchants of Detroit, 1796-1863 », Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, 217-234.
- Grimard, Jacques et Gaétan Vallières, *Explorations et enracinements français en Ontario, 1610-1978*, Toronto, Ministère de l'Éducation, 1981.
- Halford, Peter W., « Le vocabulaire de la frontière au XVIII^e siècle : quelques relevés

- du Père Pierre Philippe Potier S. J. », *Revue Québécoise de Linguistique Théorique Appliquée*, n° 12, 1995, p. 231-246.
- Halford, Peter W., « Trois siècles de francophonie : archaïsmes et régionalismes dans le parler du Détroit », Louis Mercier et Hélène Cajolet-Laganière (dir.), *Français du Canada – Français de France : Actes du sixième Colloque international d'Orford, Québec, du 26 au 29 septembre 2000*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, coll. « Sonderdruck aus Canadiana Romanica », 2004, p. 187-197.
- Heller, Monica (dir.), *Codeswitching : Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, Mouton de Gruyter, 1988.
- Heller, Monica et Laurette Lévy, *Les mariages linguistiquement mixtes*, Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, 1991.
- Ibbotson, Patricia, « John Askin Ledger E 1788-1796, Detroit, Michigan », *The Detroit Society for Genealogical Research Magazine*, Détroit, n° 64, 2001, p. 99.
- King, Ruth et Terry Nadasdi, « Sorting out morphosyntactic variation in Acadian French : The importance of the linguistic marketplace », Jennifer Arnold *et al.* (dir.), *Sociolinguistic Variation : Data, Theory, and Analysis*, Stanford, Center for the Study of Language and Information, 1996, p. 113-128.
- Labov, William, « The intersection of sex and social class in the course of linguistic change », *Linguistic Variation and Change*, vol. 2, n° 2, 1990, p. 205-54.
- Labrie, Normand et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999.
- Landry, Ken, « Quand Détroit était français : la colonie dans les récits de voyages de l'Ancien régime », Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989, p. 1-13.
- Léon, Pierre, « Préface », Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. i-ix.
- Moïse, Claudine, « Lien de transmission et lien d'origine dans la construction identitaire », Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 167-190.
- Mougeon, Raymond, « Les mariages mixtes et l'assimilation des francophones au Canada », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, vol. 8, n° 1, 1979, p. 24-29.

- Mougeon, Raymond, « Recherches sur les dimensions sociales et situationnelles de la variation du français ontarien », Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 35-57.
- Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989.
- Mougeon, Raymond et Michael Canale, *Minority language schooling in English Canada : the case of the Franco-Ontarians*, Toronto, Centre d'études franco-ontariennes, Ontario Studies in Education, 1977.
- Mougeon, Raymond et Terry Nadasdi, « Discontinuités variationnelles dans le parler des adolescents franco-ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 51-76.
- Plourde, Michel *et al.* (dir.), *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Fides, Les publications du Québec, 2000.
- Poplack, Shana, « Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique », Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989, p. 127-151.
- Poplack, Shana *et al.*, « Competing Influences on Gender Assignment : Variable Process, Stable Outcome », *Lingua*, North-Holland Publishing Company, n° 57, 1982, p. 1-28.
- Sankoff, David et Shana Poplack, « A formal grammar for code-switching », *Papers in Linguistics : International Journal of Human Communication*, vol. 1, n° 14, 1981, p. 35-45.
- Sankoff, David et Suzanne Laberge, « The linguistic market and the statistical explanation of variability », David Sankoff (dir.), *Linguistic Variation : Models and Methods*, New York, Academic Press, 1978, p. 119-126.
- Thomas, Alain, « Le franco-ontarien : portrait linguistique », Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989, p. 19-35.
- Van Roey *et al.*, « Introduction générale », *Dictionnaire des ~ Dictionary of faux amis*, Paris, Duculot, 1991, p. XIII-XV.
- Wei, Li, « How can you tell? Towards a common sense explanation of conversational code-switching », *Journal of Pragmatics*, n° 37, 2005, p. 375-389.

Sites Internet consultés

- « Askin (Erskine), John », Farrell, David R., *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, University of Toronto/Université Laval, 2000. En ligne : <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=36364&query=Askin>, consulté le 25 mai 2005.
- « Canadien » et « Charger », site du *Trésor de la langue française au Québec*, 2002-2005, en ligne : <http://www.tlfq.ulaval.ca>, consulté le 5 août 2006.
- « Détroit », site gouvernemental des Archives nationales du Canada, en ligne : http://www.archives.gov.on.ca/french/exhibits/franco_ontarian/people_and_places.htm, consulté le 18 février 2006.
- « “Le Détroit” et la frontière », site du CRCCF de l’Université d’Ottawa, en ligne : <http://www.uottawa.ca/academic/crcf/passeport/index.html>, consulté le 18 février 2006.
- Quaife, Milo M. (éd.), *The John Askin Papers*, Detroit, Detroit Public Library Press, 1931, en ligne : <http://mmm.lib.msu.edu/search/browsedisplay.cfm?t=2&subcol=913>, consulté le 25 septembre 2005.